COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION **LUNEL AGGLO**

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## 2025



Lunel agglo

UNE TERRE DE LIENS

UNE TERRE DE LIENS

# SOMMAIRE


ÉDITO **p.3**

LUNEL AGGLO, DES FEMMES, DES HOMMES, UN TERRITOIRE **p.6**

UNE ADMINISTRATION ET DES ÉQUIPES AU SERVICE DE PROJETS **p.14**

LUNEL AGGLO, EN ACTION **p.42**

AU PLUS PRÈS DES CITOYENS **p.70**

# ÉDITO



**2025, une année de transition et d'action**
Cette année 2025 restera marquée par la disparition de Monsieur Pierre Soujol. Son engagement sans faille, sa vision audacieuse et son dévouement pour notre territoire ont tracé la voie que nous suivons aujourd'hui. À travers les projets qu'il a portés, comme le futur centre aquatique qui portera son nom, son héritage continue de nous inspirer.

**Une année de concrétisations**
2025 a été une année charnière, où les promesses se sont transformées en réalisations. Lunel Agglo a franchi une étape majeure en devenant Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), avec le lancement de la marque Olé, symbole de notre engagement pour une mobilité durable, inclusive et innovante.

Notre politique de développement économique a également pris de l'ampleur. La requalification de la ZAE des Fournels 1 et l'avancée du projet des Portes du Dardaillon illustrent notre volonté d'offrir aux entreprises un cadre attractif et performant. Le futur Pôle Entreprendre, qui sera inauguré à l'automne, incarne cette dynamique.

**Un territoire en mouvement**
L'année a aussi été marquée par des avancées structurantes pour notre cadre de vie. La piste cyclable Lunel-Lunel-Viel, inaugurée en juin, renforce notre maillage d'aménagements durables, tandis que les travaux du nouveau service Enfance et du centre aquatique (dont la première pierre a eu lieu en début d'année 2026) témoignent de notre ambition pour des équipements publics modernes et accessibles. Avec plus de 10 millions d'euros investis en 2025, nous avons agi pour l'environnement (gestion des déchets, traitement des PFAS), la cohésion sociale (logement, insertion) et la transition énergétique.

**Ensemble, vers demain**
Ces réalisations n'auraient pas été possibles sans l'implication de nos élus, de nos agents, de nos partenaires et des acteurs du territoire. En 2026, nous poursuivons cette dynamique, avec des projets comme la mise en place de solutions pérennes pour le traitement des PFAS à Lunel-Viel, Saint-Just et Saint-Nazaire de Pézan, le travail sur les mobilités douces, le déploiement d'une billettique moderne pour le réseau Olé…

2025 a confirmé que Lunel Agglo est une terre de liens – des liens entre les communes, entre les générations, entre les défis et les solutions. Ensemble, continuons à écrire l'histoire de notre territoire.

**Jérôme BOISSON**
Président de Lunel Agglo,
Maire de Villetelle,
Conseiller départemental de l'Hérault














**Boisseron /// Campagne /// Entre-Vignes /// Galargues /// Garrigues**
**Lunel /// Lunel-Viel /// Marsillargues /// Saint-Just /// Saint-Nazaire De Pézan**
**Saint-Sériès /// Saturargues /// Saussines /// Villetelle**


















# LUNEL AGGLO
## EN QUELQUES CHIFFRES

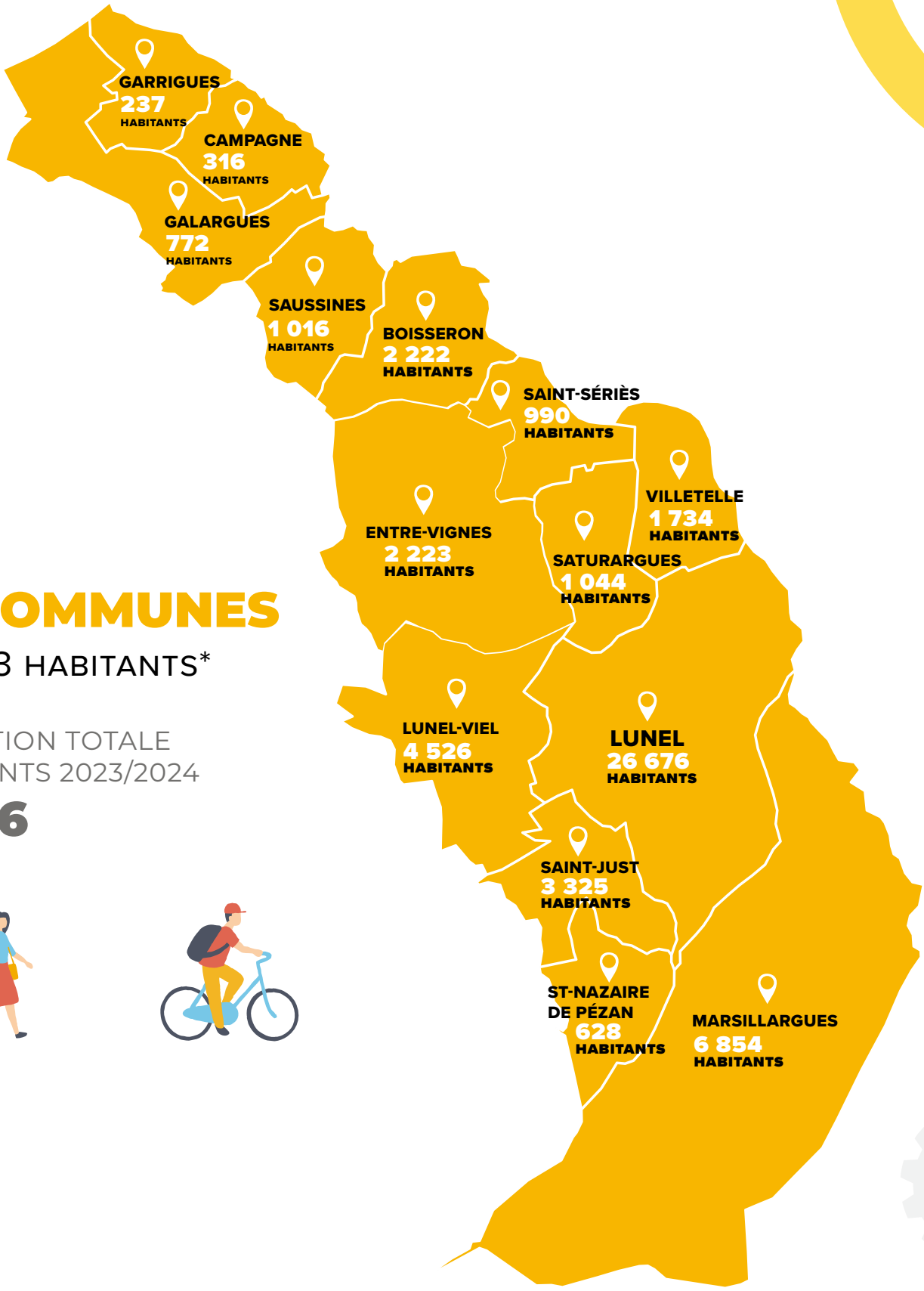


**14 COMMUNES**

52 563 HABITANTS*

ÉVOLUTION TOTALE
HABITANTS 2023/2024

**+ 576**





** Population totale en vigueur 01/01/2025
Date de référence statistique 01/01/2024

# LUNEL AGGLO,
## des femmes, des hommes, un territoire





# LA DÉMOCRATIE COMMUNAUTAIRE

Des élus mobilisés au service du territoire et de ses habitants
(exécutif 2026)

## LE BUREAU

**Il s'est réuni 27 fois en 2025.**



### Jérôme BOISSON
**Président**
Maire de Villetelle
Conseiller Départemental de l'Hérault



### Paulette GOUGEON
**1ère Vice-Présidente**
en charge du Développement et de l'Attractivité économique
Maire de Lunel



### Patrice SPEZIALE
**2e Vice-Président**
en charge des Ressources Humaines
Maire de Marsillargues



### Isabelle DE MONTGOLFIER
**3e Vice-Présidente**
en charge de l'Aménagement du territoire et de la Politique de l'Habitat
Maire de Saussines



### Denis DEVRIENDT
**4e Vice-Président**
en charge des Finances intercommunales, de la Gestion et de la Prévention des déchets
Maire de Galargues



### Jean-Jacques ESTEBAN
**5e Vice-Président**
en charge de l'Administration générale, de la Coordination des services, de l'Enfance et de la Jeunesse et de la Convention Territoriale Globale
Maire d'Entre-Vignes



### Yves QUESADA
**6e Vice-Président**
en charge de la Politique culturelle, des Équipements culturels, de la Gestion du matériel scénique et de la Médiathèque
Maire de Saint-Just



### Corinne GRAU-POLERI
**7e Vice-Présidente**
en charge du Tourisme et du Rayonnement intercommunal
Adjointe à Lunel



### Loïc FATACCIOLI
**8e Vice-Président**
en charge de la Mobilité, du Transport et de la Transition énergétique
Maire de Boisseron



### Christophe CALVET
**9e Vice-Président**
en charge des Services Techniques, des Travaux et des voiries communautaires
Maire de Saint-Nazaire de Pézan



### Sylvie THOMAS
**10e Vice-Présidente**
en charge de la Cohésion sociale et territoriale
Adjointe à Lunel



### Patrick MARY
**11e Vice-Président**
en charge de la Police rurale, de la Mutualisation et de la Sécurité communautaire
Maire de Garrigues



### Jacques GRAVEGEAL
**12e Vice-Président**
en charge de l'Agriculture locale, des Espaces agricoles et de la Stratégie des circuits courts
Maire de Campagne



### David JEANJEAN
**13e Vice-Président**
en charge de la Transition numérique, de l'Innovation DATA et des Fonds européens
Maire de Saint-Sériès



### Jean-Antoine OTALORA
**14e Vice-Président**
en charge de l'Eau, de l'Assainissement, de la GEPU et de la GEMAPI
Maire de Saturargues

## Les conseillers communautaires

**Entre-Vignes :** Dominique LONVIS, **Lunel :** Viviane BONFILS, Laurent GRASSET, Marie PAPAïX, René HERMABESSIÈRE, Pascal CHABERT, Sonia MOKADDEM , Gilles FLUTET, Patrick CIROU, Yvan GORONESKOUL, Lyliane LACROIX, Jean-Louis MANIEZ, Nicolas SEVERAC, Océane SION, Anthony BELIN, Julia PLANE, Jean CHARPENTIER, Dorothée GARCIA, Stéphane DALLE, Isabelle AUTIER, Olivier LARCHER, **Lunel-Viel :** Fabrice FENOY (Maire de Lunel-Viel), Marie PELLET-LAPORTE, Jean-Luc CHADOURNE, Sofiane GOUASMI, **Marsillargues :** David COULOMB, Anne-Sophie DIAZ, Julie CROIN, Geoffrey SOMMER, Nicolas GÉCÈLE **Saint-Just :** Stéphanie GARAND, Stéphane ARNOLD.

# LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

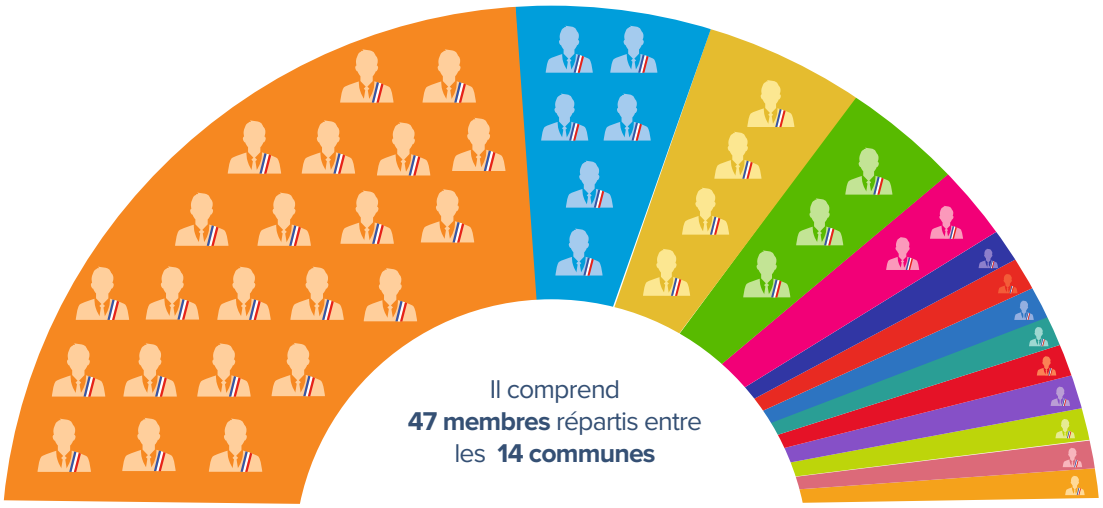


**En 2025**

**8**
Conseils de communauté

**272**
Délibérations

**206**
Décisions du Président

| COMMUNES | TITULAIRES | CONSEILLERS SUPPLÉANTS |
|---|---|---|
| LUNEL | 23 conseillers titulaires | - |
| MARSILLARGUES | 6 conseillers titulaires | - |
| LUNEL-VIEL | 4 conseillers titulaires | - |
| SAINT-JUST | 3 conseillers titulaires | - |
| ENTRE-VIGNES | 2 conseillers titulaires | - |
| BOISSERON | 1 conseiller titulaire | 1 conseiller suppléant |
| VILLETELLE | 1 conseiller titulaire | 1 conseiller suppléant |
| CAMPAGNE | 1 conseiller titulaire | 1 conseiller suppléant |
| GALARGUES | 1 conseiller titulaire | 1 conseiller suppléant |
| GARRIGUES | 1 conseiller titulaire | 1 conseiller suppléant |
| ST-NAZAIRE DE PÉZAN | 1 conseiller titulaire | 1 conseiller suppléant |
| SAINT-SÉRIÈS | 1 conseiller titulaire | 1 conseiller suppléant |
| SAUSSINES | 1 conseiller titulaire | 1 conseiller suppléant |
| SATURARGUES | 1 conseiller titulaire | 1 conseiller suppléant |

## Les commissions

**Lunel Agglo compte 7 commissions permanentes qui se réunissent en moyenne une fois par semestre.**

- La commission actions sociales, insertion économique et solidaire, enfance et jeunesse
- La commission développement économique, agricole et touristique
- La commission aménagement du territoire, développement durable et mobilités
- La commission moyens généraux et finances
- La commission culture, patrimoine et traditions
- La commission petit et grand cycle de l'eau, transition énergétique et plan climat
- La commission gestion et prévention des déchets

## Répartition des délibérations

| | |
|---|---|
| Culture, animation du territoire | 39 |
| Aménagement et développement du territoire, logement | 39 |
| Finances | 51 |
| Soutien à la politique de la ville, insertion, enfance | 19 |
| Administration générale, personnel | 71 |
| Moyens techniques, eau, assainissement et gestion des eaux pluviales | 24 |
| Cadre de vie, Mobilité, Gestion des déchets | 27 |

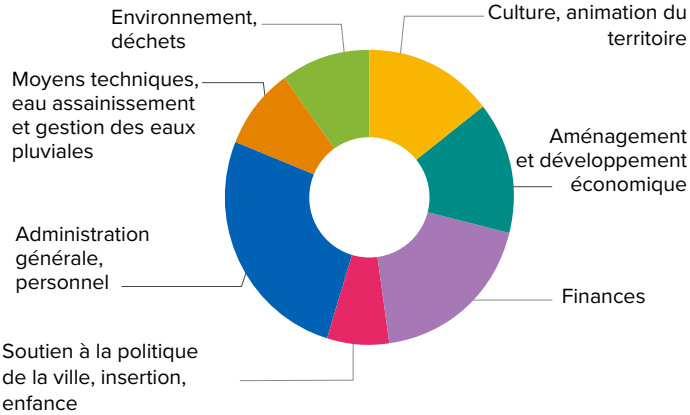

# LES COMPÉTENCES DE NOTRE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EN 2025

### ÉNERGIE
Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

### DÉCHETS
Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

### ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
Construction, gestion, aménagement

### ACTION SOCIALE D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE
Centre Intercommunal d'Action Sociale
Hébergement d'urgence

### AMÉNAGEMENT ET ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT
Politique de l'habitat

### AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs

### ACTION CULTURELLE
Organisation, promotion et soutien aux manifestations culturelles, aux traditions camarguaises et aux écoles de musique labellisées par Hérault Musique Danse, dont le rayonnement dépasse le cadre communal

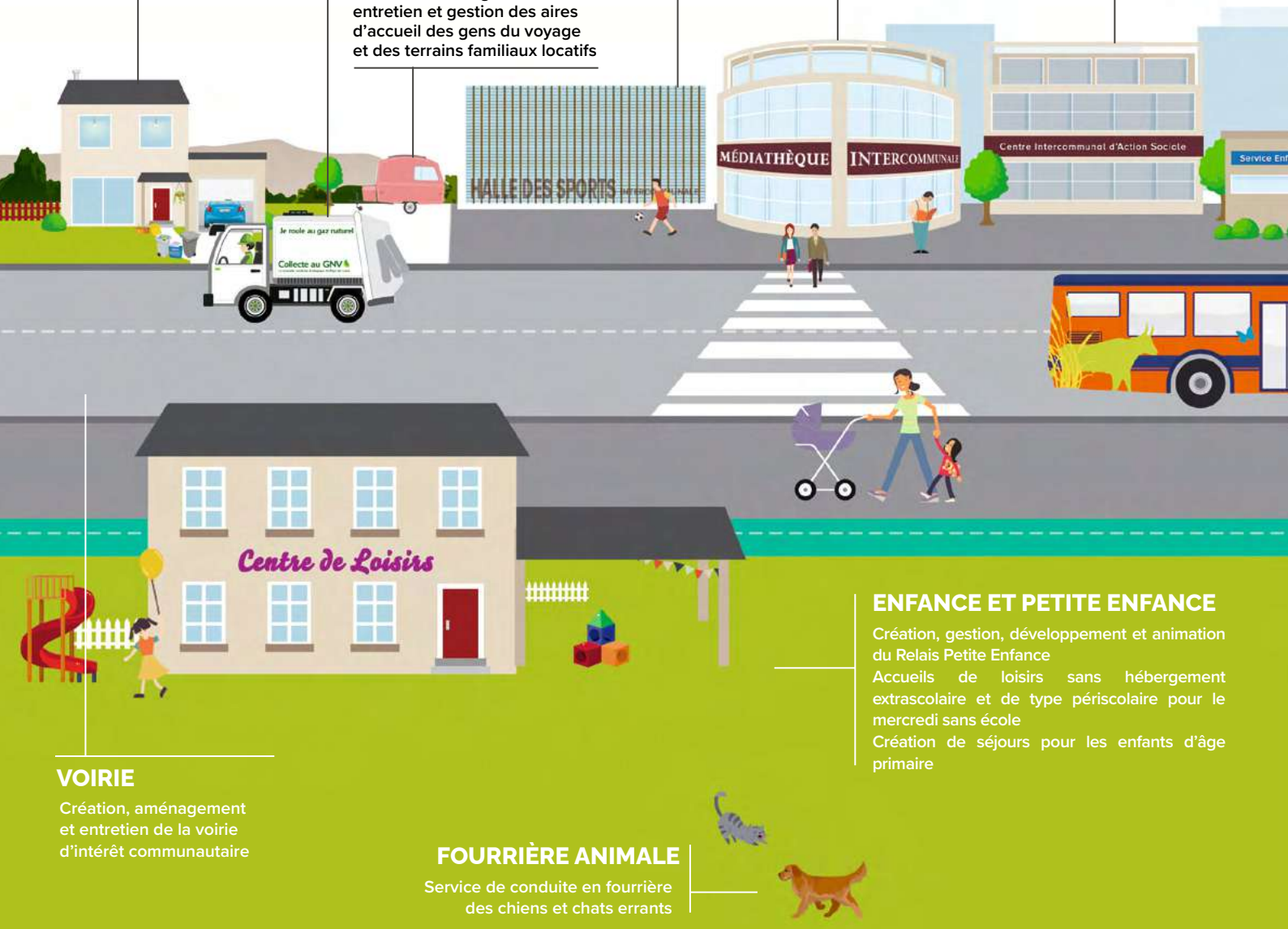


### ENFANCE ET PETITE ENFANCE
Création, gestion, développement et animation du Relais Petite Enfance
Accueils de loisirs sans hébergement extrascolaire et de type périscolaire pour le mercredi sans école
Création de séjours pour les enfants d'âge primaire

### VOIRIE
Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

### FOURRIÈRE ANIMALE
Service de conduite en fourrière des chiens et chats errants

## CENTRE DE SECOURS

Participation au financement de grosses réparations, d'extension ou de reconstruction des centres d'incendie et de secours sur le territoire

## GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
Lutte contre les inondations et la mer ; Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

## POLITIQUE DE LA VILLE

Définition des orientations du Contrat de Ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale.

## EAU, ASSAINISSEMENT, GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

La production, le transport, le stockage et la distribution de l'eau potable
La collecte, le transport et le traitement des eaux usées
La collecte, le transport, le stockage et le traitement des eaux pluviales en zone urbaine

## ORGANISATION DE LA MOBILITÉ

Soutien à l'organisation des transports urbains, bus des enfants, transport des personnes à mobilité réduite
Actions en faveur de la mobilité sur le territoire et de la connexion entre les différents modes de transport Pôle d'Échange Multimodal
Organisation de la compétence mobilité

## EMPLOI, FORMATION, INSERTION, ACCOMPAGNEMENT

## HORS GEMAPI

Lutte contre la pollution, protection et conservation des eaux superficielles et souterraines, mise en place et exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques, animation et concertation
Concours à des actions de réduction de la vulnérabilité au risque inondation, à la gestion de crise et aux actions de développement de la conscience du risque

## ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aménagement, entretien et gestion des zones d'activités économiques, soutien à l'innovation et à la création d'entreprises, ateliers relais, immobilier d'entreprise

## PROMOTION TOURISTIQUE

Office de Tourisme, pôle œnotouristique Viavino, musée et site d'Ambrussum

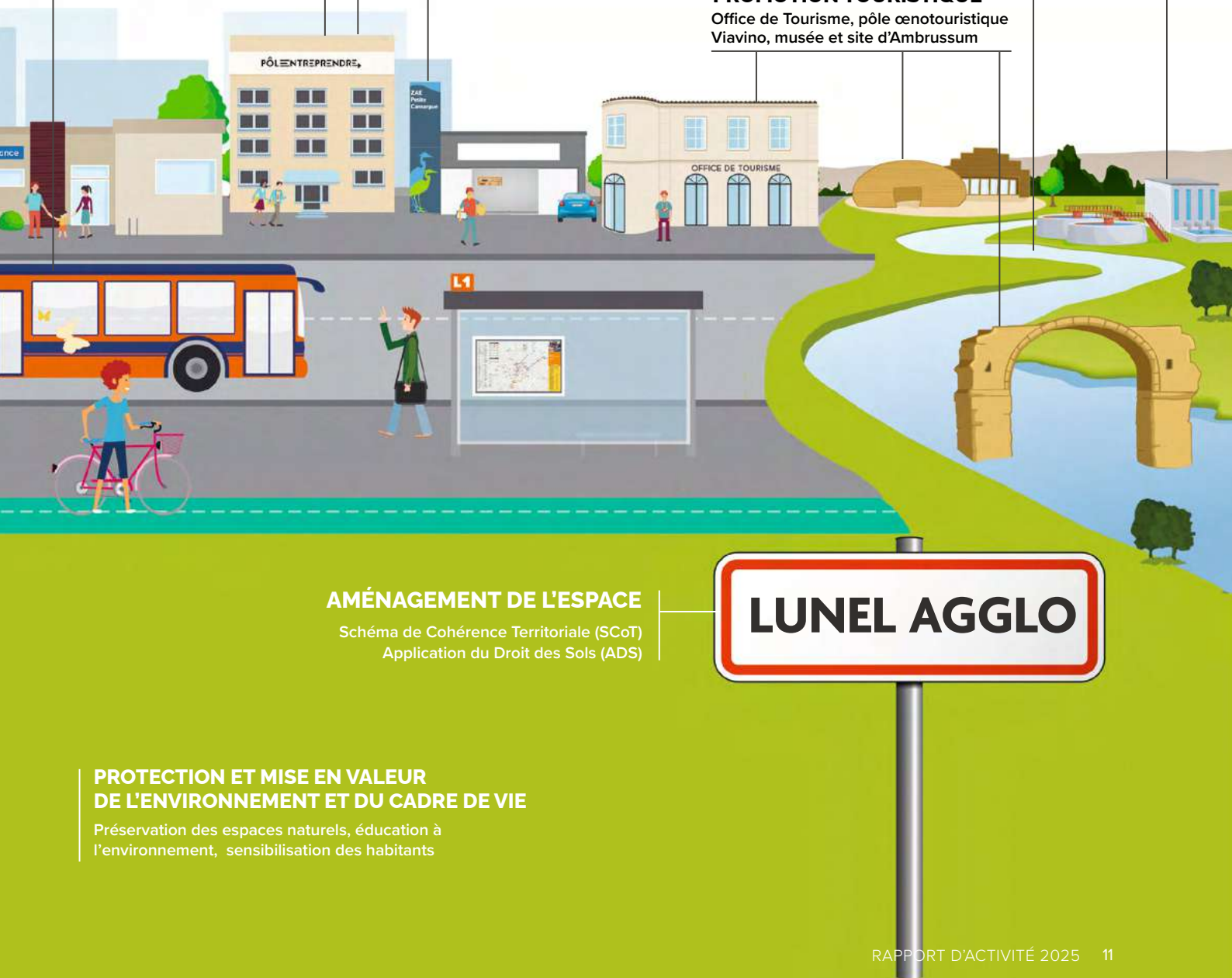


## AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
Application du Droit des Sols (ADS)

## PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

Préservation des espaces naturels, éducation à l'environnement, sensibilisation des habitants

# SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

## Le secrétariat général

Le secrétariat général travaille avec l'ensemble des services de l'agglomération. En plus de la préparation des bureaux et des conseils communautaires, le secrétariat général assure un certain nombre de missions supports, à savoir :

**Mission accueil**

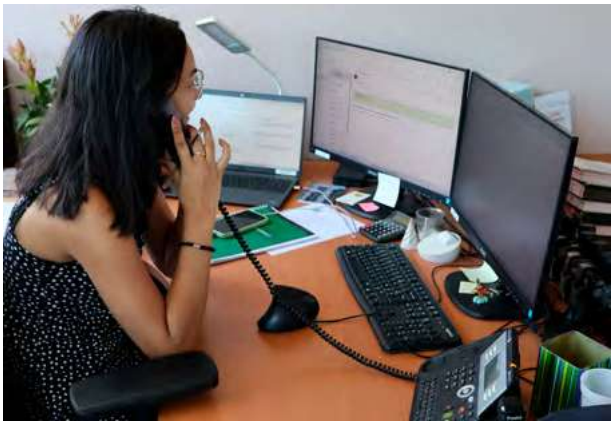

- Standard téléphonique
- Réservation des véhicules, salles, matériel de réunion
- Gestion du courrier (ouverture, enregistrement, suivi réponses courriers et invitations)
- Traitement des mails
- Traitement des parapheurs
- Mise à jour des fichiers d'adresses

## Secrétariat mutualisé :

- Coordination de la mission appariteur
- Coordination du marché de fournitures administratives



- Gestion des abonnements
- Protocole : accompagnement à l'organisation de réunions et évènements (logistique, traiteur...)
- Accompagnement tenue réunions (bureaux, réunions de service, commissions...)
- Rédaction courriers, notes pour la direction et comptes rendus de réunions
- Gestion du budget de la Direction Générale
- Gestion de la régie de location de salle
- Gestion des archives intercommunales
- Suivi des relations mairies (réunion secrétaires de mairies)
- Information et soutien aux communes membres

## Actes :



- Gestion des conseils de communauté
- Rédaction, suivi et légalisation des actes administratifs (Délibérations, Arrêtés, Décisions)
- Registre des délibérations





Conseil de communauté du 11 février 2025

## Appariteur :

- Tournée des services
- Livraison / retrait de commandes
- Distribution dans les communes et points d'information
- Gestion des fournitures administratives (stocks, commandes, distribution)
- Travaux de mise sous pli et reprographie




L'agent appariteur est équipé d'un véhicule électrique

## Un service transversal

Le secrétariat général travaille avec tous les services de l'agglomération :

- Accueil
- Appariteur
- Informatique
- Communication
- Culture
- Ressources humaines
- Finances
- Commande publique et assurances
- Affaires juridiques
- Mobilités
- Eau et assainissement pluvial
- Développement économique
- Europe, subventions et partenariats
- Application du Droit des Sols, SIG
- Aménagement du territoire et équilibre social de l'habitat
- Cadre de vie et moyens techniques
- Brigade territoriale
- Entretien

**Services externes :**

- Médiathèque
- Ambrussum
- Enfance
- Pôle Entreprendre Via Innova
- Politique de la Ville

**Un EPIC :**

- Office de tourisme (OT)

**Et un EPA :**

- Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

**Qui œuvrent pour offrir un service public de qualité.**

# UNE ADMINISTRATION ET DES ÉQUIPES

## au service de projets





# FINANCES

## LES ENSEIGNEMENTS DE L'ANNEE BUDGETAIRE 2025

### Une section de fonctionnement présentant un autofinancement brut proche de 3 millions d'euros

L'année 2025 a marqué le retour de « l'effet ciseaux » sur les finances de la Communauté d'Agglomération, avec :

- **Des recettes de fonctionnement** pénalisées par les mesures prises par le Gouvernement en Loi de Finances 2025 (en particulier le gel des reversements de produits de TVA issus de la compensation des suppressions de la fiscalité intercommunale : taxe d'habitation et CVAE),

- **Des dépenses de fonctionnement** portées par la transformation en communauté d'agglomération, et ses corollaires : le renforcement de la structuration administrative de l'organisation et la montée en charge des nouvelles compétences transférées, en particulier sur la gestion des eaux pluviales urbaines et la mobilité.

Pour autant, et sur une longue période, le graphique suivant montre une situation financière qui maintient un excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement plutôt robuste, et ce malgré les crises à répétition (covid, guerre en Ukraine, flambée des prix de l'électricité), les contraintes imposées par les Lois de Finances successives de l'État et la charge financière nécessaire au portage des projets de l'intercommunalité (programme pluriannuel d'investissement, passage en agglomération).

**Évolution des recettes et dépenses de fonctionnement**

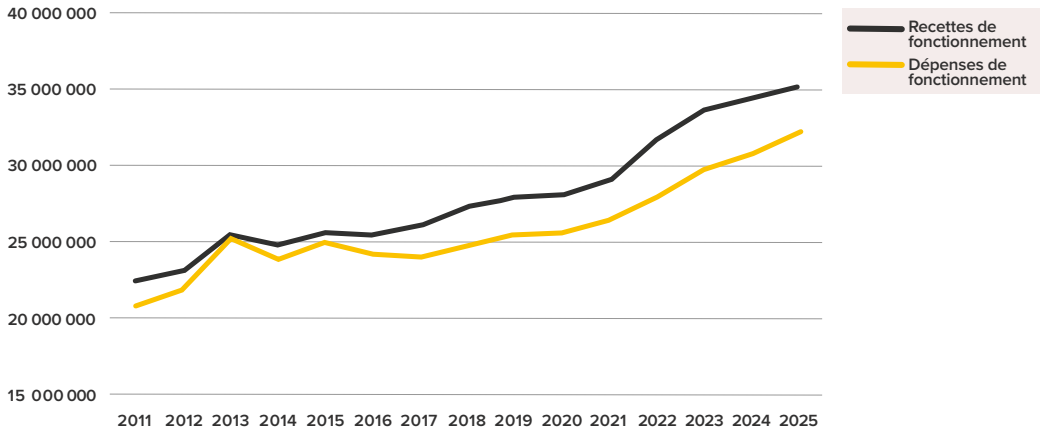


**De nouveaux budgets annexes pour accompagner les nouvelles compétences**

**Budget principal**
**(7 143 143,76 €)**

**Budgets annexes à caractère économique**
**(1 405 684,35 €)**

**Budgets annexes eau et assainissement**
**(2 211 557,42 €)**

**Budget annexe transport public de personnes**
**(167 872,96 €)**

| Budgets | Reprise du résultat 2024 (en €) | Résultat 2025 (en €) | Résultat cumulé au 31/12/2025 (en €) | Observations |
|---|---|---|---|---|
| **Budget Principal** | **11 451 662,99** | **- 4 308 519,23** | **7 143 143,76** | Financement des compétences générales, hors activités économiques et eau/assainissement. |
| **Pôle Entreprendre** | **838 517,54** | **- 213 369,72** | **625 147,82** | Mise à disposition de locaux et accompagnement des jeunes entreprises. |
| **Hôtel d'entreprises** | **41 984,98** | **- 15 749,39** | **26 235,59** | Location de bureaux bâtiment Athéna. |
| **Ateliers relais** | **651 057,05** | **6 483,64** | **657 540,69** | Location et vente d'ateliers relais. |
| **ZAC Petite Camargue** | **716 002,64** | **80 220,99** | **796 223,63** | Aménagement de Zones d'Activités Économiques et portage de bail à construction. |
| **Pôle d'Excellence Rurale Viavino** | **140 160,53** | **- 88 909,16** | **51 251,37** | Mise à disposition du site à un tiers exploitant. |
| **ZAE Portes du Dardaillon** | **- 712 372,42** | **- 38 342,33** | **- 750 714,75** | Aménagement de zone d'activités économiques. Le résultat correspond au financement des études et procédures, fouilles archéologiques et achat de terrain |
| **Adduction d'eau potable** | **1 496 498,04** | **- 99 750,40** | **1 396 747,64** | Nouveau budget 2024 |
| **Assainissement collectif** | **1 865 815,61** | **- 1 114 528,23** | **751 287,38** | Nouveau budget 2024 |
| **Assainissement non collectif** | **50 338,81** | **13 183,59** | **63 522,40** | Nouveau budget 2024 |
| **Transport public de personnes** | | **167 872,96** | **167 872,96** | Nouveau budget 2025 |
| **Total** | **16 539 665,77** | **-5 611 407,28** | **10 928 258,49** | |

## L'évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement en 2025

### Entre 2024 et 2025

**+ 2,2 %**



Les **recettes** réelles de **fonctionnement** augmentent de 2,2 %

**+ 4,5 %**

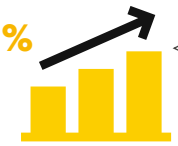

Les **dépenses** réelles de **fonctionnement** augmentent de 4,5 %

### Les recettes de fonctionnement progressent en raison :

- **De l'évolution du produit des impôts locaux assise sur l'augmentation des bases et sans hausse des taux de fiscalité,** en ajoutant la régularisation d'un produit de Tascom non encaissé l'année précédente ;
- **De la progression tendancielle de la Dotation Globale de Fonctionnement** d'environ 2 % ;
- **De l'augmentation du poste de remboursement** sur les charges de personnel (indemnités journalières perçues et assurance), en raison de l'impact sur la masse salariale des congés maladie et maternité.

**Les dépenses de fonctionnement progressent en raison :**

- **De l'augmentation des dépenses de personnel liée au renforcement de la structuration administrative** et la montée en charge de l'exercice des compétences transférées corrélativement au passage en agglomération (compétences mobilité, gestion des eaux pluviales, eau potable et assainissement) ;
- **De la hausse du taux de cotisation employeur à la CNRACL de 31,65 % à 34,65 % ;**
- **De l'évolution des charges d'entretien des réseaux et fossés aériens** dans le cadre de la gestion nouvelle des eaux pluviales urbaines ;
- **De la régularisation de la dernière année de conventionnement avec le syndicat Hérault Transport** pour l'exploitation des lignes régulières de transport public routier ;
- **De la mise en œuvre du mandat de requalification de la Zone d'Activités Économiques des Fournels** en partenariat avec la SPL L'Or Aménagement.



## Un volume d'investissement de plus de 10 millions d'euros

La Communauté d'Agglomération aura investi pour 10,1 M€ en 2025, essentiellement dans les domaines suivants :

**L'environnement et la gestion des déchets à travers :**

- **La poursuite de l'aménagement des déchèteries de** Lunel et Marsillargues ;
- **Le remplacement des bacs de collecte des déchets pour les habitants ;**
- **Le renforcement des équipements pour la mise en œuvre de la nouvelle collecte séparative des biodéchets** (achat de composteurs collectifs) ;
- **L'achèvement des travaux de réalisation des nouvelles voies cyclables** (Lunel/Lunel-Viel et Lunel-Viel/Valergues) ;
- **Les fonds de concours versés aux communes** dans le cadre du soutien apporté à la réalisation de nouvelles pistes cyclables ;
- **La reprise du réseau pluvial dans le centre-ville de Lunel ;**
- **La reprise du réseau pluvial du chemin** de Montpellier à Villetelle ;
- **Le financement du schéma directeur pluvial** de Boisseron ;
- **Le financement des opérations d'investissement des établissements publics de bassin dans le cadre de la compétence Gemapi** (EPTB Vidourle et Symbo).

**Le développement économique à travers :**

- **La poursuite des procédures relatives à l'aménagement de la nouvelle Zone d'Activités Économiques (ZAE) des Portes du Dardaillon ;**
- **Le démarrage du chantier de transformation du Pôle Entreprendre ;**
- **La requalification de voiries dans les Zones d'Activité Économique** (voirie ZAE La Liquine, entrée ZAE Les Fournels et rue de l'Artisanat, notamment) ;
- **Les subventions versées aux entreprises du territoire,** en complément du dispositif européen Leader, et dans le cadre de l'aide à l'immobilier d'entreprises (L'Instant Bocal, Earcare).

**Les services à la population à travers :**

- **Le lancement du chantier de la piscine intercommunale** (versement des avances de trésorerie au mandataire Territoire 34) ;
- **Le démarrage des travaux de transformation du service enfance ;**
- **L'amélioration de l'accueil du public du site d'Ambrussum ;**
- **La modernisation des équipements informatiques pour le public de la médiathèque intercommunale ;**
- **Les aménagements signalétiques du circuit de la via ferrata ;**
- **Les fonds de concours** versés aux communes dans le cadre du soutien apporté à la **rénovation des locaux utilisés** par les **ALSH intercommunaux ;**
- **Les subventions versées aux propriétaires de logements** afin de leur apporter un soutien financier, en complément du Département de l'Hérault, dans le cadre de leur rénovation énergétique et de leur accessibilité.

## Un encours de dette maîtrisé

Au 31 décembre 2025, l'encours de dette progresse de 1,4 M€, pour atteindre 7,5 M€ environ. Cette augmentation du niveau d'endettement tient compte, à la fois de la mobilisation d'un nouvel emprunt de 2 M€, conforme au plan d'investissement de la programmation pluriannuelle, et de l'amortissement de 0,6 M€ du capital des emprunts du stock.

**Ainsi le niveau d'encours fin 2025, s'établissant à 142 € / habitant, reste très en-deçà de la moyenne des communautés d'agglomération** (383 € / habitant). Il représente aussi 2,5 années d'autofinancement brut, lorsque le ratio plafond s'établit à 10/12 ans.

Bien qu'en forte augmentation, l'encours de dette reste ainsi, non seulement soutenable, mais aussi en adéquation avec la programmation préalablement établie.

## Encours de dette Lunel Agglo

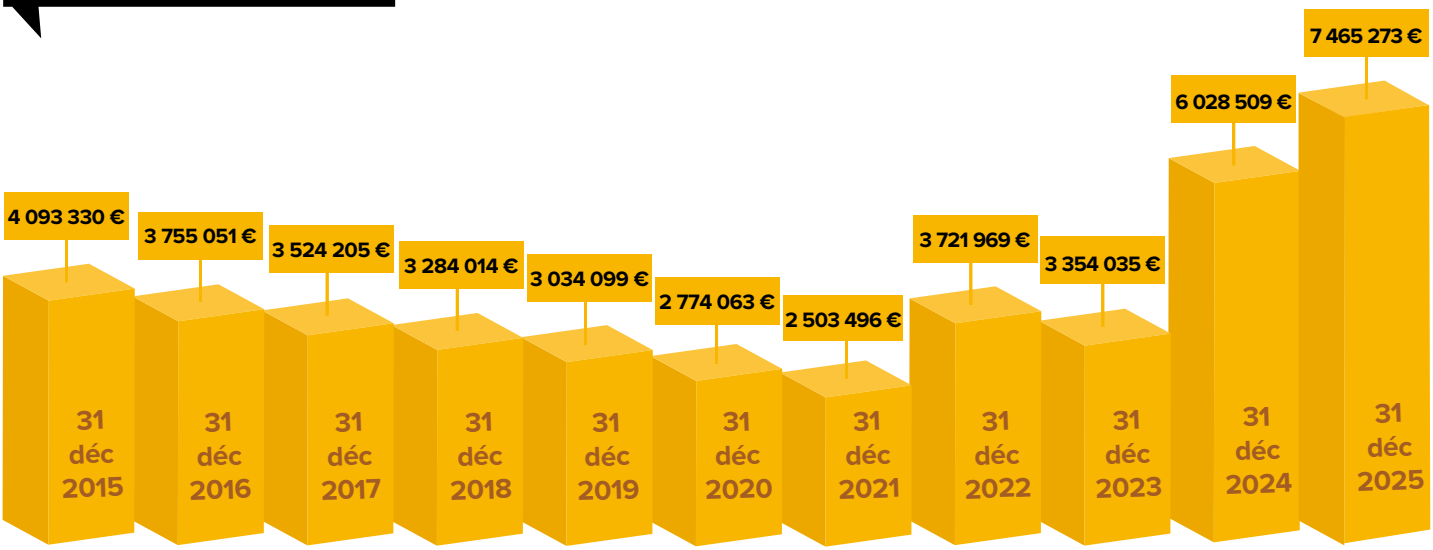


## La répartition des recettes et des dépenses de fonctionnement en 2025

(hors reprise du résultat antérieur) :

RECETTES DE **FONCTIONNEMENT**

**> 35 236 323,93 €**

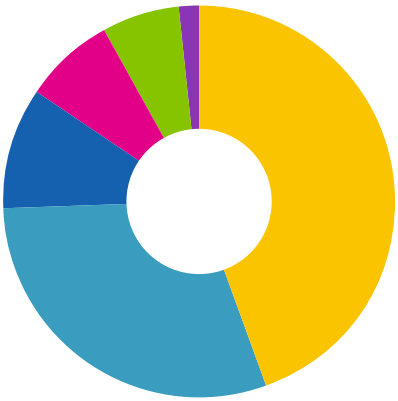

| | |
|---|---|
| Produit de la fiscalité locale | **15 691 166,78 €** |
| Reversement de fiscalité nationale | **10 578 151,00 €** |
| Dotations de l'État | **3 518 362,37 €** |
| Participation des usagers et remboursements divers | **2 684 235,78 €** |
| Subventions et participations des partenaires | **2 194 610,29 €** |
| Recettes diverses | **569 797,71 €** |

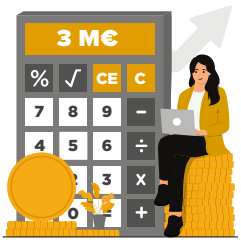


**Le résultat de fonctionnement** atteint **3 millions d'euros**, et après remboursement du capital de la dette, **l'autofinancement** représente **2,4 millions d'euros.**

DÉPENSES DE **FONCTIONNEMENT**

**> 32 248 752,59 €**

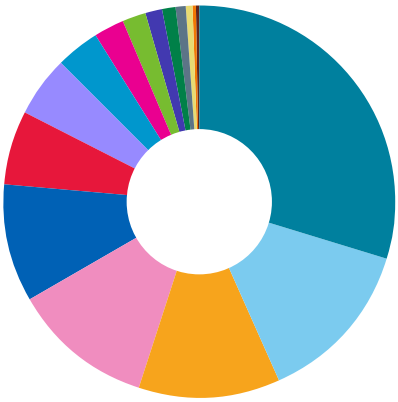

| | |
|---|---|
| Gestion des déchets | **9 666 987,89 €** |
| Services administratifs et moyens généraux | **4 336 447,89 €** |
| Reversement aux communes | **3 801 502,00 €** |
| Enfance | **3 757 914,88 €** |
| Reversement à l'État | **3 120 508,00 €** |
| Action sociale, politique de la ville et insertion | **1 952 787,31 €** |
| Culture et patrimoine (médiathèque, Ambrussum,...) | **1 661 997,79 €** |
| Gestion de l'eau | **1 120 643,99 €** |
| Développement économique | **772 711,49 €** |
| Mobilité | **633 704,93 €** |
| Tourisme et œnotourisme | **460 914,89 €** |
| Environnement et cadre de vie | **336 093,93 €** |
| Aménagement du territoire et urbanisme | **320 399,16 €** |
| Frais financiers | **188 692,19 €** |
| Sport | **79 365,09 €** |
| Charges diverses | **38 081,16 €** |



## Une administration et des équipes au service de projets

## La répartition des recettes et des dépenses d'investissement en 2025

RECETTES D'**INVESTISSEMENT**
**> 14 863 072,36 €**

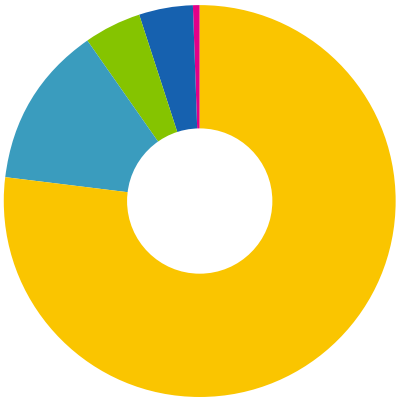

| | |
|---|---|
| Reprise du résultat antérieur | **11 451 662,99 €** |
| Emprunt | **2 000 000,00 €** |
| Subventions des partenaires | **677 061,51 €** |
| Dotations de l'État | **656 407,86 €** |
| Recettes diverses et exceptionnelles | **77 940,00 €** |

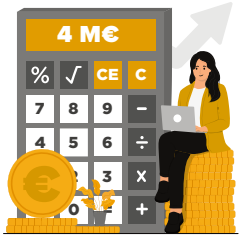


**Le résultat d'investissement** atteint **4 millions d'euros,** hors restes à réaliser.
Après prise en compte des restes à réaliser, **le solde global de clôture** (fonctionnement + investissement) représente **4,8 millions d'euros.**

DÉPENSES D'**INVESTISSEMENT**
**> 10 848 686,80 €**

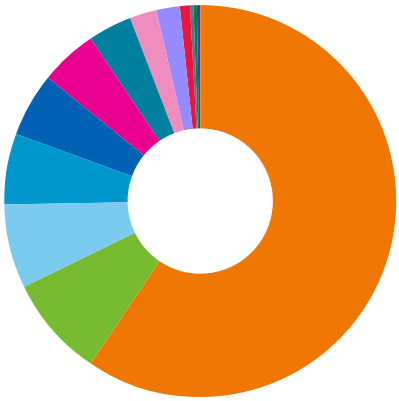

| | |
|---|---|
| Sport | **6 465 514,67 €** |
| Mobilité | **902 395,32 €** |
| Services administratifs et moyens généraux | **749 302,73 €** |
| Gestion de l'eau | **650 285,00 €** |
| Remboursement de la dette | **563 235,77 €** |
| Développement économique | **522 168,86 €** |
| Gestion des déchets | **382 482,33 €** |
| Enfance | **247 839,35 €** |
| Culture et patrimoine (médiathèque, Ambrussum,...) | **188 004,60 €** |
| Action sociale, politique de la ville et insertion | **105 278,89 €** |
| Aménagement du territoire et urbanisme | **29 695,07 €** |
| Environnement et cadre de vie | **29 360,19 €** |
| Tourisme et œnotourisme | **13 124,02 €** |

# EUROPE, SUBVENTIONS ET PARTENARIATS

Un service dédié à la recherche de financements pour les projets du territoire, à la politique contractuelle avec ses partenaires et à l'accompagnement des communes dans leur recherche de financements

## Les contractualisations

En 2025, la Communauté d'Agglomération maintient et anime ses partenariats afin de multiplier les sources de financement de ses projets, ceux de ses communes membres, et de certaines associations et entreprises. Ces projets sont intégrés dans des stratégies territoriales. Parmi l'ensemble de ces partenariats, on peut citer :

- **Le CRTE :** Contrats pour la Réussite de la Transition Écologique (État)

Via le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Vidourle Camargue :

- **Le Contrat Territorial Occitanie et les contrats bourg-centre** des communes de Boisseron, Entre-Vignes, Lunel-Viel et Marsillargues (Région)
- **Le dispositif LEADER** : Fonds européen agricole pour le développement rural - FEADER (Europe)
- **Le GALPA :** Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture - FEAMPA (Europe)
- **Le dispositif ATI** : Approche Territoriale Intégrée Fonds européen de Développement Régional - FEDER (Europe)

## L'accompagnement des communes dans leur recherche de financements

Le service accompagne les communes membres dans leur recherche de financements via plusieurs dispositifs : l'organisation de réunions d'information ou de sensibilisation (2 réunions en 2025), la diffusion régulière d'appels à projet ou d'appels à manifestation d'intérêt issus des principaux financeurs et enfin l'accompagnement individualisé à la demande de la commune.

## Les cofinancements pour les projets portés par Lunel Agglo

La recherche et l'obtention des subventions pour un projet porté par la Communauté d'Agglomération s'étale dans la plupart des cas sur plusieurs années, de la conception du projet et ses financements potentiels, jusqu'à sa réalisation et l'obtention effective des fonds.

### La recherche de cofinancements auprès des financeurs



**19 dossiers de demandes de subventions** ont été déposés en 2025 auprès de différents partenaires financiers **Pour un total de 7,8 M€ demandés.**

Les contractualisations mises en œuvre sur le territoire ainsi que les partenariats avec nos financeurs permettent à Lunel Agglo de solliciter et d'obtenir les financements nécessaires à l'équilibre financier de ses projets.

En 2025, le service a déposé 19 dossiers de demande de subvention pour ses projets d'investissement auprès de différents partenaires financiers pour un total de 7,8 M€ demandés.

### L'obtention des subventions en 2025

En 2025, Lunel Agglo a ainsi bénéficié du vote de subventions pour 21 dossiers déposés entre 2024 et 2025 et un total de 2 404 062 € d'aide.

**Entre 2024 et 2025 l'Agglo a bénéficié de**

**2 404 062 €**

**d'aide**



**Répartition de nos financeurs sur l'année 2025 (en montant de subventions votées)**

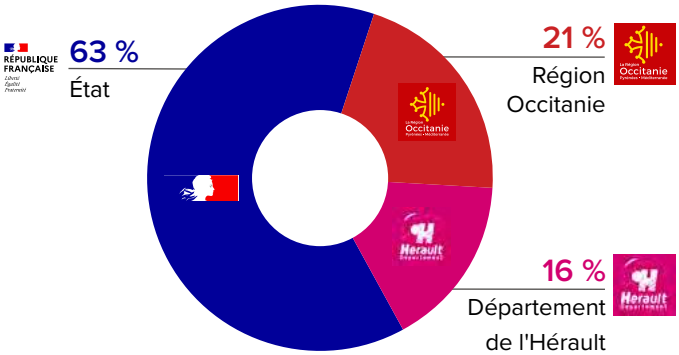

**Les subventions votées viennent compléter les plans de financements des projets d'investissement, parmi lesquels :**

| | Subventions votées les années précédentes | **Subventions votées en 2025** |
|---|---|---|
| PPI DE GRANDS PROJETS pour nous relier — **Centre aquatique intercommunal** | 357 539 € | **1 201 635 €** (Dotation politique de la ville, Agence Nationale du Sport, Région Occitanie) |
| PPI DE GRANDS PROJETS pour nous relier — **Aménagement du Relais Petite Enfance (RPE)** | 420 000 € | **157 237 €** (Région Occitanie et Département de l'Hérault) |
| PPI DE GRANDS PROJETS pour nous relier — **Liaison cyclable entre Lunel et Lunel-Viel** | 143 456 € | **80 000 €** (Département de l'Hérault) |
| **Unité de traitement de l'eau potable des Aubettes à Saint-Just et Saint-Nazaire de Pézan** | | **229 010 €** (État et Agence de l'eau) |
| **Unité de traitement de l'eau potable des Horts à Lunel-Viel** | | **75 358 €** (État et Agence de l'eau) |
| **Réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage** | | **350 000 €** (État) |
| **Remise en accessibilité du chemin d'accès et valorisation du mobilier archéologique à Ambrussum** | | **19 500 €** (Département de l'Hérault) |
| **Développement de l'intermodalité et du covoiturage** | 12 568 € | **21 572 €** (État et Département de l'Hérault) |

### Le paiement des subventions en 2025

Le travail du service a également pour objectif d'obtenir le paiement des subventions précédemment votées, une fois les projets d'investissement réalisés. Les montants perçus dépendent directement du calendrier de réalisation des projets.



**Les subventions perçues en 2025 par Lunel Agglo s'élèvent à 426 575 €.** Parmi les projets bénéficiaires, on peut citer :

- La rénovation du Pôle entreprendre
- L'aménagement du Relais Petite Enfance (RPE)
- La liaison cyclable entre Lunel et Lunel-Viel
- Le réaménagement de la médiathèque de Lunel
- La déchèterie de Villetelle
- L'étude de transfert de la compétence d'eau pluviale
- Les travaux d'extension du siège de l'Agglo



Le futur complexe aquatique (Coste Architectures - visuel non contractuel)



Le futur Pôle Entreprendre (Peytavin Claveau de Lima - visuel non contractuel)

# AFFAIRES JURIDIQUES

Analyser, rédiger, conseiller et sécuriser

La Direction des Affaires Juridiques (DAJ) dresse son premier bilan annuel. Elle est dotée d'un agent à temps plein. Son rôle réside dans l'aide à la décision en matière d'affaires juridiques envers tous les interlocuteurs de Lunel Agglo : tous les services qu'ils soient opérationnels ou ressources, la direction générale des services et les élus.

Elle gère des missions transversales comme le conseil juridique, la relecture ou la rédaction d'actes juridiques, qui ont représenté **193 saisines sur l'année**. Depuis le milieu de l'année 2025, elle effectue ses recherches et analyses juridiques à l'aide d'un logiciel juridique reconnu. Cela permet de bénéficier d'une garantie de sécurité du fonds documentaire mais également des données. Cet outil est doté d'une intelligence artificielle spécialisée dans le juridique. Il a été mis à disposition des directions au sein de Lunel Agglo. Cela leur permet de sécuriser leurs missions quotidiennes ne présentant pas de nécessité d'interprétation juridique.




La DAJ intervient à la demande des services dans une multitude de domaines (droit rural, droit foncier, droit du travail, droit public, droit de la domanialité, droit privé, droit de l'enfance, droit de la santé publique, droit de la propriété intellectuelle, droit de la fonction publique territoriale, droit des collectivités territoriales, droit pénal, droit de la commande publique, droit de la relation entre public et administration, droit de l'action sociale, droit de l'urbanisme...). Les champs d'intervention sont variés et demandent une grande polyvalence. L'appui d'avocats peut être mis en œuvre lorsque la charge de travail ou la spécificité d'un dossier le nécessitent.

L'activité contentieuse représente **11 dossiers en cours** avec 4 dossiers dont les recours ont été introduits en 2025. À cette occasion, la DAJ assure le lien avec les avocats qui représentent la défense des intérêts de Lunel Agglo. Le travail est réalisé en étroite collaboration avec la Direction Générale des Services et le service concerné. Après une analyse du dossier, le choix de l'avocat et la constitution des pièces pour argumenter les faits, la DAJ réalise une relecture du mémoire en vue de sa validation. C'est l'occasion de vérifier la complétude des faits et la conformité de l'argumentaire juridique.

La directrice est la Personne Responsable de l'Accès aux Documents Administratifs (PRADA) pour Lunel Agglo. Elle est également déléguée à la protection des données dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). En ce sens, elle instruit les demandes d'accès aux documents administratifs. Ces dernières sont peu nombreuses (2 sur l'année). La conformité au RGPD est mise en œuvre au fil de l'activité des services (création de nouveaux registres, mises à jour des registres, exercice des droits, conseil sur les formulaires).

## Création d'une cartographie des risques et contrôle interne

La cartographie des risques est une méthode d'analyse, de cotation et de hiérarchisation des risques. Elle conduit à identifier les risques en fonction de leur fréquence ou occurrence et gravité afin de mettre en œuvre différents outils de maîtrise et de gestion des risques. La cartographie des risques constitue l'un des piliers du programme de prévention des atteintes à la probité que promeut l'Agence française anticorruption dans ses recommandations à l'attention des entreprises ou des entités publiques.

**La cartographie des risques est mise en œuvre par 4 phases :**

1. **Recenser** et identifier les risques ;
2. **Évaluer** les risques ;
3. **Formaliser** la cartographie des risques ;
4. **Traiter** les risques.

La démarche a été lancée en 2025 au sein de Lunel Agglo et se terminera sur l'année 2026.

**Les objectifs** sont la conformité aux règles, la protection des ressources de la structure, la fiabilité de l'information, la sécurisation des décisions et l'efficience de l'action.




En complément de la cartographie des risques, le contrôle interne va se développer. Il s'agit de l'ensemble des dispositifs et moyens de contrôle mis en place dans une organisation pour maîtriser ses activités et atteindre ses objectifs.




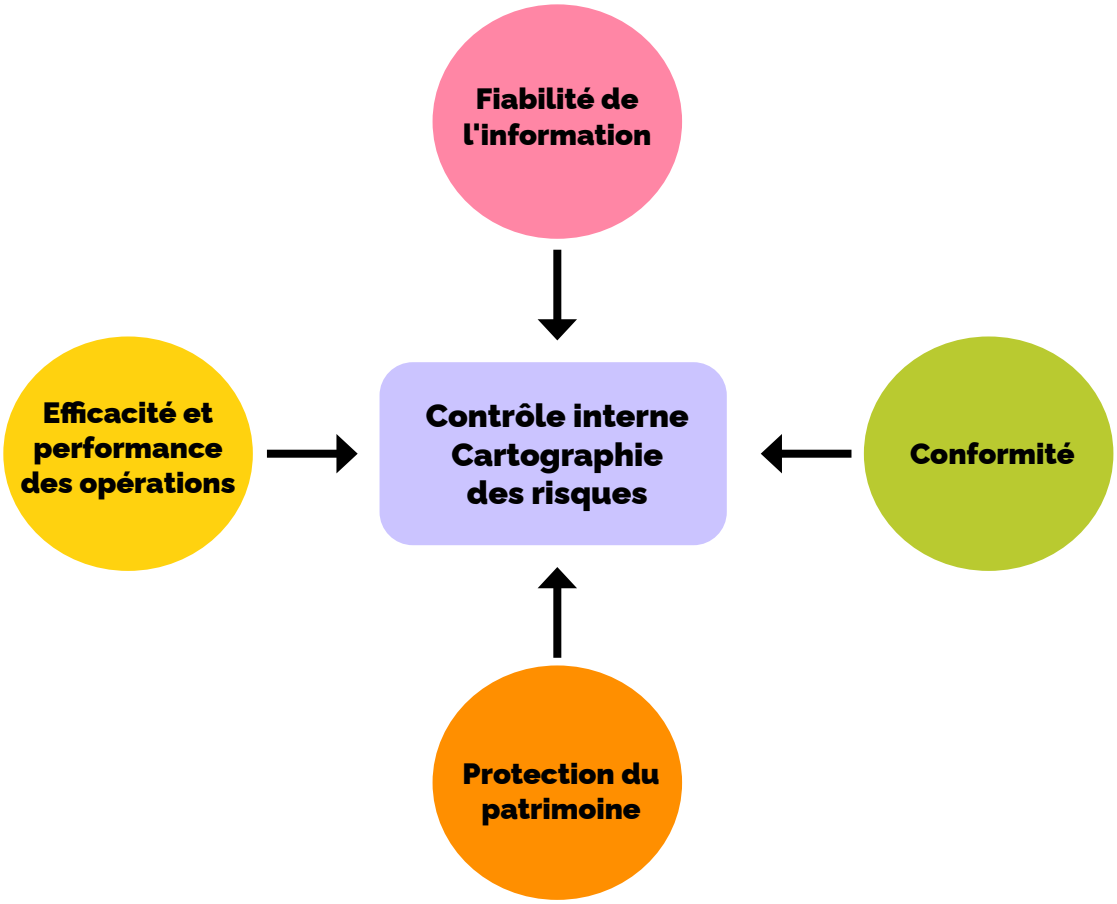


**Ces deux actions cumulées permettent d'initier une stratégie juridique de la gestion du risque et de la conformité.**

# COMMANDE PUBLIQUE ET ASSURANCES

## Les marchés de Lunel Agglo

### Quelques chiffres

- Environ **28 marchés** passés selon une procédure adaptée
- Environ **3 marchés** passés selon une procédure formalisée
- **1 délégation** de service public

**La Commission d'Appel d'Offres (CAO) s'est réunie à 3 reprises cette année pour l'attribution des marchés publics passés selon une procédure formalisée. La Commission de Délégation de Service Public (CDSP) s'est réunie 2 fois dans le cadre de procédures de délégation de service public.**

La Direction de la commande publique et des assurances aide les services de Lunel Agglo dans la définition de leurs besoins, rédige les marchés, sécurise les procédures et suit l'exécution administrative des marchés.

## Focus sur les principaux marchés publics lancés dans l'année

- **Prestations d'impression de documents** pour les services de la Communauté d'Agglomération Lunel Agglo
- **Marché relatif à la création de la nouvelle marque de mobilité** de Lunel Agglo et de sa charte graphique
- **Prestations de traitement par absorption sur charbon actif pour la mise en conformité vis-à-vis des normes sanitaires liées à la présence de PFAS**
- **Travaux d'urgence de reprise de chaussée**
- **Assistance à maitrise d'ouvrage** pour le contrôle des délégations de service public de Marsillargues, Saint-Just et Saint-Nazaire de Pézan
- **Marché subséquent de billettique**
- **Développement et mise en œuvre d'une application Maas**
- **Marché de ramassage, de transport et de mise en fourrière des animaux errants** sur le territoire de l'Agglo
- **Prestation d'entretien, de maintenance et de rénovation de l'éclairage public** sur le patrimoine de Lunel Agglo
- **Acquisition de supports et matériels numériques pour l'adaptation aux nouveaux usages** de la médiathèque intercommunale
- **Fournitures de composteurs** individuels et collectifs
- **Concours de maîtrise d'œuvre** pour la construction d'un bâtiment dédié à l'enfance au nord de Lunel Agglo
- **Accord-cadre de maîtrise d'œuvre** pour la requalification de la Zone d'Activités Économiques les Fournels 1 à Lunel
- **Prestations de distribution d'imprimés** pour la Communauté d'Agglomération
- **Audit** relatif au service enfance



Vue 3D du futur complexe aquatique (visuel non contractuel) ©Ekhos

## Les marchés publics liés à la mise en œuvre du Plan Pluriannuel d'Investissement

- **Requalification de la Zone d'Activités Economiques les Fournels 1 à Lunel** : attribution de l'accord-cadre de maitrise d'œuvre urbaine et de coordination architecturale et paysagère
- **Pôle d'insertion** : maîtrise d'œuvre pour la construction du bâtiment
- **Bâtiment dédié à l'enfance** au nord de Lunel Agglo : maîtrise d'œuvre pour la construction du bâtiment
- **Centre aquatique intercommunal** : attribution du marché public global de performances et lancement de la procédure en vue de la mise en place d'une délégation de service public

Les projets PPI ont donné lieu à la mise en œuvre de procédures particulières avec constitution de jurys dans le cadre de concours de maîtrise d'œuvre :

- **Le Centre aquatique intercommunal**
- **La création d'un Pôle d'insertion**
- **La création d'un bâtiment dédié à l'enfance** au nord de Lunel Agglo

## Les clauses sociales et solidaires

Depuis plusieurs années, Lunel Agglo intègre des critères de développement durable et des clauses sociales dans ses marchés publics : charte chantier propre, critères environnementaux, clauses anti-gaspillage et recours aux produits biologiques en restauration collective, produits labellisés...

Lunel Agglo s'engage à soutenir et à faciliter l'accès à l'emploi pour des personnes en grande difficulté sociale et professionnelle à travers les clauses sociales dans ses marchés publics.



**En 2025**

**950**
**heures d'insertion ont été réalisées**

Soit
**10**
contrats

pour
**10**
participants

**L'engagement de Lunel Agglo en matière d'insertion se traduit enfin à travers le financement de la PLIES et de la Mission locale.**

## Les marchés publics pour le compte des communes et les groupements de commandes

### Les groupements de commandes

Lancement d'un groupement de commandes pour l'achat de fournitures courantes de bureautique et de ramettes de papier.

### Assistance des communes

Pour l'année 2025, la direction de la commande publique et des assurances a été sollicité par le SIVOM du RPI de Fontbonne dans le cadre de la convention de mutualisation existante.

Le marché relatif à la préparation, la fourniture et la livraison de repas pour la restauration scolaire en liaison froide a ainsi été lancé et attribué pour prise d'effet au 1er septembre 2025.

### Les marchés d'assurance et leurs suivis

La direction de la commande publique et des assurances de Lunel Agglo suit les contrats et fait le relais auprès des assureurs ou exerce les recours directs dans le cadre du traitement des sinistres :

- Flotte automobile (6 sinistres)
- Dommages aux biens / responsabilité civile (10 sinistres)

## Organisation au sein du service



La direction de la commande publique et des assurances est composée de 3 agents (une directrice, une gestionnaire commande publique et une gestionnaire assurances).
L'effectif est au complet depuis le 1er septembre 2025.

# LES RESSOURCES HUMAINES

La structure, l'évolution des dépenses
et des effectifs de Lunel Agglo

## Au 31 décembre 2025

| | Hommes | Femmes | Total |
|---|---|---|---|
| Titulaires | **60** | **72** | **132** |
| Contractuels | **39** | **67** | **106** |
| Vacataires contrat droit privé | **1** | **4** | **5** |
| Total | **100** | **143** | **243** |

**Titulaires et contractuels confondus :** 32 postes concernent des emplois de catégorie A.
**Les autres sont des emplois de catégorie B (38) et des emplois de catégorie C (173).**

## Répartition des effectifs par catégorie et par filière

### Catégories

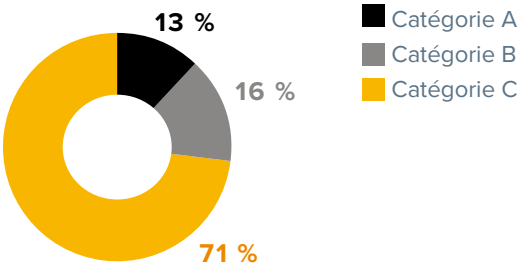


### Filières

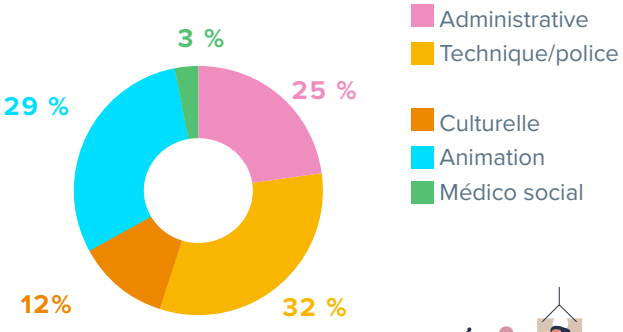


Les effectifs se stabilisent.



### Pyramide des âges sur les postes permanents et non permanents

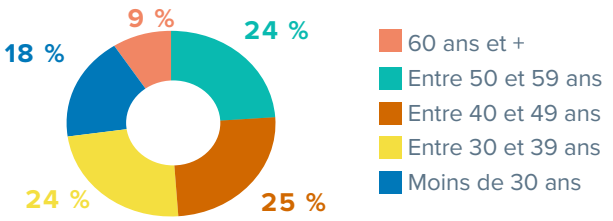


**58 % des agents ont plus de 40 ans et 42 % moins de 40 ans.**

## Les faits marquants de 2025

### Les réunions du Comité Social Territorial

Le Comité Social Territorial (CST) s'est réuni 4 fois en 2025.

**Les comités sociaux territoriaux traitent les questions relatives :**

- À l'organisation, au fonctionnement des services et aux évolutions des administrations ;
- À l'accessibilité des services et à la qualité des services rendus ;
- Aux orientations stratégiques sur les politiques de ressources humaines ;
- Aux lignes directrices de gestion en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels. La mise en œuvre des lignes directrices de gestion fait l'objet d'un bilan, sur la base des décisions individuelles, devant le comité social ;
- Aux enjeux et aux politiques d'égalité professionnelle de lutte contre les discriminations ;
- Aux orientations stratégiques en matière de politique indemnitaire et d'action sociale ainsi qu'aux aides à la protection sociale complémentaire ;
- À la protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à la sécurité des agents dans leur travail, à l'organisation du travail, au télétravail, aux enjeux liés à la déconnexion et aux dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, à l'amélioration des conditions de travail et aux prescriptions légales et afférentes ;
- Aux autres questions prévues par décret en Conseil d'État.



### Bilan du télétravail après deux ans de mise en œuvre

Le conseil communautaire du 9 février 2023 a validé la charte sur le télétravail. 54 agents sont concernés dont 42 agents sont des femmes.



**54** agents
sont en télétravail
1 jour / semaine
dont 42 sont des femmes

### Mise en place du dispositif de signalement

Ce dispositif mis en place en collaboration avec le CDG34, permet aux agents victimes ou témoins d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes, de menaces ou de tout autre acte d'intimidation, d'orienter les agents vers les autorités compétentes en matière d'accompagnement, de soutien et de protection en se manifestant auprès du CDG 34 via une adresse électronique dédiée : signalement@cdg34.fr.

### Livrets d'accueil

Afin de faciliter l'accueil des nouveaux arrivants, des livrets d'accueil sont distribués depuis juin 2025.

### Aides sociales

En parallèle du financement de l'aide sociale de **62 040 €** accordée aux agents, par le biais du COS 34, Lunel Agglo a octroyé une aide de **20 000 €** à l'Amicale du personnel (soit un total de **82 040 €**)

### Risque Prévoyance

**- Garantie maintien de salaire**

Depuis le 1er janvier 2025, la collectivité propose un contrat collectif à adhésion facultative : Collecteam permettant de compenser les pertes de salaire en cas d'incapacité de travail temporaire, d'invalidité permanente, de décès si l'option a été prise.

Ce sont **32 agents** qui ont adhéré au contrat et qui bénéficient donc de la participation au financement des garanties à hauteur de 7 euros/mois.

**- Mutuelle santé**

Actuellement Lunel Agglo est sur le système de labellisation (contrat individuel labellisé, comportant le panier de soins de référence, prévu dans le texte). Seuls les agents remplissant les conditions émises par la loi peuvent percevoir les 15 €.
En parallèle, une étude est menée sur la possibilité d'adhérer au contrat collectif MNT.

### Bien-être et qualité de vie au travail

Le rapport d'activité de la médecine préventive nous a renseigné pour la première année sur le bien-être et la qualité de vie au travail des agents de Lunel Agglo : sur 95 visites médicales et entretiens infirmiers réalisés, 76 répondants.

**Satisfaction au travail** - Note moyenne des agents : **7,36/10**
**L'échelle du stress au travail** est relativement basse avec une moyenne de **2,79 sur 10.**
Les représentants du personnel de leur côté ont mené un sondage qui semble aller dans le même sens.
Les résultats du baromètre du bien-être à Lunel Agglo. Sur 215 agents interrogés, 160 agents ont répondu, soit 74 % de retour. Les agents de Lunel Agglo se sentent plutôt bien au travail (90% sont satisfaits). Ce bien-être repose sur : l'ambiance dans l'équipe, l'autonomie, l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle, la reconnaissance du supérieur hiérarchique.

**La majeure partie des sondés gèrent bien leur stress** (58 %) mais 7 % des sondés en souffrent (11 agents).
Pour ce qui est du sentiment ressenti par les nouveaux arrivants : globalement très positif (84 % des sondés).



### L'index égalité femmes-hommes

La loi n°2023-623 du 19 juillet 2023, visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique, a mis en place un dispositif appelé "index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes" dans les trois versants de la fonction publique, sur le modèle de celui qui existe dans le secteur privé depuis 2019.

En tant qu'EPCI de plus de 40 000 habitants gérant au moins 50 agents, Lunel Agglo est concernée. Cet index a pour objectif de mesurer les écarts de rémunération et de promotion entre les femmes et les hommes par le biais d'une obligation de publication d'indicateurs et d'objectifs à atteindre. Il vise ainsi à évaluer "le degré d'implication des employeurs publics dans la mise en œuvre d'une politique d'égalité professionnelle" et à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.

**Lunel Agglo a un index très favorable à savoir 96. Pour la deuxième année consécutive, il dépasse largement la cible de 75 points.**

# LES MOYENS TECHNIQUES



Une équipe pluridisciplinaire au service des actions de l'Agglomération et en soutien aux communes du territoire

**Les services techniques de la Communauté d'Agglomération Lunel Agglo constituent une équipe polyvalente et pluridisciplinaire, mobilisée au quotidien pour accompagner les projets de la collectivité et soutenir les communes du territoire. Travaillant en transversalité avec l'ensemble des services, ils contribuent à la mise en œuvre opérationnelle des actions intercommunales tout en assurant l'entretien et la valorisation du patrimoine communautaire. L'année 2025 a été marquée par une diversification des missions ainsi que par la poursuite d'importants investissements.**

Avec près de 1 500 interventions réalisées en 2025, l'activité des services techniques s'est encore intensifiée. Les équipes interviennent sur l'ensemble des sites sous gestion intercommunale afin d'en assurer l'entretien courant, les contrôles périodiques et la réalisation de travaux en régie. Plusieurs chantiers ont ainsi été menés en interne, notamment la rénovation de l'ALSH de Saint-Just et de logements d'urgence, avec des interventions en peinture, plomberie et menuiserie. Ces opérations illustrent la capacité des équipes à mobiliser des compétences variées pour répondre efficacement aux besoins du territoire.




Le patrimoine intercommunal représente un large champ d'intervention. Les services techniques assurent la gestion et l'entretien d'espaces structurants tels que le **Pôle d'Echanges Multimodal** de la gare de Lunel, les **déchèteries** ou encore la **voie verte reliant Lunel à Marsillargues**. Ils veillent également au suivi des **Zones d'Activités Économiques** (ZAE) **intercommunales,** avec des actions régulières sur les espaces verts, le renouvellement de l'éclairage public, le nettoyage et la réfection de la voirie. Parallèlement, les équipes assurent l'entretien et le suivi de la flotte de véhicules, composée de véhicules légers et d'engins techniques, indispensables à la bonne conduite des missions.




ZAE Luneland

Entretien des espaces paysagers du PEM

## Des services apportés aux communes

Au-delà de leurs missions propres, les services techniques apportent un soutien logistique essentiel aux communes membres. En 2025, ils ont assuré le prêt d'un matériel largement renouvelé – tables, chaises, grilles, tribunes, barrières taurines – permettant d'accompagner l'organisation de **67 manifestations sur le territoire**.

Les équipes sont également mobilisées pour les événements portés par la Communauté d'Agglomération, tels que les conseils communautaires ou les actions proposées par les différents services (Prox Aventure, Zumba Party, Octobre Rose...). Elles prennent en charge l'ensemble de la logistique nécessaire : livraison et installation du matériel, achats, mise en place et nettoyage. **Par leur réactivité, leur polyvalence et leur expertise, les services techniques jouent ainsi un rôle clé dans le bon fonctionnement des équipements intercommunaux et dans l'accompagnement des initiatives locales, contribuant pleinement au dynamisme du territoire.**



Déménagement du service Enfance au siège de l'Agglo pendant toute la durée des travaux

Vue du ciel du site des services techniques de Lunel Agglo

## La mise en œuvre d'un programme de travaux ambitieux

Au titre de la gestion de son patrimoine, de nombreux travaux ont été engagés en 2025 sur certains bâtiments et équipements de la Communauté d'Agglomération que ce soit dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Investissement ou de l'entretien courant des bâtiments.

### La construction du centre aquatique Pierre Soujol

*Travaux en cours*

C'est l'un des projets phares de l'Agglomération : construire une structure d'envergure pour l'ensemble des habitants du territoire pouvant accueillir plus de public pour l'apprentissage scolaire, les associations sportives et les loisirs. Il comprendra 1 200 m$^2$ de bassins intérieurs et extérieurs, une pataugeoire, une aire de jeux, des terrasses et des locaux dédiés aux clubs. Après la déconstruction d'Aqualuna achevée en février 2025 et la délivrance du permis de construire, les travaux de construction du centre aquatique ont débuté en janvier 2026, pour une période estimative de 18 mois.

Vue 3D du futur complexe Pierre Soujol



Dernière phase de la déconstruction



La déconstruction s'est achevée en février 2025, le terrain est prêt pour la construction

### La rénovation du bâtiment accueillant le service Enfance

*Travaux en cours*

Afin de répondre à une demande croissante des familles, le bâtiment situé avenue des Abrivados à Lunel va être agrandi et rénové pour offrir un meilleur accueil et créer un espace dédié. L'espace d'accueil du public sera ainsi agrandi, avec des espaces définis par secteur pour une meilleure orientation. Les conditions d'accessibilité seront également facilitées. Dans le cadre de cette extension, le

Relais Petite Enfance disposera d'un espace adapté à ses missions. Un étage partiel va être créé pour cela. Enfin, les locaux feront l'objet d'une rénovation énergétique globale. Les travaux, inscrits également dans le Plan Pluriannuel d'Investissement, ont débuté en mars 2025 et se poursuivent actuellement.



Les travaux ont débuté au service Enfance



Avancée du chantier - septembre 2025

**et Lunel-Viel**

*Inauguré en 2025*

La Communauté d'Agglomération favorise les mobilités actives. Le maillage du territoire se poursuit pour relier les communes, rejoindre la mer, se rendre à la gare ou sur son lieu de travail à vélo. Après la voie verte de Lunel à Marsillargues, celle reliant Lunel-Viel à Valergues, Lunel Agglo a assuré en 2025 l'aménagement d'un parcours d'1,5 km le long du chemin de Lunel-Viel, entre la rue de la Barthelasse à Lunel-Viel et la zone commerciale des 4 saisons à Lunel. La piste, de 3 mètres de large, est parallèle à la RN 113, mais totalement séparée de celle-ci. Cet itinéraire, connecté aux aménagements cyclables des deux communes, dessert leurs établissements scolaires et équipements respectifs.

Arrière du bâtiment

**Transformation du Pôle Entreprendre**

*Travaux en cours*

La rénovation du Pôle Entreprendre a débuté en juillet 2025. À la clef, de nouveaux services, des équipements modernisés et une exemplarité environnementale. Ce lieu sera à disposition de toutes les entreprises recherchant conseils et informations utiles à leur développement ou à leur création. Il a vocation à être identifié comme le lieu de référence connu de toutes les entreprises, sans distinction de taille ou de secteur d'activité. Il sera entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

**Un nouvel aménagement cyclable entre Lunel**




Les travaux de façade



Dépose de l'enrobé 11 avril 2025



Le Président, Jérôme Boisson et l'élu en charge de la mobilité lors de l'inauguration de la piste cyclable le 18 juin 2025

Les projets de rénovation de l'aire d'accueil des gens du voyage, d'un nouvel ALSH sur la commune d'Entre-Vignes ou encore celui consacré à la Maison de l'insertion et des solidarités se sont poursuivis en 2025 par les études de maîtrise d'œuvre spécifiques à chacun d'entre eux.

**Ces investissements intègrent de manière systématique des enjeux de développement durable avec une attention particulière portée sur la performance énergétique (voir p.60 : rapport annuel de développement durable 2025).**

# BILAN SACPA

Service pour l'Assistance et le Contrôle des Populations Animales

Dans le cadre de sa compétence relative à la gestion de la fourrière animale et à la régulation des populations félines errantes, Lunel Agglo s'appuie sur les prestations du Centre animalier SACPA (Société d'Assistance pour le Contrôle des Population Animales) de Vallérargues (Gard).

En 2025, la **SACPA a réalisé 295 interventions**, soit une hausse d'environ 11 % par rapport à 2024 (265 interventions), traduisant une sollicitation accrue du service sur le territoire. L'activité demeure principalement concentrée sur la commune de Lunel, qui représente la majorité des interventions, suivie par Entre-Vignes et Marsillargues.

## Gestion des animaux

Au total, **263 animaux ont été pris en charge**, dont une majorité de chats (178) et 83 chiens. Cette augmentation par rapport à 2024 (234 animaux) confirme une progression de l'activité.

Le taux d'identification reste contrasté avec **54,55 % de chiens** identifiés contre seulement **11,11 % pour les chats.** Ce constat met en évidence la persistance d'un défaut d'identification des chats, déjà observé les années précédentes.

La **durée globale d'hébergement s'établit à 2 421 jours**, en baisse de 22.85 % par rapport à 2024, traduisant une amélioration de la gestion des séjours.
Chez les chiens, plus de la moitié (55 %) sont restitués, tandis que les chats sont majoritairement relâchés sur site dans le cadre de la gestion des chats libres.

## Gestion des chats libres

Dans le cadre de sa compétence en matière de régulation des populations félines, Lunel Agglo a poursuivi en 2025 les campagnes de capture, stérilisation et relâche des chats errants, en partenariat avec la SACPA.
Au cours de l'année, **71 chats libres ont été pris en charge,** contre 55 en 2024, soit une augmentation d'environ 29 %. Cette évolution traduit la poursuite des actions engagées par la collectivité pour limiter la prolifération des chats errants, tout en respectant la réglementation en vigueur. Les campagnes sont réalisées à la demande des communes ou des administrés et mises en œuvre selon un protocole encadré : capture, examen vétérinaire, identification, stérilisation puis relâche sur site.
Cette progression témoigne d'une mobilisation continue du territoire sur cet enjeu de santé publique et de bien-être animal.

**L'année 2025, en quelques chiffres**

**295**
interventions
réalisées sur l'ensemble des communes

**263**
animaux pris
en charge

dont
**178**
chats

dont
**83**
chiens

et dont
**2**
autre animal

## Campagne de capture et stérilisation des chats par commune en 2025

- Entre-Vignes - Saint-Christol
- Entre-Vignes - Vérargues
- Lunel
- Lunel-Viel
- Villetelle



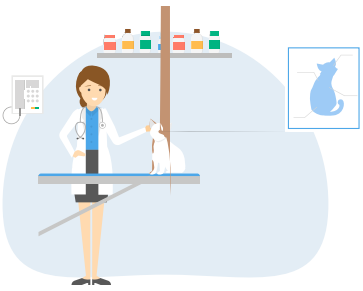

# UNE COMMUNICATION AU SERVICE DES PUBLICS

## Informer, fédérer, innover

La communication de Lunel Agglo accompagne les politiques publiques conduites par l'intercommunalité et décidées par le conseil communautaire. Sa mission est de porter à la connaissance des habitants les différents enjeux, les décisions, les réalisations initiées sur le territoire par les élus.

Au-delà de cette mission, elle joue un rôle important de service public en matière d'environnement, de santé, de vivre ensemble et touche à tous les domaines de la vie quotidienne.

**Nombre de supports imprimés en 2025**

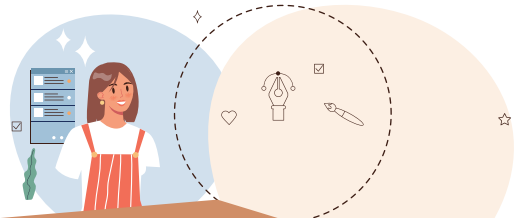

Par ailleurs, la création de palissades de chantier s'est poursuivie en 2025 sur les grands projets de l'Agglo à savoir la rénovation du Pôle Entreprendre, la rénovation et extension du Service Enfance ou encore le Centre Aquatique. L'objectif : assurer une visibilité de l'Agglo tout en informant le grand public sur les travaux en cours.

## Les grands sujets de communication en 2025

**> La vague jaune et noire se propage**

En 2024, de nombreux supports et signalétiques avaient été mis aux couleurs de Lunel Agglo. Cependant dans une logique de rationalisation de la dépense, certains supports n'ont été mis à jour qu'en 2025 : véhicules, réassort de documents papier, adhésifs. Une mise à jour de la palette colorimétrique du site web a été effectuée.

**> Une nouvelle cérémonie commune avec la Ville de Lunel pour les vœux 2025**

Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Lunel et la Communauté d'Agglomération ont célébré les traditionnels vœux à la population lors d'une cérémonie commune le 17 janvier 2025.




Près de 900 personnes ont fait le déplacement à la Halle des sports intercommunale pour assister à cette soirée placée sous la thématique de l'eau. Dans le cadre de cette mission, l'agence Evelyne a été retenue pour la

gestion événementielle, la réalisation d'une vidéo et la création graphique autour de l'événement. Le service communication de l'Agglo a travaillé de manière conjointe avec la Ville à l'organisation de l'évènement, notamment sur les choix relatifs à la communication et aux orientations créatives.

Cette mission a notamment consisté à participer aux différentes réunions et comités jusqu'au Jour J, au tournage du film diffusé lors de la soirée, à gérer les équipes créatives pour produire les différentes supports (vidéo, carte de vœux, encarts presse, déclinaisons web et réseaux sociaux, affiches...), gérer les équipes événementielles en amont et sur place le jour de la cérémonie.

**> Deux grandes campagnes de communication institutionnelle**

En 2025, Lunel Agglo a poursuivi sa collaboration avec l'agence Institutions et Projets afin de renforcer l'image du territoire, son attractivité et affirmer son identité.

Après une campagne d'attractivité et de notoriété destinée à mettre en lumière les richesses de notre territoire, un deuxième volet axé proximité a été déployé au début du printemps. Cette deuxième campagne uniquement déployée sur le territoire avait un double objectif : à la fois rappeler les grands domaines d'actions de l'Agglo tout en soulignant la qualité de vie qu'elle offre. Trois visuels ont été déclinés autour d'un jeu de mot propre au « parler » de notre territoire : « Ô qu'on nait bien ici », « Ô qu'on se sent bien ici », « Ô qu'on vit bien ici ». Parmi les supports utilisés : les supports print et digitaux de l'Agglo, des encarts dans la presse locale, de l'affichage 120*176 dans les communes et sur le réseau Médiaffiche.




Campagne d'affichage 120x176




Au début de l'été, le troisième volet dédié aux grands projets a été lancé. L'objectif de cette nouvelle campagne était de rendre compte aux habitants de l'avancée des grands projets structurants du mandat (sous la bannière « Des projets qui nous relient ») à savoir : la construction du Centre Aquatique, du nouveau Service Enfance, la rénovation du Pôle Entreprendre ou encore la création de nouvelles liaisons cyclables. Deux temps forts ont été programmés. Fin juin, un dispositif complet a été mis en place : carrousels et publications sur les réseaux sociaux, encarts presse Midi Libre, campagne d'affichage en 320*240 cm pour davantage de visibilité. Un dossier spécial intitulé « Investir pour l'avenir de Lunel Agglo » a été publié dans le magazine estival charté pour l'occasion et distribué aux élus lors du conseil communautaire dit « extraordinaire ». Ce dossier dressait un point d'étape sur les projets concrets du PPI. Fin août, une deuxième vague d'affichage 120*176 sur le réseau Cityz Média et des publications sur les réseaux ont clôturé la campagne.




Campagne d'affichage 320x240




Carroussel pour les publications Instagram




Dossier spécial grands projets

### > Lancement de la marque mobilité Olé

Le 15 juillet 2025, Lunel Agglo est devenue officiellement Autorité Organisatrice des Mobilités. Pour accompagner cette prise de compétence, le service communication a collaboré avec l'agence RC2C, après appel d'offres pour la création de sa marque de mobilité.

L'un des objectifs de la nouvelle marque est de mieux faire connaître, plus largement, l'offre de mobilité de son territoire. L'Agglo a l'ambition de développer l'usage du réseau par **une meilleure visibilité, lisibilité, intermodalité et attractivité.**

Après un travail d'échanges, une plateforme de marque a été élaborée par l'agence, qui a ensuite abouti à un naming malin et une identité forte avec la marque "Olé", initiales de "Osez l'écomobilité !", la signature qui l'accompagne. Une marque ensoleillée qui matche avec la nouvelle stratégie de transports de l'Agglo qui investit dans des véhicules verts, développe les modes alternatifs à la voiture individuelle tout en faisant un clin d'œil aux traditions locales. Dans l'imaginaire collectif, l'expression « Olé » est joyeuse et témoigne d'un enthousiasme collectif. Très courte, presque une onomatopée, « Olé » imprime les esprits par un impact très fort. Elle accompagne les esquives ou les mouvements dans le stade, et donc pleinement synonyme d'agilité et de mobilité.

**Osons l'écomobilité !**




Après la rédaction de la charte graphique, le service communication et RC2C ont travaillé conjointement sur la campagne de lancement mettant en lumière les avantages des transports en commun au quotidien. Après un lancement en demi-teinte le 15 juillet en raison du décès du Président, la marque mobilité a officiellement été présentée au public le **vendredi 19 septembre**, au Pôle d'échanges multimodal de Lunel à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité.




Oriflamme




120x176 cm de la campagne de dévoilement de la marque





Présentation de la marque lors de la semaine de la mobilité



Présentation de la nouvelle flotte de bus et de minibus lors du conseil d'agglomération

**> Une communication de crise autour des PFAS**

En janvier, une enquête menée par UFC-Que Choisir, relayée par Midi Libre, a suscité des inquiétudes sur la qualité de l'eau potable sur notre territoire. Le service communication a travaillé main dans la main avec le service eau potable et la direction cadre de vie et moyens techniques afin d'informer au mieux les citoyens sur la gestion des polluants émergents appelés PFAS dans l'eau potable et les solutions mises en place dans 3 communes. Une rubrique dédiée a été créée sur le site présentant les dispositifs et les résultats des analyses mis à jour régulièrement. Des articles réguliers sur le site et dans le magazine ont été publiés pour s'assurer de la bonne information des citoyens. En parallèle, un travail de relations presse a également été mis en place.

En parallèle, de nombreux supports liés au réseau intercommunal ont été modifiés à savoir les fiches horaires, le plan du réseau, la billettique temporaire, etc.




Les titres de transport


Hérault Tribune

PFAS dans l'eau potable : Lunel Agglo contre-attaque avec du charbon actif

Article de Hérault Tribune paru en juillet

Article du Métropolitain paru en juillet

Interview du directeur départemental de l'ARS venu parler de la situation lors du conseil communautaire de février 2025

## Les visites

Le service communication a notamment participé à l'organisation de la visite des unités de traitement des eaux à Lunel-Viel et Saint-Just le jeudi 21 août par François-Xavier Lauch, Préfet de l'Hérault et Murielle Kordylas, directrice adjointe départementale de l'Agence régionale de santé Occitanie.



Visite du Président Jérôme Boisson, du 1er Vice-Président Stéphane Dalle, du Vice-Président en charge de l'eau et de l'assainissement Patrice Spéziale au siège de l'ARS Occitanie à Montpellier en février



François-Xavier Lauch, Préfet de l'Hérault et Murielle Kordylas, directrice adjointe départementale de l'Agence régionale de santé Occitanie, visitent les unités de traitement des eaux à Lunel-Viel et Saint-Just




Dans le cadre du Salon des Maires et des Collectivités, Jérôme Boisson, Président de LunelAgglo, participe à une table ronde avec Veolia autour du traitement des PFAS dans l'eau potable.

**> Lancement de la plateforme "Que faire de mes déchets ?"**

En 2025, l'Agglo a conclu son premier marché global de performance qui inclut dans la collecte des déchets, des critères pour être plus vertueux en la matière. En juin, une conférence de presse a été organisée en présence de la Société Méditerranéenne de Nettoiement pour expliquer les enjeux de ce marché.

Parmi les nouveautés proposées, Lunel Agglo a lancé sur son site **lunelagglo.fr** une plateforme qui recense toutes les informations et ressources liées à la gestion et à la réduction des déchets et permet d'encourager le don entre particuliers via le site donnons.org. Le service communication a travaillé main dans la main avec le service déchets et le délégataire pour intégrer cet outil de manière harmonieuse et efficiente sur le site de l'Agglo. Des articles sur le site et dans le magazine ont été régulièrement publiés pour encourager les habitants à utiliser cet outil ressource. La couverture du calendrier de collecte des déchets 2026 y est d'ailleurs consacrée.

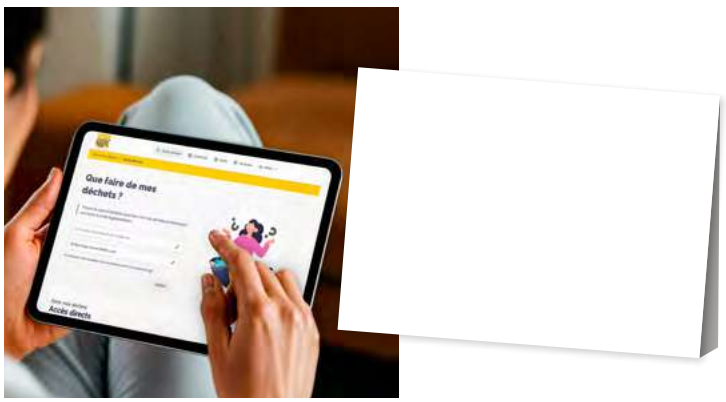

## La communication numérique à la loupe

### Le site web

**178 844**
visites, contre 167 116 visites en 2024
**(+ 7,4 %)**

**415 746**
pages vues
contre 374 849 en 2024
**(+ 11,3 %)**

**44 114**
téléchargements
contre 42 563 en 2023
**(+ 4,4 %)**

(Statistiques du site web **www.lunelagglo.fr**)

Et aussi : un soutien opérationnel aux différents sites et réseaux sociaux des services (Ambrussum, Réseau des médiathèques...) ainsi qu'aux communes du territoire pour la communauté de sites.

### Les newsletters

**6**
**newsletters à l'abonnement : éco, actu du territoire, Mag', invitation, prévention déchets, SIG**

**43**
campagnes emailing

**61 695**
emails envoyés




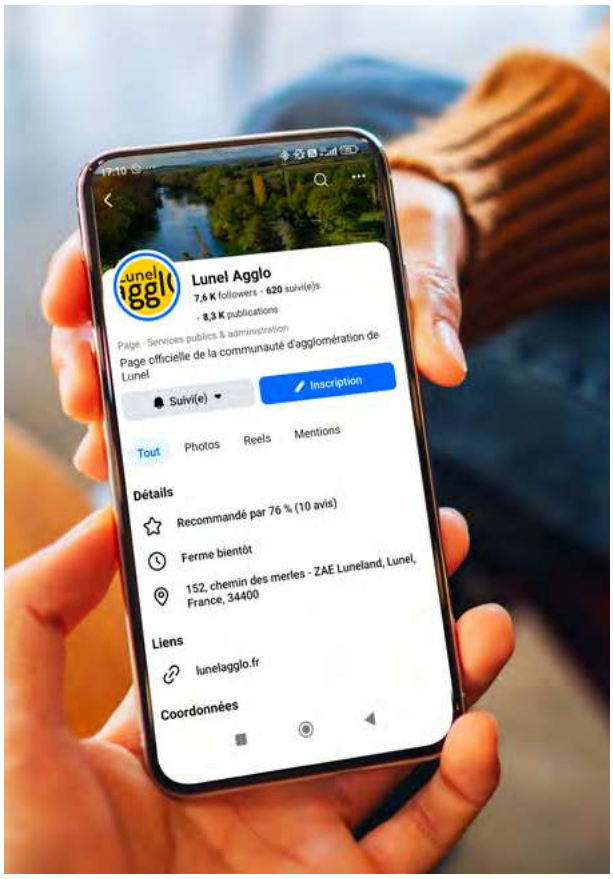


### Les réseaux sociaux

**7 819 abonnés à la page Facebook** de Lunel Agglo **1 798 995 vues** dont **59,7 %** de non followers et **40,3 %** de followers

**2 350 abonnés au compte Instagram** de Lunel Agglo, **24 284 vues** dont **23,9 %** de non followers et **76,1 %** de followers

**2401 abonnés à la page Linkedin de Lunel Agglo** au 26 décembre 2025 (**+ 28%** par rapport à 2024) **; 107 739 impressions ; 1830 réactions**

**194 vidéos** réalisées en 2025 **avec PlayPlay**



# INFORMATIQUE

## Missions principales du service

- Suivi administratif et technique, maintenance préventive et curative des systèmes et de l'infrastructure informatique ;
- Conception, mise en œuvre et supervision des procédures et systèmes de sécurité ;
- Conception d'actions de sensibilisation à la cybersécurité ;
- Évolutions fonctionnelles du système d'information ;
- Études et conseils au bénéfice des services et/ou des élus.

## Gestion administrative et technique du parc

La Direction des Systèmes d'Information (DSI) de Lunel Agglo est en charge du maintien en conditions opérationnelles de l'ensemble de l'infrastructure informatique et du parc suivant :

| | |
|---|---|
| **254** postes informatiques en production au 31/12/2025 (- 4,15 %) | **16** sites sur lesquels le parc informatique est déployé (ALSH compris) |
| **13** serveurs applicatifs virtualisés (stable) | **35** imprimantes (stable) |
| **14** copieurs réseau (stable) | **91** lignes mobiles (+ 2.20 %) |



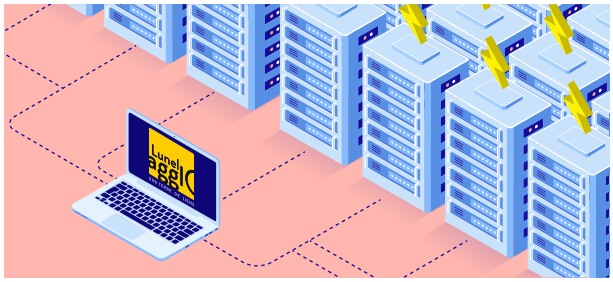

Le volume du parc de matériel en exploitation se maintient, les effectifs d'agents à équiper étant stables. La hausse du nombre de lignes mobiles est liée à la suppression progressive des lignes analogiques, la suppression progressive du réseau téléphonique sur support cuivre étant acté par l'opérateur historique, avec une suppression définitive à l'horizon 2030. Lunel Agglo a donc su anticiper ce changement et remplacer les lignes « techniques » (alarmes, ascenseurs...) par des lignes GSM spécifiques, au coût de fonctionnement inférieur.




## Support assuré aux agents :

| | |
|---|---|
| **760** tickets d'assistance ont été ouverts en 2025 ( - 11.22% par rapport à 2024), dont : | |
| **81,05 %** d'assistance au fonctionnement ou ajout de fonctionnalités | **18,95 %** dysfonctionnements réels (contre 33.64 % en 2024). |

Le nombre de tickets ouverts revient aux niveaux antérieurs (2023), les agents s'appropriant progressivement les nouveaux outils mis en place. Le nombre de dysfonctionnements constatés poursuit son repli, mettant en évidence la fiabilisation sans cesse croissante de l'infrastructure informatique et consacrant les efforts fournis dans la modernisation constante des équipements.




## Cybersécurité

**La menace cyber reste élevée en 2025, s'inscrivant désormais comme un critère de préoccupation constante et une activité pérennisée.**

Afin de réduire la surface d'attaque que pourrait induire la multiplication de prestataires extérieurs, Lunel Agglo internalise au maximum les opérations de suivi et maintenance de ses systèmes, mais peut nouer néanmoins des partenariats avec des prestataires reconnus pour leur très haut degré d'expertise dans le domaine de la cybersécurité.

Nous rappelons, cette année encore, que n'importe quelle entité, quelle que soit sa taille et son secteur d'activité, peut faire l'objet d'une cyberattaque bloquant la totalité de son système d'information et paralysant, de fait, une part importante de son activité. L'ajustement permanent de nos dispositifs de sécurité informatique s'est donc poursuivi en 2025 et les actions régulières de sensibilisation des utilisateurs aux bonnes pratiques de sécurité seront régulièrement menées.

### L'email, vecteur d'attaque principal

L'email reste, en 2025, un des vecteurs d'attaque le plus utilisé, 91 à 94 % des cyberattaques selon les sources (pourcentages identiques à l'année 2024). À noter que l'apparence des mails malveillants gagne constamment en réalisme, notamment grâce à l'utilisation massive de l'IA par les groupes cybercriminels.

Ainsi, la Direction des Systèmes d'information de Lunel Agglo a été appelée à gérer une tentative d'attaque ciblée sur ses systèmes du 17 au 27 juillet 2025.

Nos outils de protection ont permis :

- **De déterminer** l'origine géographique de l'attaque ;
- **De surveiller** les différents points d'accès attaqués ;
- **De mettre** rapidement en place les contre-mesures appropriées ;
- **D'avertir** l'entité dont l'adresse mail était usurpée, en l'invitant à réaliser ses propres actions de sécurité.

L'attaque a en outre permis de tester les procédures d'alertes internes, du déclenchement des tentatives d'intrusion, jusqu'à la remise du rapport final à la Direction. La mise en échec de cette attaque ciblée consacre donc les efforts entrepris et doit inciter au maintien de la vigilance et à la poursuite des travaux de réduction de notre surface d'attaque.

## Évolutions du système d'information

### Renouvellement du parc informatique de la médiathèque

La DSI a pris en charge les opérations inhérentes au renouvellement de la totalité du parc informatique de la médiathèque intercommunale.

Suite au marché passé en 2024, la DSI a réceptionné, paramétré puis déployé **80 postes de travail,** autant d'écrans et une douzaine d'imprimantes, sur le site principal et les bibliothèques partenaires.

Outre le remplacement de matériels vieillissants, le renouvellement a également permis une offre de services élargie.

### Renouvellement des postes de travail de 42 agents

Outre les postes déployés au bénéfice de la médiathèque, 42 postes supplémentaires ont été déployés dans le cadre des renouvellements programmés.
L'année 2025 a donc été significativement orientée vers le renouvellement des postes de travail. Ainsi, au 31 décembre 2025, 68,5 % d'entre eux ont moins de 4 ans.

# LUNEL AGGLO
## en action

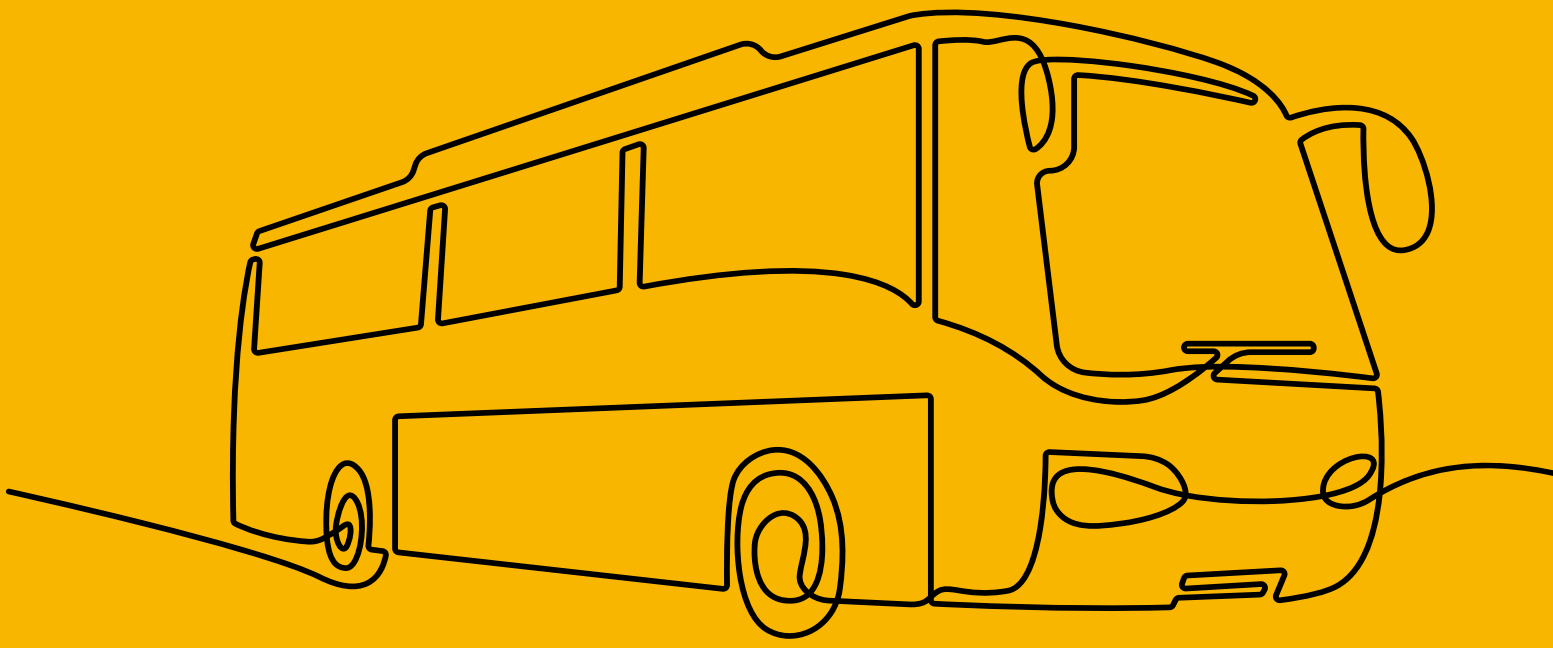



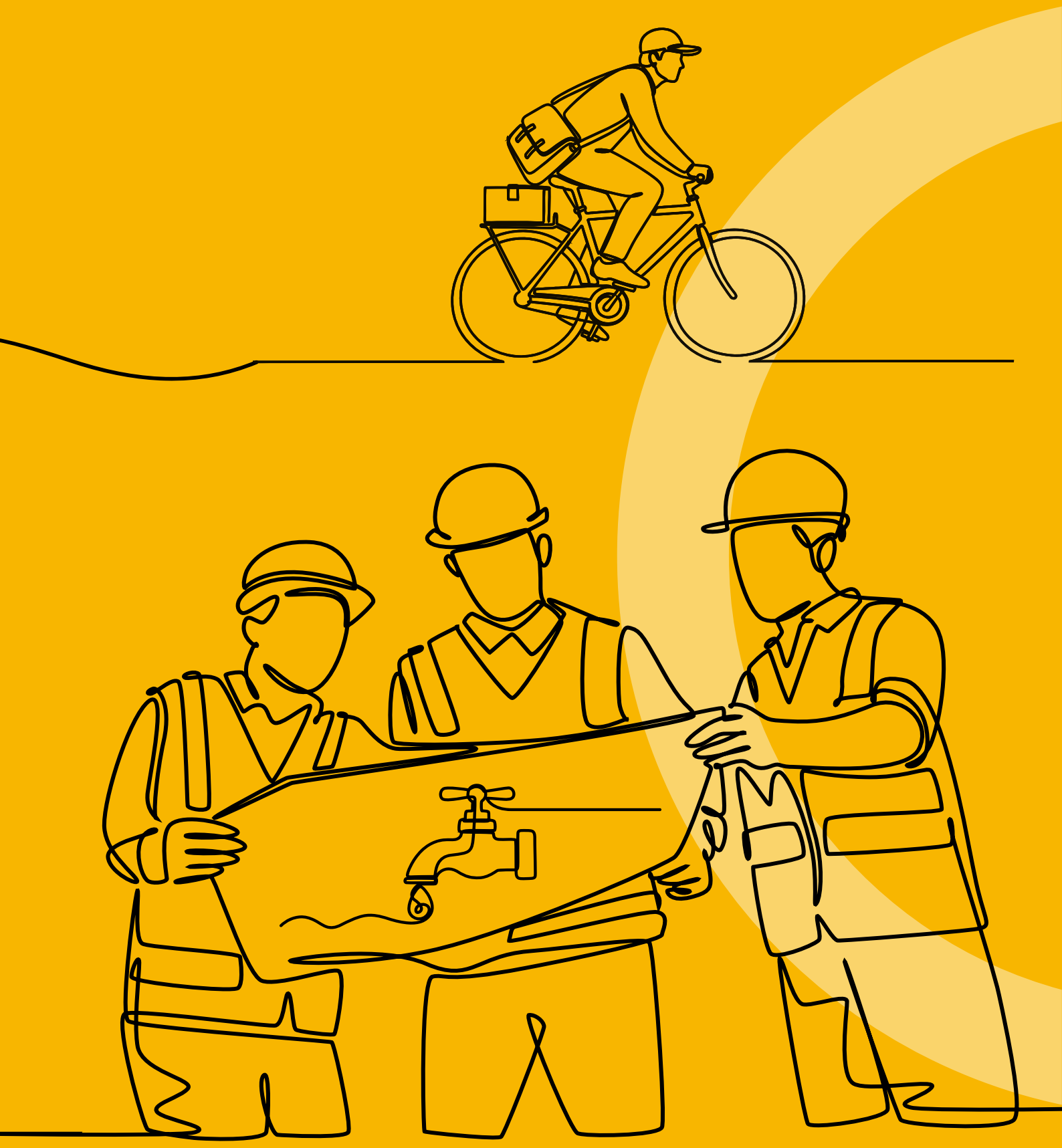

# LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## Aménagement et suivi des Zones d'Activités Économiques (ZAE) intercommunales

### La ZAE Les Portes du Dardaillon

Une enquête publique a été menée du 13 janvier au 21 février, valant enquête parcellaire avec publication sur le registre dématérialisé de la totalité du dossier Déclaration d'Utilité Publique emportant Mise En Compatibilité (DUPMEC). Le dossier dématérialisé a été rendu accessible au public dès le 16 décembre 2024. Conformément aux dates et horaires fixés par l'arrêté préfectoral, plusieurs permanences ont eu lieu à Lunel, les 14 et 24 janvier, le 15 et 21 février et à Lunel-Viel, le 24 janvier et le 21 février 2025. À la clôture, il a été relevé 9 observations sur registre papier et 31 observations retenues sur le registre dématérialisé. Le Procès-Verbal de synthèse des avis et contributions du public a été remis le 18 mars à Lunel Agglo par le commissaire enquêteur et les réponses de Lunel Agglo ont été apportées au commissaire enquêteur le 19 juin, puis le 7 août 2025.

Pendant ce temps, le plan de masse a été adapté pour prendre en considération des aléas hydrauliques supplémentaires et les bassins de rétention ont été déplacés au Sud du projet. Le périmètre du projet porte toujours sur 12,29 ha mais une partie sera conservée en corridor de biodiversité. **Le projet vise à accueillir environ 30 à 50 entreprises réparties sur 21 lots.**



Vue 3D de la future ZAE Les Portes du Dardaillon (visuel non contractuel)

Le commissaire enquêteur a remis son rapport définitif et ses conclusions à la Préfecture qui les a adressés par courrier daté du 18 septembre 2025 à Lunel Agglo. Les réserves émises par le commissaire enquêteur portant sur le déplacement des bassins de rétention, l'instauration d'un emplacement dédié à une restauration mobile et l'adaptation des documents d'urbanisme (Mise en comptabilité du PLU, Orientation d'Aménagement et de Programmation) ont été levées et Lunel Agglo a pu délibérer le 13 novembre 2025. L'arrêté préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique emportant Mise en Compatibilité du PLU a été obtenu le 12 février 2026.

Pendant l'année 2025, des négociations amiables se sont déroulées avec les propriétaires des terrains restant à acquérir dans l'emprise du projet. Sur prescription de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Occitanie, Lunel Agglo a recherché et trouvé 10 ha de terrains de compensation supplémentaires, considérant que les 30 ha déjà identifiés étaient insuffisants pour toutes les espèces à compenser. Les négociations d'acquisition foncière avec la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (Safer) ont permis d'aboutir à un compromis visant 2 acquéreurs dont un agriculteur et Lunel Agglo pour un ensemble agricole qui sera préservé et conservé en culture.

### Requalification de la ZAE Fournels 1 à Lunel

Après avoir conventionné en décembre 2024 avec l'EPF et la SPL l'Or Aménagement, Lunel Agglo a souhaité travailler en partenariat avec les entreprises de cette ZAE. Une première réunion d'information, pour leur présenter le projet, a eu lieu le vendredi 21 mars 2025 à 9h, sous forme de petit-déjeuner au sein des locaux de l'entreprise Foraco à Lunel. L'occasion de présenter les objectifs de cette requalification qui sont d'améliorer l'attractivité des espaces économiques et d'offrir aux entreprises présentes un cadre de vie plus adapté.

Dans la continuité de cette collaboration, une étude a été réalisée du 15 mai au 21 juin 2025 afin de mieux cerner les besoins et attentes des chefs d'entreprise et des salariés implantés sur la zone de l'Agglo de Lunel. Dans ce cadre, la CCI Hérault a été mandatée par Lunel Agglo pour administrer l'enquête auprès des professionnels des Fournels 1. Cette enquête abordait divers aspects tels que le foncier, le bâti, les mobilités, la sécurité, les aménagements urbain et la desserte, entre autres.
Sur un total de 68 entreprises implantées sur la zone des Fournels, 32 ont répondu à l'enquête, ce qui représente un taux de retour de 47%. Les résultats de cette enquête serviront de socle au diagnostic général portant sur les équipements publics, les réseaux viaires, l'assainissement, le pluvial, la mobilité, la typologie d'activité et la modification des règles de construction, notamment.

Pour cela, Lunel Agglo a lancé un marché public pour sélectionner l'équipe de maîtrise d'œuvre qui doit produire l'étude urbaine et l'avant-projet de la zone. Plusieurs étapes ont été nécessaires : d'abord la publication du marché sous procédure d'accord cadre, une première CAO, le 2 juin 2025 qui a retenu 3 candidatures pour déposer leur offre en seconde phase de procédure ; puis une seconde CAO, le 12 novembre qui a retenu un seul

candidat, validé ensuite lors du conseil communautaire du 19 décembre 2025. C'est le groupement composé de HORS CHAMPS, Ingerop et TEMAH qui a été retenu, pour un montant maximal de 300 000€ HT sur une durée de 4 ans. Le groupement doit travailler tous les aspects de la zone : l'architecture, la modification des documents d'urbanisme, l'aspect paysager, l'orientation économique de développement de la zone, les réseaux VRD, la mobilité, la gestion des déchets entre autres.

## Système d'Information Géographique (SIG), un outil d'aide à la décision

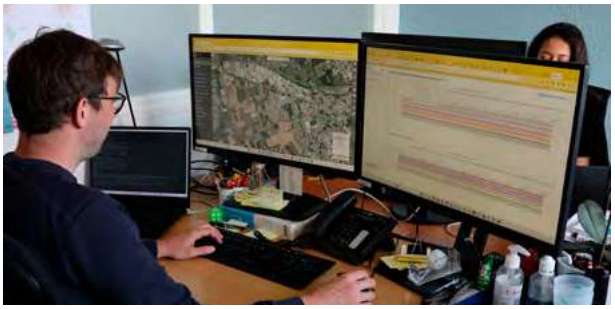

L'agent du SIG et l'alternante collectent et analysent les données du territoire

- **Migration des données** et des utilisateurs vers une nouvelle version de vMap
- **Poursuite de la structuration de l'observatoire territorial** qui contribue à la mise en place du dispositif de collecte et d'analyse de données permettant d'aider à la prise de décision et à la planification. Il vise à fournir une meilleure compréhension des dynamiques locales.
- **Développement de nouveaux services** en lien avec les prises de compétences
- **Mise à jour et intégration de nouvelles** données pour répondre aux besoins des services et des communes
- **Publication de données SIG** en open data
- **Poursuite des prises de vue immersives**
- **Suivi des groupes de travail d'OpenIG** : Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS), occupation du sol, Infrastructure de Données Géographiques (IDG) et représentation de Lunel Agglo au Conseil d'Administration
- **Suivi du projet d'Occupation du Sol à Grande Échelle** (OCSGE)

## Le Pôle Entreprendre et ses soutiens

PPI DE GRANDS PROJETS pour nous relier

### La rénovation du bâtiment Pôle Entreprendre se poursuit

Le marché de travaux du Pôle Entreprendre a été lancé le 17 janvier 2025, avec un délai de rendu des offres établi au 3 mars 2025. Le temps de l'analyse, de la négociation et de la préparation de chantier, les travaux ont démarré en juillet et se poursuivront jusqu'en 2026. En parallèle, le service Développement économique et la pépinière Via Innova ont préparé l'enveloppe budgétaire 2026 nécessaire pour l'acquisition du mobilier et des équipements intérieurs du bâtiment. Une réflexion a été lancé fin d'année et se poursuit, pour trouver le nouveau nom du bâtiment, dans la perspective qu'il reflète la modernité, l'innovation et la qualité architecturale du nouveau bâtiment. En parallèle, les partenaires du Pôle Entreprendre ont poursuivi l'accueil du public et leurs activités aux ateliers-relais de la pépinière Via Innova, situés à 200m du bâtiment rénové.




L'avancée des travaux du Pôle Entreprendre en septembre 2025

### Soutien à la création, reprise et développement d'entreprises

Le Pôle Entreprendre est la somme des synergies des partenaires qui apportent à ce lieu, expertise et conseil auprès des demandeurs d'emploi et des entreprises du territoire. En 2025, voici l'action collective des partenaires :

La **Chambre des Métiers et de l'Artisanat** antenne de Lunel au sein du Pôle Entreprendre en 2025 :

| | |
|---|---|
| Formation création d'entreprise et entrepreneuriat<br>**108**<br>stagiaires | **62**<br>Ateliers collectifs création d'entreprise (dont public en collectif sur le dispositif RSA) |
| **46**<br>Accompagnements individuels public bénéficiaire du RSA | Dispositif Conseil en Évolution Professionnelle<br>**633**<br>actifs accompagnés |
| **458**<br>Primos accueils et accompagnements des porteurs de projets | **552**<br>Accompagnements des entreprises installées, primos accueils entreprises |
| **123**<br>Formalités d'immatriculation | **109**<br>Formalités de radiation / modification |

**France Active Airdie** a accueilli 35 personnes dont 11 issus du QPV de Lunel. Le conseiller en financement a accompagné, via une expertise financière, les demandes de 4 porteurs de projets sur le territoire de la communauté d'agglomération Lunel Agglo dont 2 sont issus du QPV du territoire de Lunel.

**L'ADIE** finance et accompagne des créateurs d'entreprise et entrepreneurs exclus du système bancaire ainsi que des demandeurs d'emploi et des salariés rencontrant des difficultés de mobilité pour accéder à l'emploi ou se maintenir dans l'emploi, sur l'ensemble du territoire. Lunel Agglo finance l'ADIE à hauteur de 5 000 € annuels.

- **94 habitants du territoire** ont été accueillis et informés (dont 16 habitant en QPV et 16 dans la bande des 300 mètres du QPV).
- **13 entrepreneurs** (dont 1 dans la bande des 300 mètres du QPV) ont été financés, soit pour le démarrage de l'activité, soit pour leur développement avec un financement moyen de 4867 euros par entreprise.
- **9 microcrédits mobilités** (dont 2 en QPV et 1 dans la bande des 300 mètres du QPV) ont été accordés à des demandeurs d'emploi ou des salariés. L'ensemble des financements d'un montant moyen de 3850 euros a permis l'achat de voitures, d'une trottinette ou une réparation de voiture.

**Initiative Hérault Est (IHE)** finance les prêts d'honneur pour permettre aux entreprises de lever des fonds et de mobiliser un prêt bancaire traditionnel. IHE est cofinancée par Lunel Agglo et par Pays de l'Or Agglomération. En 2025, les 2 intercommunalités ont conclu une convention tripartite sur une durée de 3 ans à hauteur de 20 000 € chacune. L'association a organisé 10 comités d'agrément au cours desquels 48 dossiers ont été présentés, dont 19 sur Lunel Agglo. Initiative Hérault Est (IHE) a attribué 161 500 € de prêts pour mobiliser 1 370 375 € de prêts bancaires. Cela représente 1,9 millions injectés sur le territoire contribuant à la création ou au maintien de près de 31 emplois dont 14 créations d'emplois nets. Cela représente un effet levier de 1 € de prêt d'honneur pour 8,5 € de prêt bancaire mobilisé. Ces financements ont permis de maintenir ou créer 24 emplois, dont 11 dans le cadre de reprises, 13 en création.
En 2025, sur le territoire de Lunel Agglo, IHE a accueilli :

- **122 porteurs de projet** en premier accueil (ayant un projet sur Lunel Agglo)
- **5 porteurs en reprise**, présentés en comité d'agrément
- **14 en création** également présentés en comité

**La BGE** a reçu en 2025 environ 591 personnes sur le Pôle Entreprendre et a honoré 2 575 heures de rendez-vous visioconférence inclus), ce qui représente une moyenne de 6 rendez-vous par jour travaillé en 2025.



Soirée pour les 25 ans d'IHE organisée le 30 septembre 2025 en présence du Président et du Vice-président en charge du développement économique

**La CCI** mène des permanences sur le Pôle Entreprendre et co-organise avec la pépinière Via Innova, les évènements professionnels à destination des entreprises. Elle a reçu 79 rdv sur le site du Pôle Entreprendre en 2025.

## Mesures en faveur de l'emploi

Comme l'année précédente, Lunel Agglo participe financièrement aux dépenses des événements en faveur de l'emploi à hauteur de 3 500 €, organisés par la Ville de Lunel, France Travail et la MLJPCH :

**Forum Job d'été :** 36 recruteurs (40 en 2024) dont 10 présents pour la première fois et 531 visiteurs (573 en 2024). 52 % des jeunes proviennent de Lunel, 48 % des autres communes (Saint-Just, Marsillargues, Lunel-Viel, Villetelle et Boisseron). 56 % considèrent que cela les a aidé à trouver un job.

**Journée de l'apprentissage :** 51 stands dont des CFA, des artisans et des institutionnels (58 en 2024) pour 629 visiteurs. L'événement a pour objectif de travailler le projet professionnel des jeunes, leur montrer des métiers, rleur permettre de encontrer des organismes de formation. Parmi les visiteurs, 59 % habitent Lunel, 23 % sur Lunel Agglo et 16 % dans d'autres communes

**Salon de l'emploi** avec 72 exposants et 20 partenaires institutionnels dont BlablaCar Daily, Rebonds, Cap Emploi et la Région Occitanie. 762 visiteurs sur la journée (dont 61 % de demandeurs d'emploi), avec 52 recruteurs présents représentant 20 secteurs d'activité et 127 postes proposés. 45 % des visiteurs proviennent de Lunel, 21 % de Lunel Agglo (Marsillargues, Lunel-Viel et Saint-Just), et 28 % des communes hors territoire.
Dans le cadre de la loi pour le Plein Emploi de 2023,




Via Innova au salon de l'emploi

Lunel Agglo a été invitée à participer au Comité Local pour l'Emploi de l'arrondissement de Montpellier dans le but d'identifier des filières et des actions à mettre en œuvre pour favoriser la mise en contact des demandeurs d'emploi avec les entreprises. Des réunions ont été instaurées dès janvier 2026 pour travailler sur une méthode de travail.

## L'immobilier d'entreprise

**53 demandes** ont été instruites en 2025, un volume stable par rapport à 2024 (54 demandes). La demande en terrains et locaux d'activité reste majoritairement issue des entreprises et porteurs de projets du territoire, représentant 62 % des demandeurs, avec une concentration marquée pour des surfaces de terrains comprises entre 1 500 m² et 3 000 m². À noter qu'une évolution des besoins en bureaux a été observée. Bien que la demande reste modérée, elle connaît une légère reprise avec 6 demandes enregistrées (contre seulement 2 en 2024).

**36 biens immobiliers** disponibles ont été enregistrés par le service en 2025. Les locaux destinés à la location restent disponibles, tandis que l'offre à la vente se raréfie, notamment pour les biens incluant du terrain pour du stockage extérieur.

**14 biens immobiliers** dont le service a pris connaissance en amont de la mise sur marché (propriétaires, promoteurs/aménageurs, notaires, agences).

**23 locataires** sur l'ensemble du parc immobilier privé de la collectivité : ateliers artisanaux du Roucagnier, bureaux de l'immeuble Athena, ateliers-relais et bureaux pépinière d'entreprises Via Innova, bureaux et permanences Pôle Entreprendre. Cette diminution s'explique principalement par la fermeture temporaire du Pôle Entreprendre, en raison des travaux de rénovation en cours.

**1 entreprise accompagnée financièrement** dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement immobilier des entreprises pour une acquisition de locaux sur le territoire :
. **Pom'Frites :** L'entreprise commercialise auprès des professionnels de la restauration une gamme de pommes de terre taillées et conditionnées sous vide avec un effectif de 7 salariés. Acquisition d'un bâtiment d'activité de 700m² à Marsillargues, participation financière de 20 000 €.

## Animation du réseau économique et représentation de Lunel Agglo

**La Place Créative** organisée le 3 décembre au Parc Expo de Pérols. Lunel Agglo et la pépinière Via Innova étaient présents pour conseiller et orienter les entreprises sur le financement et l'implantation, aux côtés des autres territoires et pépinières héraultais. Le salon a accueilli 1585 participants pour 80 exposants.

Lunel Agglo a reconduit son adhésion à la **French Tech** pour 2025 pour soutenir le réseau des entreprises innovantes et permettre aux entreprises locales d'accéder aux contacts et financeurs

Lunel Agglo participe au **Club des entrepreneurs Vidourle Camargue**, porté par le PETR et les CCI 30 et 34, qui organise régulièrement des visites d'entreprises et des moments de convivialité tout au long de l'année. Le 17 avril, l'association a choisi de faire une halte chez Waylog pour mobiliser les entreprises, présenter l'association et inciter à la rejoindre. Tout au long de l'année, elle a donné rdv aux chefs d'entreprises dans le Gard et l'Hérault.

Lunel Agglo soutient l'**association de commerçants Dynamique Lunelloise** pour l'année 2025 à hauteur de



Le Club des entrepreneurs Vidourle Camargue du 17 avril à Waylog entreprise du territoire.

9 135 € avec des actions d'animations commerciales : loto, Noël, journée d'entreprise.

La **commission développement économique** s'est réunie les 6 juin et 10 décembre en présence d'une dizaine d'élus à qui le bilan d'activité des projets relatifs au tourisme, au développement économique et à la pépinière Via Innova ont été présentés.

## Un concours pour dynamiser le tissu économique

### Le Challenge Entreprendre en Pays de Lunel

Depuis 8 ans, ce concours porté par BGE, avec le soutien de Lunel Agglo, aide les porteurs de projets à accélérer leur idée. 15 porteurs de projet et entrepreneurs ont été accompagnés de manière renforcée pendant 7 mois.

Les 3 lauréats en 2025 sont :

**Prix Émergence (1 000 €) :** Virginie Dorémieux et Jérémy Feirrera, Paw Pop

**Prix Développement (1 000 €) :** Audrey Campos, Pretty Pet Box


Le Président de Lunel et les lauréats 2025

Lunel agglo UNE TERRE DE LIENS | Via Innova

**Prix « Coup de cœur » (500 €) :** Nawal Zoubir, P'Ose Coffee

## Via Innova, un écosystème entrepreneurial en constante évolution

Depuis plus de 20 ans, avec le soutien de la Région Occitanie et du Fonds social européen, l'incubateur et pépinière d'entreprises Via Innova met son expertise, ses ressources et son réseau au service des entrepreneurs du territoire grâce à un accompagnement structuré et personnalisé.

L'année 2025 a été marquée par une évolution significative des profils accompagnés. Alors que, jusqu'à présent, notre activité se concentrait majoritairement sur des entreprises déjà créées, nous avons observé cette année un basculement vers un public composé principalement de porteurs de projets en phase de création. Ce changement implique un accompagnement plus en amont, centré sur la structuration de l'idée, la validation du modèle économique, l'étude de marché, la stratégie de financement et la sécurisation du lancement. En tant qu'incubateur, notre rôle est d'offrir un cadre structurant, des outils méthodologiques, un suivi individualisé ainsi qu'un accès à un réseau de partenaires afin de maximiser les chances de réussite des projets.

L'accompagnement de porteurs de projets présente toutefois des contraintes spécifiques : maturité hétérogène des idées, temporalité plus longue, besoin accru de pédagogie et d'appui méthodologique, ainsi qu'un travail renforcé de sécurisation des parcours. Ce contexte a mobilisé fortement l'équipe, qui a su adapter ses pratiques, intensifier le suivi individuel et développer des actions collectives ciblées pour répondre à ces nouveaux enjeux. Via Innova a pris le virage de l'accompagnement à impact, en intégrant en plus de la dimension économique des projets, la dimension sociale, environnementale et territoriale dans l'évaluation de ses entreprises.

Nous avons rejoint **Impact France** afin de renforcer notre expertise et notre réseau dans ce domaine.

Pour faciliter le suivi et la mesure de l'impact, nous utilisons désormais le logiciel **Impact Score Dashboard**. Cet outil nous permet de suivre concrètement les effets de nos entreprises sur le territoire et leurs parties prenantes. L'impact se définit ici comme la contribution positive et mesurable à la société, à l'environnement et au développement local.

Cette approche guide notre sélection et notre accompagnement pour maximiser les retombées positives de nos projets. Via Innova met en œuvre un processus rigoureux de sélection des projets accompagnés, fondé sur leur potentiel d'innovation, de développement et d'impact.

Plus de **587**
**porteurs de projets accompagnés**




Après une phase de présélection réalisée par l'équipe d'accompagnement, **83 % des dossiers présentés en comité sont acceptés.**
Depuis sa création, Via Innova a accompagné plus de **587 porteurs de projet et favorisé la création de 165 d'entre elles.** Son impact est tangible : 80 % des entreprises accompagnées franchissent le cap des 3 ans et 74 % atteignent les 5 ans.

### L'offre de Via Innova se décline en 3 axes :

**La promotion de l'esprit entrepreneurial**

Via Innova anime des rencontres et événements pour sensibiliser le public aux enjeux économiques et d'innovation. 6 rencontres organisées, abordant des thèmes variés tels que "Boostez son projet de création ou son développement", "La cyber résilience" ou "Les nouveaux codes de la relation commerciale avec l'IA", "Booster son activité avec les outils digitaux", "Maitrisez les premières obligations RH", "Financer sa micro-entreprise".

**Le conseil et la formation des entrepreneurs**

Via Innova soutient les entrepreneurs en leur proposant un accompagnement stratégique sur mesure, adapté à leur stade de développement. Cet accompagnement comprend un suivi personnalisé, des coachings stratégiques sur les connaissances de base en gestion, sur la communication et le développement commercial et un programme de formation mutualisé avec plusieurs incubateurs.

**L'organisation d'événement et la mise en réseau**

- Une **soirée au Lycée Victor Hugo** sur le management intergénérationnel animé par le Medef.
- Une **soirée à la Bergerie d'Entre-Vignes** autour de l'agriculture, sur le thème « Du Champ à l'entreprise : des producteurs engagés au cœur de notre réseau », en présence de producteurs locaux.
- La **conférence « CAP sur la transition et la RSE des leviers de croissance »** en présence de l'agence des transitions, Bio UV, Just Clip et Interlock et La Banque



Soirée au Lycée Victor Hugo sur le management intergénérationnel animé par le Medef.



## En chiffres

| | | |
|---|---|---|
| **60**<br>demandes d'accompagnement | **83 %**<br>des projets passés en comité sont sélectionnés pour l'accompagnement | **1.3 M€**<br>de levée de fonds |
| **73 %**<br>des personnes accompagnées sont des porteurs de projet contre 37 % en 2024 | **56 %**<br>taux d'impact des entreprises (qui ont complété leur Impact Score avec la pépinière) | **80 %**<br>des entreprises accompagnées franchissent le cap des 3 ans et 74 % atteignent les 5 ans |

L'ambition est de poursuivre l'essor de cet écosystème dans toutes ses dimensions et de s'adapter aux enjeux de demain en intégrant les principes environnementaux, l'impact sociétal et la RSE et favoriser ainsi le développement économique du territoire.



# AGRICULTURE

## L'Hérault de ferme en ferme : rencontre avec le public

Chaque année, la fédération régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) organise chaque année cet événement le dernier week-end d'avril. Les 26 et 27 avril 2025, cette manifestation a enregistré 6 097 visiteurs sur 43 fermes ouvertes au public, réparties dans 10 circuits. Pour le circuit de Lunel Agglo créé en 2011, 1 339 visiteurs ont été accueillis cette année au sein des 6 fermes participantes autour de la viticulture, oléiculture, élevage, bovins, ovins, porcins, équiens, héliciculture, spiruline, safran, fruits rouges, CBD.



**1 339**
**visiteurs** accueillis
dans les **6 fermes**
du territoire de Lunel Agglo.

**Lunel Agglo participe à hauteur de 2 000 € pour un budget total de l'opération de 43 940 €.**

## Un soutien au monde agricole

Agri Predict HÉRAULT
ALERTER POUR AGIR

Seconde année de la convention AgriPredict qui permet aux agriculteurs d'être avertis en amont des aléas climatiques (gel et sécheresse), avec des fiches techniques par culture.



# URBANISME - AMÉNAGEMENT

## Le droit des sols

### Instruction

**Ce service mutualisé est mis à disposition des communes par le biais d'une convention sur la période 2021-2026. Des permanences sont assurées dans les communes sur rendez-vous.**

Depuis 2021, le service ADS a fait évoluer l'offre aux administrés en mettant en place la saisine par voie électronique pour les autorisations du droit des sols. Ce dispositif proposé à l'ensemble des communes entre dans le cadre de la convention de service commun.
En 2025, le service a instruit les autorisations d'urbanisme pour 11 communes : Boisseron, Garrigues, Lunel-Viel, Marsillargues, Entre-Vignes, Saint-Just, Saint-Nazaire-de-Pézan, Saint-Sériès, Saturargues, Saussines et Villetelle, dont 3 en procédure dématérialisée.

### Évolution du nombre de permis de construire

| | 2024 | 2025 |
|---|---|---|
| Boisseron | 17 | 29 |
| Entre-Vignes | 19 | 17 |
| Garrigues | 5 | 4 |
| Lunel-Viel | 37 | 29 |
| Marsillargues | 72 | 56 |
| Saint-Just | 17 | 18 |
| Saint-Nazaire-de-Pézan | 3 | 6 |
| Saint-Sériès | 11 | 8 |
| Saturargues | 11 | 7 |
| Saussines | 17 | 23 |
| Villetelle | 13 | 8 |
| Total | 222 | 205 |

### En quelques chiffres




**426**
**dossiers instruits**

**9**
certificats d'urbanisme opérationnels

**176**
déclarations préalables

**205**
permis de construire y compris les permis de construire modificatifs et transferts

**10**
permis de démolir

**15**
permis d'aménager

**11**
autorisations de travaux

### Répartition des permis de construire par commune

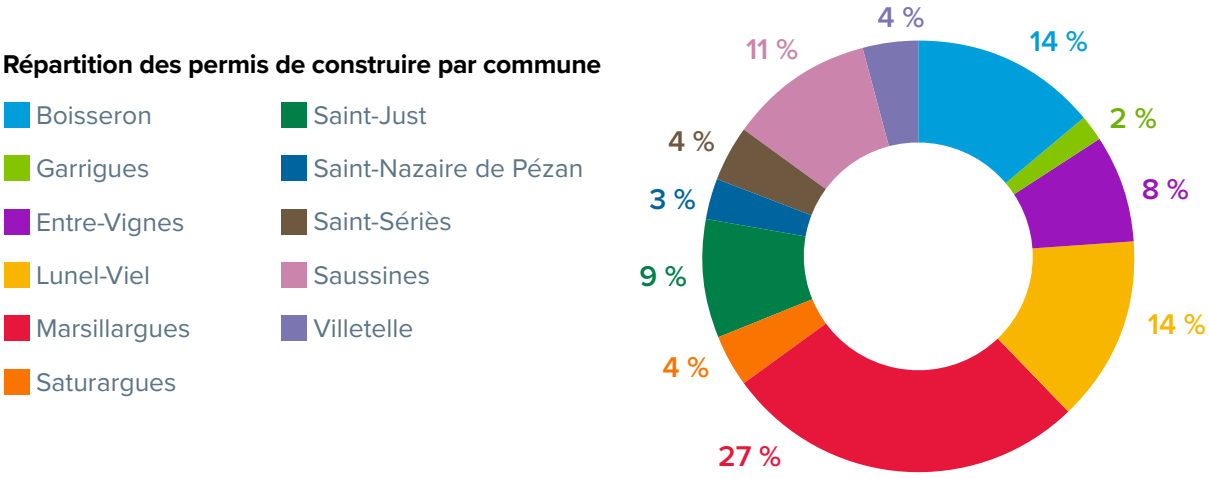



### Conformités et infractions

**90 dossiers ont été instruits dans le cadre de suivi de chantier dans les 11 communes du territoire** (Boisseron, Garrigues, Lunel-Viel, Marsillargues, Entre-Vignes, Saint-Just, Saint-Nazaire-de-Pézan, Saint-Sériès, Saturargues, Saussines, Villetelle).

**Ce traitement a donné lieu à :**

- **31** Déclarations Attestant l'Achèvement et la Conformité
- **23 DAACT n'ont pas été contestées**
- **52 DAACT en cours d'instruction**
- **21 DAACT irrecevables**

## Répartition des propositions des DAACT

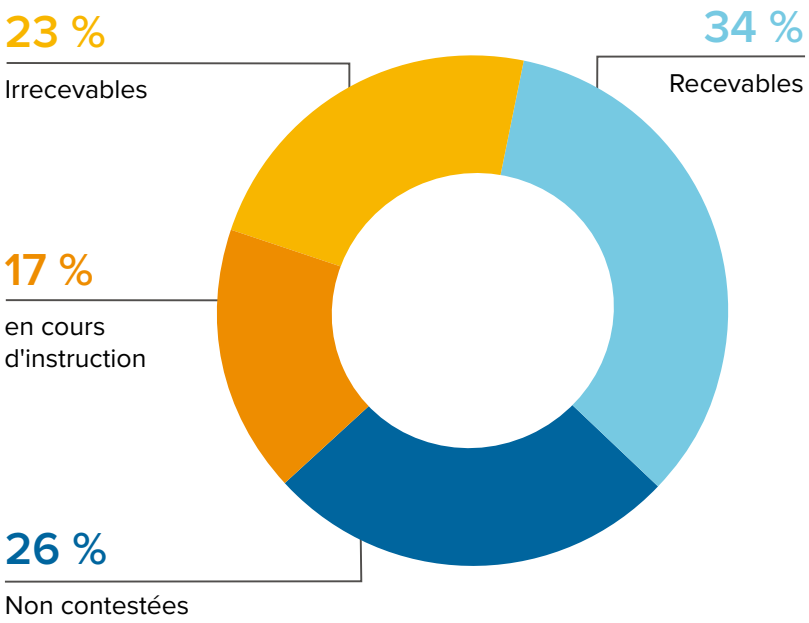




Lunel Agglo a délibéré le 15 mai 2025 pour adhérer à la Charte de Lutte contre la cabanisation. À ce titre, ce sont **49 infractions** au code de l'urbanisme qui ont fait l'objet de procès-verbaux, dont 5 dressés par Lunel Agglo.

## Répartition des PV d'infraction

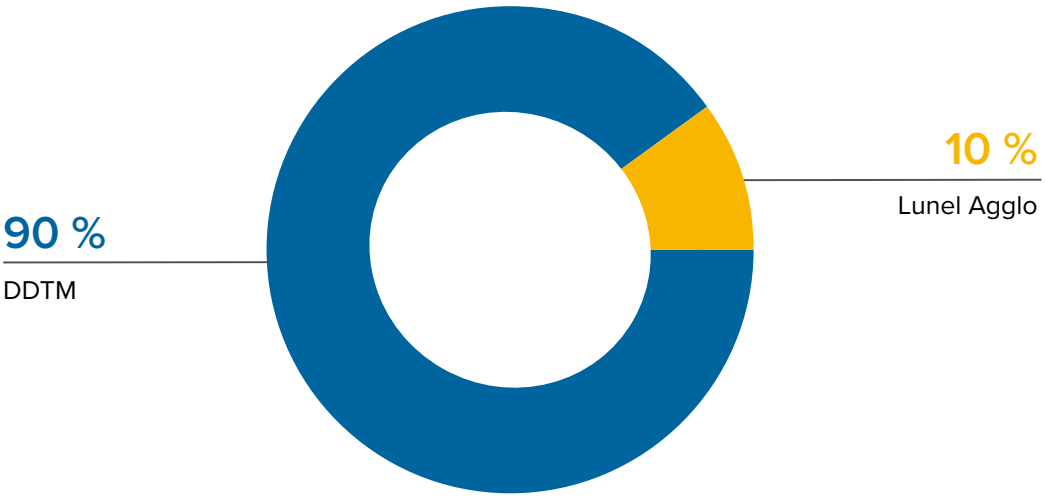

## Planification et aménagement

le SCoT
DU PAYS DE LUNEL # 2
*Imaginons demain*

Lunel Agglo accompagne les communes dans les procédures liées à leurs documents d'urbanisme, notamment dans leur compatibilité avec le SCOT.

**En 2025, elle a accompagné :**

- **La commune de Saint-Just** dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme approuvé le 04/12/2025 ;
- **La commune de Saint-Sériès** dans le cadre de l'élaboration en cours de son Plan Local d'Urbanisme.

Les communes de Saint-Nazaire-de-Pézan, d'Entre-Vignes, de Boisseron et de Villetelle ont également prescrit l'élaboration de leur Plan Local d'Urbanisme qui est en cours.

La Communauté d'Agglomération a également suivi des déclarations de projets valant mise en compatibilité de PLU sur la commune de Saturargues, en vue du développement d'une activité économique autour du vin.

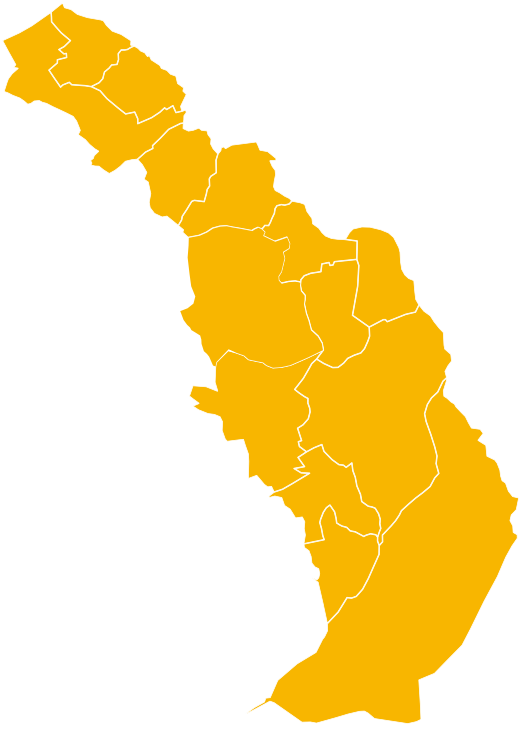



## La commission intercommunale d'accessibilité

La Communauté d'Agglomération Lunel Agglo s'est saisie de la nécessaire mise en place d'une commission intercommunale d'accessibilité afin de traiter sous tous les aspects la question du handicap et de l'inclusion de tous les publics. Un rapport a été établi sur les avancées déjà réalisées en 2023. Il réaffirme également la volonté des élus de faire vivre un territoire solidaire et partagé par tous.

### Rôle de la Commission

La commission joue un rôle consultatif et ne dispose pas de pouvoir de décision. Ses missions sont :

- **Dresser un état des lieux** du niveau d'accessibilité des établissements publics et privés, de voirie, d'espaces publics, de services de transports et bâti ;
- **Recenser l'offre de logements** accessibles ;
- **Proposer des améliorations ;**
- **Présenter un rapport annuel.**

### Fonctionnement de la commission

Elle est présidée par le président de Lunel Agglo. Le service Aménagement du territoire en assure l'animation et le suivi administratif. La Commission fixe les objectifs en matière d'accessibilité.

### Les membres de la commission

Elle est composée des représentants des communes, d'associations d'usagers et de personnes handicapées ainsi que des chambres consulaires. Ses membres sont désignés par arrêté du président de Lunel Agglo.

Au cours de l'année 2025, la Commission ne s'est pas réunie.



# L'ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT



**Depuis le 1er janvier 2024 et son passage en Agglomération, Lunel Agglo a acquis cette nouvelle compétence, qui va lui permettre d'accentuer son intervention sur le territoire afin d'offrir au plus grand nombre l'accès à un logement de qualité.**

## le Programme Local de l'Habitat (PLH 2024-2029)

Fruit d'une conjonction entre la volonté des élus, le cadre réglementaire et les acteurs locaux, le Programme Local de l'Habitat (PLH) a été approuvé par le conseil communautaire de Lunel Agglo le 8 février 2024.

Cadre d'intervention stratégique de la politique de l'Agglomération en matière d'habitat, ce dispositif définit pour 6 ans les enjeux, les orientations et les actions concrètes permettant d'améliorer qualitativement et quantitativement l'offre de logements sur le territoire.

Ainsi, les nombreuses réunions partenariales des acteurs de l'habitat du territoire ont permis de définir 4 orientations opérationnelles (déclinées en 15 fiches action) :

- **AXE 1** : Devenir le pilote de la politique locale de l'habitat
- **AXE 2** : Proposer un parc de logements de qualité dans un environnement préservé
- **AXE 3** : Diversifier le parc de logements dans une démarche d'équilibre territorial
- **AXE 4** : Répondre aux besoins de tous les publics

**La mise en œuvre de cette feuille de route ambitieuse est évaluée à près de 2,7 millions d'euros sur toute sa durée**, soit de 2024 à 2029. La qualité du travail réalisé a été saluée par le Préfet de l'Hérault.

## Aide à la rénovation : le Programme d'Intérêt Général (PIG)

La Communauté d'Agglomération Lunel Agglo est engagée de longue date dans une politique de soutien à l'amélioration de l'habitat privé et, à ce titre, est signataire depuis 2018 du Programme d'Intérêt Général Hérault Rénov', porté par le Conseil Départemental de l'Hérault.

Ce dispositif vise la requalification de l'habitat ancien du parc privé afin de :

- lutter contre la précarité énergétique ;
- favoriser l'autonomie des occupants ;
- lutter contre l'habitat indigne ;
- lutter contre la vacance des logements ;
- favoriser la mise sur le marché de logements à loyer conventionné.

Ce programme a pris fin en février 2024, au terme de 5 années légales d'exercice.

Toutefois, une évaluation de ce dispositif a permis de mettre en exergue des résultats quantitatifs et qualitatifs très satisfaisants pour les habitants du territoire et la plus-value qu'apporterait la reconduction d'un programme similaire.





Forte de ce constat, Lunel Agglo est désormais signataire du Pacte Territorial Hérault Rénov toujours porté par le Conseil Départemental de l'Hérault et actif pendant 3 ans (2025-2027). Les objectifs de ce programme restent identiques à ceux du PIG.

Le coût prévisionnel annuel du dispositif pour Lunel Agglo s'établit ainsi :

- **Ingénierie : 22 821 €**
- **Travaux : 50 000 €**

### Répartition des travaux par type

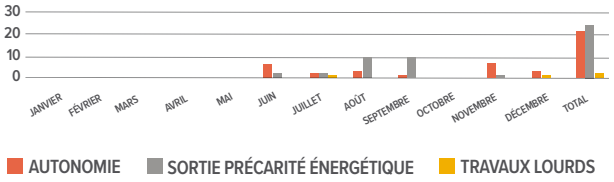




### Répartition par commune

| | |
|---|---|
| Campagne | 1 |
| Entre-Vignes | 2 |
| Lunel | 32 |
| Lunel-Viel | 2 |
| Marsillargues | 9 |
| Saint-Just | 3 |
| Total des logements traités | 49 |

## Attribution de logements sociaux : la Conférence Intercommunale du Logement (CIL)

Le 9 septembre 2025 a eu lieu le lancement de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) en présence des nombreux partenaires de l'habitat social : les communes membres de l'EPCI, l'État, les associations agissant auprès des personnes défavorisées ou locataires, les bailleurs sociaux.

Cette instance vise, au travers de différents outils, à définir, au niveau intercommunal, la politique d'attribution des logements du parc locatif social répondant aux enjeux de mixité sociale, de partenariat entre les acteurs de l'habitat et de transparence des procédures pour les demandeurs de logements sociaux.

L'appui d'un prestataire, compétent dans ce domaine, permettra d'élaborer des procédures en adéquation avec les attentes de chacun.



## Le logement indigne : Signal Logement

La lutte contre le logement indigne figure en bonne place dans les objectifs de l'intercommunalité. L'action 7 du PLH illustre parfaitement cette volonté. Afin d'améliorer ses connaissances en la matière et renforcer la dimension préventive, Lunel Agglo est adhérente de la plateforme Signal Logement qui répertorie les signalements effectués, qualifie les problèmes et les renvoie vers la bonne administration (CAF, ARS, Préfecture...) qui mettra en place les procédures appropriées.

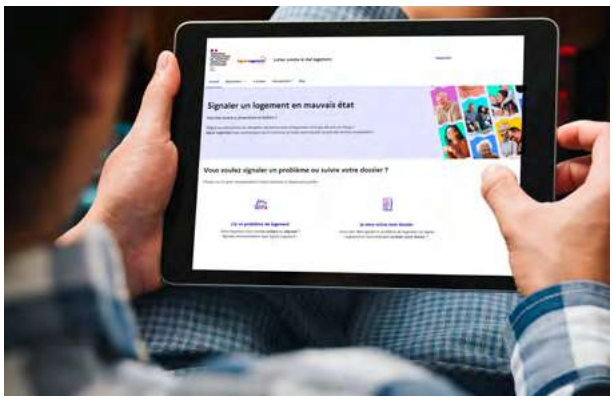


En 2025, **7 signalements** supplémentaires ont été effectués sur le territoire (hors commune de Lunel) ce qui porte à 17 le nombre de signalements en cours de traitement.




# LA MOBILITÉ POUR TOUS

*Osons l'écomobilité !*

**Depuis le 15 juillet 2025, Lunel Agglo assure la pleine gestion de son réseau de transport intercommunal. Ce tournant majeur a été marqué par la naissance de la marque Olé, identité unique pour l'ensemble des solutions de mobilité du territoire. Ce lancement s'est accompagné d'outils modernisés, notamment une application dédiée, ou encore le renouvellement de la flotte pour des véhicules plus respectueux de l'environnement.**

Devenue Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), Lunel Agglo gère, finance et planifie l'ensemble des modes de déplacement sur le territoire. Au titre de l'AOM, la Communauté d'Agglomération a mis en place un comité des partenaires dont le but est de favoriser les échanges autour de la mobilité avec les différents acteurs concernés. Désormais, Lunel Agglo assure de nouvelles compétences en termes de mobilité, comme la gestion des lignes régulières du réseau des transports intercommunaux, ou l'organisation du transport scolaire, transférée au syndicat mixte SMTCH Hérault Transport. 2025 a également été consacrée à l'élaboration d'une offre de services plus étoffée.

## Des transports en commun pour nous réunir

**Olé et ses 6 lignes de transports publics vous permettent d'assurer vos déplacement sur l'Agglomération et de rallier la gare multimodale plusieurs fois par jour.**

### Un premier bilan après 6 mois de service

La transition s'est opérée avec succès, sans rupture de service ni changement dans les habitudes de déplacement des usagers. Le réseau gagne aujourd'hui en lisibilité grâce à sa nouvelle identité visuelle et offre un confort accru avec des véhicules plus modernes et vertueux : électrique sur la ligne 1 et biocarburant HVO sur les 5 autres lignes.
Si la tarification reste inchangée, le réseau prépare sa mutation technologique avec l'arrivée d'une nouvelle billettique dès le 7 avril 2026. Enfin, la nouvelle application Olé permet désormais à chaque habitant d'accéder, en temps réel, à toute l'offre de transport au creux de la main et à obtenir leur titre de transport directement depuis leur téléphone.

**32 577**
**passagers**

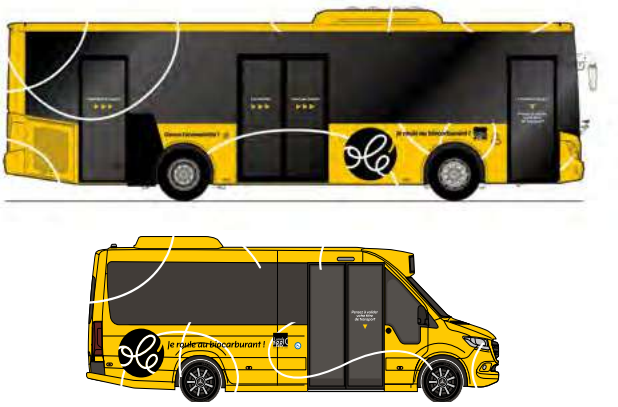

C'est le nombre de passagers ayant voyagé sur le réseau Olé lors des 6 premiers mois de service. Une fréquentation stable qui confirme la réussite de la transition et la confiance des usagers envers leur nouveau service de transport.

Les premiers bilans précisent que la ligne 1 comptabilise à elle seule 49 % des déplacements principalement pour des trajets du centre-ville de Lunel vers les centres-commerciaux desservis par les arrêts « Levant » et « Portes de la Mer ». Les autres lignes témoignent d'un intérêt majeur pour assurer la desserte du Pôle d'Echange Multimodal et son arrêt « Gare ».

### Le patrimoine à portée de bus

Dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité, Lunel Agglo a renforcé son offre de transport le samedi 20 septembre 2025. Grâce à l'adaptation de la ligne 5, le site archéologique d'Ambrussum est devenu accessible en bus pour tous les habitants. Pour que chacun puisse en profiter, le réseau a proposé 4 départs depuis le centre de Lunel ainsi que 5 départs au cœur de nos communes (Saint-Sériès, Saturargues et Villetelle). Ce service est financé par Lunel Agglo pour un montant de 55.000€ sur l'année 2025.

### Navette des plages

Chaque année, la ligne liO 632 est un service très attendu par les usagers. Il s'est étoffé en proposant **5 allers-retours par jour, de Lunel vers La Grande Motte, tous les jours, 7 jours sur 7, du 14 juin au 31 août 2025.** Accessible depuis toutes les communes grâce à des correspondances avec les transports intercommunaux, la navette a été utilisée par près de 10 000 passagers cette année. Mise en place par liO Hérault Transport, cette ligne propose depuis le 1er septembre 2025 un service régulier entre Lunel et La Grande Motte, au-delà de la période estivale.




En 2025
**10 000**
**passagers**
ont pris la navette



### Pour un service de transport encore plus adapté

Le Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques du Languedoc Roussillon (GIHP-LR), association loi 1901 fondée en 1966, a pour but l'entraide et la défense des personnes atteintes d'un handicap physique moteur ou sensoriel. À ce titre, elle mène des actions pour favoriser l'insertion sociale, professionnelle et culturelle de ses membres.

**1 288**
**déplacements ont été effectués en 2025 sur notre territoire**




L**e GIHP-LR organise le transport des personnes handicapées, membres de l'association, 7 jours sur 7,** afin de satisfaire les besoins de mobilité dans le cadre de loisirs et de déplacements professionnels. Ce service est financé par Lunel Agglo.

Plus que de simples trajets, ces missions ont permis aux personnes en situation de handicap de maintenir un lien social et de poursuivre leurs activités quotidiennes en toute autonomie. Les utilisateurs sont principalement des personnes en fauteuil roulant ou atteintes de cécité.

### Le bus des enfants pour parcourir le territoire

Depuis 2011, la Communauté d'Agglomération offre ce service aux écoles élémentaires et accueils de loisirs. Il s'étend désormais aux écoles maternelles et permet aux enseignants et animateurs d'enrichir leur programme d'activités en organisant plus de sorties pédagogiques. Le bus des enfants, d'une capacité de 55 places, sillonne le territoire vers les sites d'Ambrussum, la Médiathèque intercommunale, le parc Terraventure, l'Arboretum, le cinéma Athénée, les salles d'exposition et de spectacle. Une bonne façon pour les plus jeunes de découvrir Lunel Agglo.

**318**
**sorties en bus des enfants**




Sur l'année scolaire 2024-2025,
ce service a permis de réaliser **175 déplacements pour les 32 écoles maternelles et élémentaires** du territoire et **143 sorties pour les accueils de loisirs.**





La liaison cyclable Lunel/Lunel-Viel

## À pied, à vélo, en covoiturage… et si on bougeait autrement ?

Lunel Agglo met en œuvre depuis de nombreuses années une politique de soutien au développement des aménagements cyclables. Le réseau cyclable se structure progressivement et offre des itinéraires pour les déplacements du quotidien. Il attire de plus en plus d'adeptes d'activité de plein air, non seulement les résidents permanents mais aussi les touristes.

### 1 million d'euros pour aider les communes

**41 projets et plus de 20 km d'aménagements cyclables portés par Lunel Agglo**

Depuis 2011, 10 fonds de concours d'un montant de 100 000 € ont permis de soutenir 41 projets et plus de 20 km d'aménagements cyclables sur le territoire. En 2025, 100 000 € ont été attribués pour les projets des communes de Boisseron (création d'un cheminement cyclable continuité voie verte V70 vers Sommières), Lunel-Viel (création d'une piste cyclable reliant l'école maternelle à l'école primaire), Marsillargues (création d'une piste cyclable avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny), Villetelle (aménagement d'une voie verte chemin de Montpellier).

Par ailleurs, Lunel Agglo a souhaité renforcer son soutien aux communes avec la mise en place d'un fonds de concours pour des aménagements piétons (trottoirs, continuité de cheminement, etc).
Pour l'année 2025, 15 000 € ont été attribués pour les projets des communes de Campagne (sécurisation et aménagement de la RD120 E4 – Route d'Aspères), Saussines (réfection et sécurisation de l'allée menant à l'école avec mise en place de butée stop-roues).

**Poursuite du maillage intercommunal**

Dans le cadre de son Plan Pluriannuel d'Investissement, Lunel Agglo aménage des voies cyclables permettant de relier les communes entre elles. Après les aménagements de Lunel à Marsillargues, puis de Lunel-Viel à Valergues, la piste cyclable reliant Lunel à Lunel-Viel a été inaugurée le 13 juin 2025. D'un linéaire de 1500 m, elle assurera une continuité cyclable entre la zone d'activité « Les quatre saisons » à Lunel et le parc de l'Orangerie en sortie de la zone d'activité « La Barthelasse » à Lunel-Viel. Cette nouvelle piste cyclable s'est parée de vert cet hiver avec ses aménagements paysagers garantissant aux usagers un itinéraire plus agréable et mieux intégré à son environnement. Ce projet représente un investissement de 350.000 €, cofinancés par Lunel Agglo aux côtés de l'État, de la Région et du Département.

**100 000**
**passages**
en un an



### Un engouement confirmé pour la liaison Lunel-Marsillargues

Afin d'évaluer la fréquentation de la voie verte reliant Lunel à Marsillargues, Lunel Agglo a procédé à la **pose d'un compteur vélos et piétons en 2025.** Le bilan de cette première année d'observation est exceptionnel : 100 000 passages ont été comptabilisés. Ce chiffre témoigne de la pertinence de cet aménagement et de l'engouement des habitants pour les mobilités actives sur notre territoire.

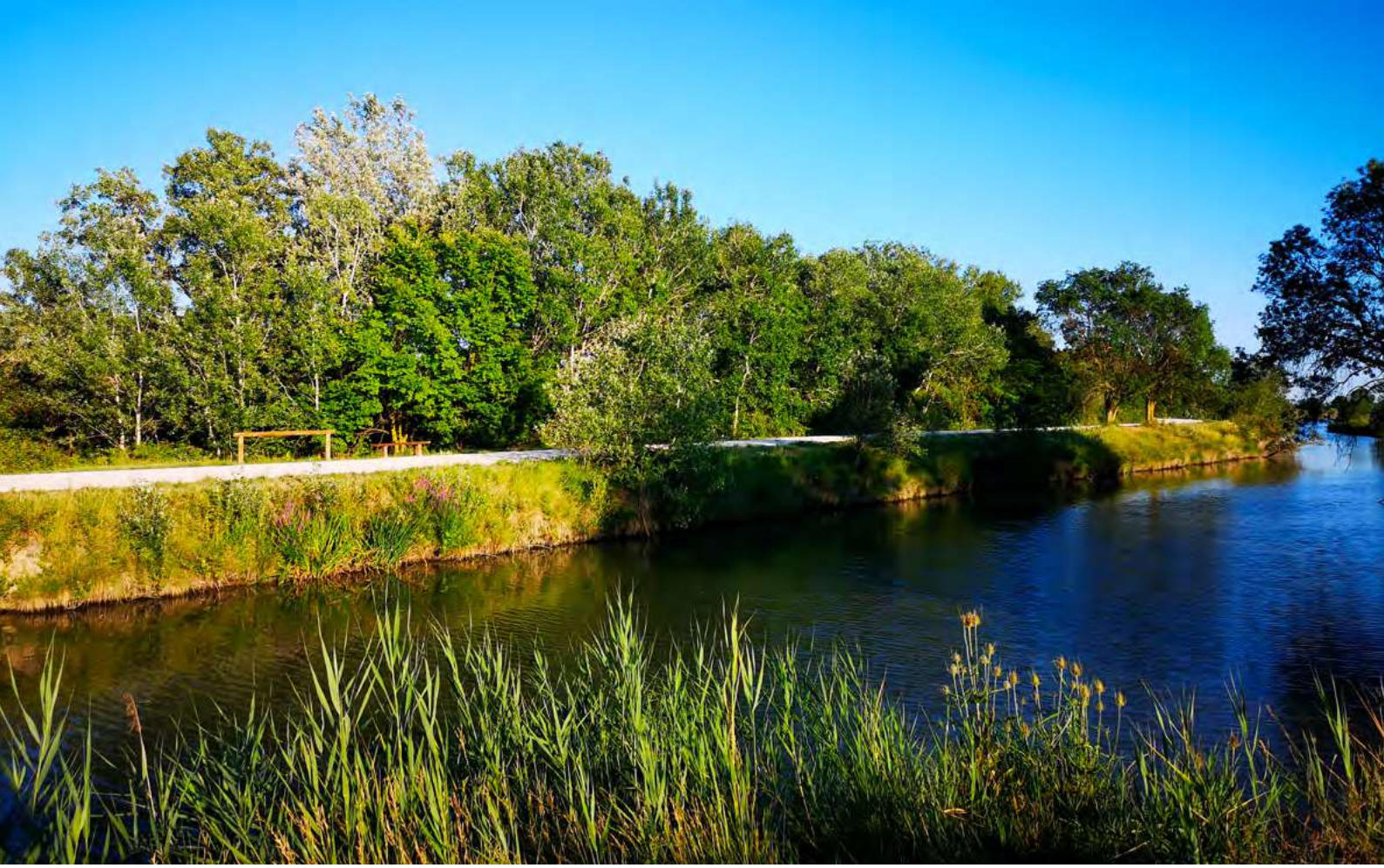

La boucle Pescalune

D'autres études ont été lancées afin de développer ce réseau. C'est le cas notamment de la liaison reliant Villetelle à Lunel, en passant par Ambrussum, un axe touristique de 8,3 km offrant de multiples avantages. La poursuite du projet a nécessité des études complémentaires avant de lancer la maîtrise d'œuvre en 2026. La transformation de la boucle Pescalune en véritable voie verte a également fait l'objet d'une étude de faisabilité portée par le Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (SYMBO), le long des berges du Dardaillon et du Canal de Lunel. L'année 2025 a été mise à profit pour finaliser les études techniques de cette future voie verte. Un travail de fond indispensable pour garantir un aménagement de qualité, sécurisé et respectueux de notre environnement.

## Lunel Agglo finance vos covoiturages quotidiens

En 2025, Lunel Agglo poursuit son engagement en faveur des mobilités durables en favorisant le covoiturage au quotidien sur le territoire. Lunel Agglo, par le biais de BlaBlaCar Daily, finance les trajets du quotidien. Concrètement, tous les trajets réalisés sur l'application BlaBlaCar Daily, à partir de 2 km et ayant pour destination l'une des 14 communes de l'Agglomération, sont gratuits pour les passagers et rémunérés pour les conducteurs jusqu'à 150 € par mois, directement sur l'application. Ils perçoivent 1 € par passager pour un trajet dont la distance est comprise entre 2 km et 10 km, puis 0.10 €/km supplémentaire, jusqu'à 2 € à partir de 20 km et jusqu'à 80 km.

La mise en œuvre de ce service a été accompagnée par des actions de communication : affiches, flyers, application dédiée, interventions auprès des entreprises (Salon de l'Emploi, SOCOTEC).

Mise en place au début de l'année 2025, cette action a permis au 14 janvier 2026 :

- 20 157 € de soutien apporté par Lunel Agglo (et 16.000 € de frais à BlaBlaCar Daily).
- 12 221 trajets cofinancés
- 262 555 kilomètres cofinancés



# UN RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR DRESSER LE BILAN DES ACTIONS




Le rapport de développement durable est un exercice annuel d'évaluation des politiques publiques. Il permet de saisir, de suivre et d'évaluer les actions portées par la Communauté d'Agglomération en matière de développement durable. Sa récurrence permet aux agents, aux services et aux élus d'approfondir leur appropriation du développement durable et de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

Cette septième édition du rapport de développement durable de Lunel Agglo, téléchargeable sur notre site internet, s'est ainsi enrichie des actions portées depuis plusieurs années par l'intercommunalité. Ce rapport a été élaboré en interne, en prenant en compte les documents et informations issus des actions transversales portées par Lunel Agglo, la prise en charge de nouvelles compétences induites par le passage en Agglomération mais également l'intégration de démarches vertueuses dans l'ensemble des projets inscrits au Plan Pluriannuel d'Investissement.

**Téléchargez le rapport de développement durable**
depuis le site internet de Lunel Agglo



# L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMEMENT DURABLE, ÇA COMMENCE DÈS L'ENFANCE

**Pour cette année scolaire 2024-2025, une nouvelle offre a été proposée aux écoles de la maternelle aux primaires. Cette offre est composée de 2 axes :**

- **Les 5 R** (réduire, refuser, recycler, réutiliser et rendre à la terre) ;
- **Air, climat, énergie**

**9 écoles ont présenté une demande d'accompagnement motivé** :

- 4 projets d'école autour des déchets,
- 5 autour du lot 2 air, climat, énergie et mobilité

1 école maternelle a bénéficié d'un accompagnement cette année.

## Air, climat, énergie et mobilité

- École de Garrigues = 4 ½ journées > savoir pédaler et circuler à vélo
- École de Lunel-Viel = 6 ½ journées > La mobilité une question d'énergie et pollution de l'air
- École Louise Michel (Lunel) = 11 ½ journées > La mobilité une question d'énergie et savoir circuler à vélo

D'autres écoles ont plus particulièrement été accompagnées sur la partie air, climat, énergie de ce lot :

- École Henri de Bornier (Lunel) = 15 ½ journées
- École Jacques Brel (Lunel) = 20 ½ journées

## Les 5 R

- École Marie Curie (Lunel) = 4 ½ journées
- École Ste Thérèse (Lunel) = 12 ½ journées
- École Henri de Bornier (Lunel) = 32 ½ journées
- École de St-Christol = 6 ½ journées
- École de Vérargues =10 ½ journées



En 2025

**832 élèves**
ont été sensibilisés au développement durable

**À noter**
Une offre étoffée sur la thématique de l'eau rassemblant le SYMBO, l'EPTB Vidourle et les visites de la STEP de Lunel a été proposée aux établissements scolaires.



# LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PRÉVENTION DES INONDATIONS

Lunel Agglo est un territoire diversifié, bordé au nord par les garrigues, au sud par les marais, à l'est par le Vidourle et à l'ouest par l'Étang de l'Or. Il est caractérisé par une grande variété de milieux naturels : forêts, garrigues, plaines agricoles et zones humides. À noter la présence d'espèces patrimoniales associées à ces milieux.

La Communauté d'Agglomération est fortement impliquée dans la gestion des espaces naturels puisqu'elle siège au comité des 3 démarches Natura 2000 présentes sur le territoire. Deux syndicats, chargés de la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques ainsi que de la protection contre les risques d'inondation sont présents sur le territoire : l'EPTB Vidourle et le SYMBO. Lunel Agglo a fait le choix de confier l'exercice de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) à ces deux syndicats.



**En 2025 la Communauté d'Agglomération a apporté 609 253 € à l'EPTB Vidourle et 340 740 € au SYMBO, soit une contribution totale de 949 993 € pour la gestion des milieux aquatiques.**

# EAU, ASSAINISSEMENT, PLUVIAL

En 2025, Lunel Agglo a poursuivi une politique ambitieuse de gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques. Les actions menées ont permis d'améliorer la performance des réseaux, de sécuriser la ressource, et d'accompagner les communes dans leurs obligations réglementaires et leurs projets structurants.



## Gestion en Délégation de Service Public (DSP)

L'année 2025 a marqué une étape importante avec la notification d'un nouveau contrat de DSP couvrant les communes de Lunel, Villetelle, Garrigues, Campagne et Galargues, soit 33 309 habitants concernés.
Parallèlement, plusieurs actions clés ont été réalisées :

- **Visite et diagnostic de 83 ouvrages structurants** des réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif
- **Déploiement de la démarche de diagnostic permanent** sur l'ensemble des réseaux d'assainissement du territoire
- **Mise en place de conventions de dépôts d'effluents domestiques**, renforçant la maîtrise et la qualité des apports au réseau

### Investissements sur l'eau potable

L'Agglomération a engagé des investissements majeurs afin d'améliorer la qualité de l'eau distribuée et la performance des installations :

- **Projets pilotes pour le traitement des PFAS** sur les unités de Lunel-Viel et Saint-Just/Saint-Nazaire, pour un montant global de **462 960 € HT**
- **Renouvellement du réseau du chemin de Mas Paché à Lunel**, représentant un investissement de **196 000 € HT**

## Préservation et sécurisation de la ressource en eau

La gestion durable de la ressource reste un axe stratégique :

- **Lancement des procédures de régularisation administrative** pour les nouveaux forages de Villetelle et Saint-Sériès
- **2 962 000 m³ d'eau prélevés en 2024**, un volume maîtrisé au regard des besoins du territoire
- **Un rendement global de 80,3 %**, proche du niveau national, attestant d'une bonne performance des réseaux.

### Travaux structurants en eaux pluviales urbaines

Afin de réduire les risques d'inondation et d'améliorer l'évacuation des eaux pluviales, plusieurs opérations ont été conduites :

- **Travaux de voirie et réseaux d'eaux pluviales** sur le chemin de Montpellier à Villetelle
- **Lancement du marché d'entretien des réseaux enterrés** sur les 14 communes :
  - **17 473 m de réseaux entretenus,**
  - **3 486 ouvrages spécifiques nettoyés**
- **Remboursement de 1,4 ETP** aux communes pour les missions de gestion des eaux pluviales (agents communaux exerçant des missions de gestion des eaux pluviales urbaines)
- **35 avis hydrauliques délivrés depuis mai,** représentant **24 000 € TTC** de prestations d'ingénierie.

### Travaux structurants GEMAPI Gestion des milieux aquatiques

Lunel Agglo contribue activement aux actions menées par les syndicats experts du territoire :

- **Étude de zonage sur Lunel** pilotée par l'EPTB Vidourle
- **Lancement des études sur les digues de second rang** par l'EPTB
- **Plans de gestion des zones humides** sur Marsillargues et Saint-Nazaire-de-Pézan, portés par le SYMBO

**En 2025, la Communauté d'Agglomération a apporté 609 253 € à l'EPTB Vidourle et 340 740 € au SYMBO, soit une contribution totale de 949 993 € pour la protection des milieux aquatiques.**

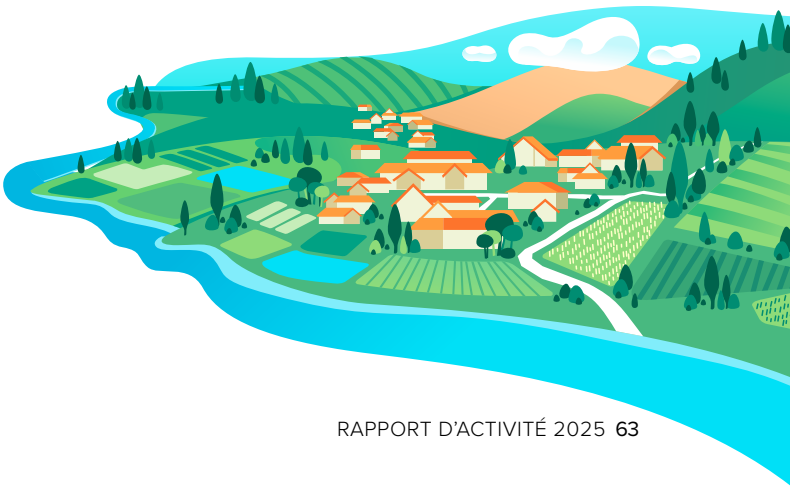




Unité Mobile de Traitement des PFAS de Lunel-Viel

### Aléas et interventions d'urgence

Sur Saint-Nazaire-de-Pézan, un **affaissement sur le chemin de l'Aubredon** a nécessité une intervention rapide pour la réparation du remblai de voirie et le diagnostic approfondi de la conduite fuyarde.

### Sur la compétence d'assainissement non collectif

L'Agglomération poursuit le suivi des installations individuelles : **140 contrôles sur l'année 2025 des systèmes d'assainissement non collectifs**. La conformité moyenne est de 88 %.

### Travaux structurants assainissement collectif

Plusieurs opérations majeures ont été menées pour renforcer la fiabilité des réseaux :

- Travaux sur le boulevard Gabriel Péri, rue Emile Marignan, rue Jean Jaurès et rue Mauméjéan à Marsillargues. Montant des opérations 225 000 € HT
- Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif rue des Boscs à Lunel-Viel. Montant de l'opération 22 000 € HT
- Lancement de la maîtrise d'œuvre de la nouvelle STEU de Vérargues

## Études et planification

La planification stratégique se poursuit avec :

- **L'élaboration des cahiers des charges** des schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement collectif
- Le lancement de l'**étude de délimitation des aires de captage** des Horts et des Aubettes
- **680 réponses** apportées en 2025 aux demandes de travaux **DT/DICT** (Déclaration de Travaux / Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux), garantissant le respect de la réglementation et la sécurité des chantiers



# LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

**Validé en conseil communautaire le 3 octobre 2024 pour les six ans à venir, le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) se poursuit. L'année 2025 a été marquée par le déploiement du compostage collectif dans les communes, par la lutte contre le gaspillage alimentaire et par l'augmentation des dons vers la filière don et réemploi.**

### Le PLPDMA se décline en 6 axes :

**1 - ENGAGER** le territoire vers l'**ÉCO-EXEMPLARITÉ**

**2 - RÉDUIRE** les apports de **DÉCHETS VERTS** en déchèterie

**3 - LUTTER** contre le **GASPILLAGE ALIMENTAIRE**

**4 - PROMOUVOIR** la gestion de proximité des **BIODÉCHETS**

**5 - AGIR** en faveur du **DON** et du **RÉEMPLOI**

**6 - PROMOUVOIR** une **CONSOMMATION DURABLE**.

## Déploiement du compostage collectif

Au 31 décembre 2025, on compte 119 sites de compostage partagé soit 20 sites supplémentaires installés au cours de l'année. Ces sites ont permis de détourner 87 tonnes de biodéchets, contre 65 tonnes en 2024.
Globalement, l'utilisation du compostage s'est accrue : la moyenne des biodéchets détournés par site est passée de 0.55t à 0.73t. Le maillage des aires de compostage partagé (ACP) a permis à davantage d'habitants de sortir la part de biodéchets de leurs ordures ménagères.

**87 tonnes**
**de biodéchets détournés**
de l'incinérateur grâce à l'ensemble des composteurs collectifs du territoire

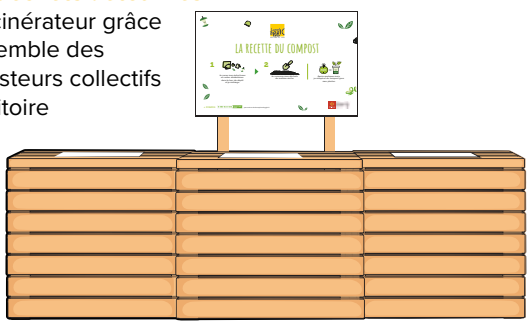




Composteur collectif à l'angle de la rue Edgar Quinet prolongée et de la rue des Pivoines

| Type d'ACP | Nombre | Déchets détournés (en tonnes) en 2025 |
|---|---|---|
| Cœur de ville | 31 | 43,5 |
| Pied d'immeuble | 38 | 10 |
| Établissements scolaires | 21 | 31 |
| Autres | 29 | 2,5 |

Grâce à l'accompagnement et au suivi des établissements scolaires proposés par l'équipe prévention des déchets, les tonnages de restes alimentaires détournés des ordures ménagères sont passés de **16t (en 2024) à 31 tonnes.**

Cette augmentation massive est positive, si et seulement si une vigilance particulière est apportée à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

## Lutte contre le gaspillage alimentaire

Celle-ci est inscrite dans les axes de prévention des déchets depuis 2018. Les actions menées au sein des établissements scolaires consistent dans un premier temps à l'évaluation du gisement en différenciant les restes d'assiettes des élèves des restes de plats non servis. En parallèle, le dispositif de tri (table de tri) est également remanié ou renforcé pour faciliter un maximum de tri des enfants et des adultes. Enfin, des pesées sont réalisées à plusieurs mois d'intervalle afin de quantifier les déchets alimentaires jetés dans les composteurs collectifs et de qualifier l'impact de la sensibilisation des élèves et des adultes.

Une réflexion sur le mode d'approvisionnement des restaurants scolaires est une piste viable : la livraison des repas en liaison chaude ou liaison froide empêche le don des aliments non servis aux associations.

| École | Restes d'assiette en gr /jour par élève | Restes de nourriture en gr encore consommable (moyenne) | Pain jeté par semaine en gr |
|---|---|---|---|
| **RPI Galargues Campagne Garrigue** | 97 | 3800 | 1 650 soit 8 baguettes |
| **Boisseron** | 148 | 8000 | 9 000 soit 45 baguettes |
| **Saint-Sériès** | 99 | 3200 | 1 300 soit 6,5 baguettes |
| **Villetelle** | 118 | Non évalué | 3 600 soit 18 baguettes |
| **St-Christol** | 32 | Non évalué | 0 |
| **Lunel-Viel École Courbet** | 97 | 5000 | 15 000 soit 75 baguettes |
| **St-Nazaire de Pézan** | 25 | 0 | 0 |
| **Lunel* (13 écoles) * École J Brel** | 80 | Non évalué | 2 400 soit 12 baguettes |

* pas toutes évaluées



Le pain est gaspillé de manière gargantuesque. Les communes où il y a le moins de gaspillage commandent le pain à la boulangerie locale et adaptent la quantité livrée au menu.

Le choix du type de pain est également déterminant : un gros pain de 400 gr ne semble pas adapté aux convives. Le pain est donc un axe fort d'amélioration pour toutes les écoles du territoire.

Une réflexion quant au gaspillage de nourriture encore comestible (plat non servi) doit être menée : l'exutoire du compostage ne doit en aucun cas éluder la problématique et justifier l'absence de prise de conscience.

## Le don et le réemploi

Depuis l'ouverture des espaces don et réemploi en déchèterie en octobre 2019, les habitants du territoire de Lunel Agglo peuvent déposer en déchèterie les objets en bon état, dont ils ne se servent plus (petit mobilier, jouets, accessoires de puériculture, vaisselle, articles de décoration, de sport...). En constante progression, les dons récupérés par la communauté d'Emmaüs sont de très bonne qualité, ce qui permet de mettre 95% d'entre eux à la vente.

Au 31 décembre 2025, **1 547 m³** n'ont pas été jetés aux encombrants, soit l'équivalent de **51 bennes** évitées (1293,5m³ en 2024).

| Répartition des dons en % | Livres | Petit mobilier | Puériculture | Vaisselle | Jouets | **Autres** (articles de sport, petit électroménager) **en état de marche** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Déchèterie de Lunel** | 9,60 | 11,60 | 7,50 | 14,80 | 19,50 | 37 |
| **Déchèterie de Marsillargues** | 11,50 | 11,50 | 9 | 15 | 19,50 | 33,5 |
| **Déchèterie de Villetelle** | 11 | 13 | 7,50 | 14,50 | 19 | 35 |



À cette action s'ajoute une recyclerie mobile, « le camion des solutions » (mis en œuvre par Octav dans le cadre du contrat de performance de l'incinérateur). Une expérimentation a pu être menée fin 2025. La recyclerie s'est implantée en centre-ville de Lunel afin de sensibiliser le public des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) au réemploi des objets encore en bon état afin d'éviter les dépôts d'encombrants.
Cette action a été menée avec le centre socioculturel Jean-Jacques Rousseau, en parallèle d'un stand sur la prévention des déchets, d'ateliers de réparation des bénévoles du Repair Café et de la présence de l'association APS34 qui proposait la réparation de vélos. Lors des deux demi-journées, 70 personnes ont été sensibilisées. 50 d'entre elles qui ont déposé (et/ourepris) un objet. Afin d'affiner les résultats de cette action, en 2026, les objets déposés par les habitants seront pesés et l'action sera pérennisée (chaque 1er mercredi du mois).

# LA GESTION DES DÉCHETS

L'année 2025 a été marquée par la mise en œuvre d'un marché global de performance pour la collecte des ordures ménagères, des emballages/papier et du verre, à compter du 1er janvier 2025 et ce pour une durée de 7 ans.

L'entreprise s'est engagée à mettre en œuvre des moyens humains pour aider la collectivité à atteindre ses objectifs de réduction des déchets. Ce marché prévoit un système de bonus-malus afin d'intéresser le prestataire selon les résultats obtenus.

Les objectifs à atteindre concernent la baisse des ordures ménagères résiduelles, l'augmentation des tonnages dans le bac jaune, la caissette et les colonnes à verre, tout en baissant le taux de refus dans ces flux. Ils portent également sur la baisse de la présence d'encombrants en centre-ville de Lunel et Marsillargues, ainsi que l'augmentation du taux d'utilisation du bas gris dans ces même zones, afin de lutter contre la présence de sacs d'ordures à même le sol dans les rues.



Camion de collecte des ordures ménagères



Total Ordures Ménagères Assimilées
**300,19 kg/hab.an**
**soit - 2,36 %**

Total Déchets Ménagers Assimilés
**385,63 kg/hab.an**
**soit + 1,1 %**

## Quelques chiffres :

**11 970,26**
tonnes d'ordures ménagères résiduelles (bac gris)
soit - 2,17 %

**3 234,04**
tonnes de matériaux recyclés (bacs bleu et jaune, verre)
soit + 0.11 %

**554,69**
tonnes de refus de collecte au centre de tri
(+ 12.3 %)

**20 270**
tonnes de déchets apportées en déchèterie
(+ 2.2 %)

## Collecte des biodéchets

**19,74**
**tonnes de biodéchets**
ont été collectées en centre-ville en 2025 et ainsi détournées de l'incinération,
soit -12.7 % par rapport à 2024.



# LA BRIGADE TERRITORIALE POLICE RURALE (BTPR)

**La BTPR est composée de trois agents : deux gardes champêtres et un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) environnement ainsi qu'un agent administratif du service technique à hauteur de 20 % de son temps. En 2025, la BTPR est intervenue pour constater la présence de dépôts sauvages.**

## Les dépôts sauvages

### En zone urbaine



**1 917 dépôts sauvages** ont été constatés, dont **1 810 à Lunel (94% des dépôts). Un contrevenant** a été verbalisé (1 contrevenant pour 1917 dépôts). Ce qui représente **une augmentation des constatations de la police rurale de 47 % par rapport à 2024.**

### En zone rurale

**629 dépôts sauvages** ont été constatés, dont **251 à Lunel** (40 % des dépôts), **127 à Lunel-Viel** (18 %) et **100 à Marsillargues** (17 %) pour **15 contrevenants verbalisés** (1 contrevenant pour 41 dépôts). Ce qui représente **une augmentation des constatations de la police rurale de 13 %** par rapport à 2024.




C'est la Régie d'Emplois et de Services qui assure le nettoyage de ces dépôts sauvages à la demande de la BTPR. En 2025, cela représente un volume de 1 875 m³ de déchets, soit une augmentation de 9 % par rapport à 2024.

**En 2025**

**1 875 m³**
**de déchets ont été nettoyés**



## La brigade renforce la prévention au quotidien

Des campagnes de sensibilisation ont été organisées dans les communes rurales. Ces initiatives ont permis de renforcer la confiance entre la police et les habitants, favorisant ainsi une collaboration plus étroite dans la lutte contre les incivilités.







Affichettes, flyers et visuels diffusés sur les réseaux, réalisés pour la campagne de sensibilisation sur les dépôts sauvages






Les deux gardes champêtres en mission

### Investigations

La BTPR a traité **110 interventions diverses, soit une augmentation de 82 %** par rapport à 2024. Grâce à son expertise et à sa collaboration avec d'autres services tels que la gendarmerie, plusieurs délits au code de l'environnement ont été résolus, ce qui a contribué à la tranquillité et à la sécurité des zones rurales. Par ailleurs, la coopération avec les autorités locales (maires, gendarmerie) et les organisations communautaires (Office Français de la Biodiversité, Direction Départementale des Territoires et de la Mer) a été renforcée pour améliorer la réactivité et l'efficacité des enquêtes.

### Sécurité routière et autres interventions

La brigade a joué un rôle actif dans la sécurité routière en procédant à des opérations de contrôle sur les stationnements abusifs.

**Les autres interventions concernent :**

- Des accidents sur la voie publique
- Des animaux morts, blessés ou en divagation
- La mise en fourrière de véhicule pour des infractions au code de l'environnement
- Des occupations illégales de lieux privés ou publics sans autorisation
- Des entraves diverses à la circulation
- Des interventions en déchèterie suite à des conflits entre usagers et gardiens
- Des feux de végétation
- Des feux de voitures
- Le contrôle des conformités suite à des travaux
- La prévention liée à des arrêtés municipaux
- Des interventions sur l'aire d'accueil des gens du voyage
- Des conflits de voisinage



# AU PLUS PRÈS
## des citoyens





# LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## Taux d'occupation des appartements d'urgence

| | | |
|---|---|---|
| **Occupation Entre-Vignes** | **66 %** | Logement autonome |
| **Occupation Saussines** | **78 %** | Logement autonome |
| **Occupation Marsillargues n°1** | **84 %** | Logement semi-collectif |
| **Occupation Marsillargues n°2** | **77 %** | Logement semi-collectif |
| **Occupation Marsillargues n°3** | **37 %** | Logement semi-collectif |
| **Occupation Marsillargues n°4** | **71 %** | Logement semi-collectif |

**Ces ratios représentent 1 505 jours d'occupation.**

## Repères 2025

**Activation du dispositif de mise à l'abri mise à l'abri :**

**2 activations du protocole de nuit et aucune activation du protocole de jour en 2025**

8
mises à l'abri de personnes privées de logement

7
mises à l'abri de personnes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales



## Accompagnement des allocataires du RSA

- En 2025, **758 dossiers** ont été traités par le CIAS dans le cadre du RSA.
- Âge moyen des personnes accompagnées au CIAS : **43 ans.**
- **428 dossiers sociaux** ont été instruits (demandes auprès de la CPAM, Fonds de Solidarité pour le Logement accès/maintien/énergie, chèques eau, demandes de logement social, domiciliations, orientation des personnes sans domicile, Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé, demande de retraite, dossiers auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées...).



## Actions collectives organisées en 2025

Une dizaine d'actions ont été organisées afin de lutter contre l'isolement, s'ouvrir aux possibles...

- **20 janvier** - Temps d'échange et recueil de propositions d'actions autour d'un temps convivial
- **27 janvier** - Découverte des mondes aquatiques, de la biodiversité marine et sensibilisation aux questions d'ordre environnemental par la visite du site Planet Océan
- **14 février et 5 septembre** - Réapprendre à cuisiner et à manger avec un petit budget : atelier animé par la banque alimentaire
- **24 février et 20 octobre** - Remise en forme à la mer : redécouvrir son corps
- **17 novembre** - Séance de cinéma à Lunel
- **25 novembre et 10 décembre** : Défi « Famille à alimentation positive » avec réunion de lancement et atelier « Cuisiner à petit prix des produits bio et locaux sans viande »
- **15 décembre** - Temps d'échange et de prise de parole autour d'une collation festive de fin d'année.



# LA POLITIQUE DE LA VILLE

Depuis le 1er janvier 2024, la Politique de la Ville est devenue une compétence obligatoire de l'agglomération. Elle vise à garantir la cohésion sociale dans les quartiers les plus défavorisés en améliorant les conditions de vie des habitants, en restaurant l'égalité des chances et les valeurs républicaines.

**Sur Lunel Agglo, le périmètre d'intervention, appelé Quartier Prioritaire de la Ville « centre et périphérie », compte 6 503 habitants** à Lunel, soit 12,5 % de la population totale du territoire. Ce quartier prioritaire de Lunel comprend :

- La résidence de la Roquette ;
- Le centre-historique (composé d'un habitat privé et d'îlots de logements sociaux diffus) ;
- La résidence Abrivados ;
- La résidence La Brèche ;
- Les résidences Berlioz/ Bizet-Chopin.

## Les champs d'intervention de la Politique de la Ville

La mise en œuvre de la Politique de la Ville repose sur plusieurs axes d'intervention complémentaires :

- **Le pilotage et la mise en œuvre du Contrat de Ville,** en lien avec l'État et l'ensemble des partenaires institutionnels
- **L'animation d'un réseau d'acteurs locaux** associant collectivités, services publics, bailleurs sociaux, associations et structures de proximité
- **Le soutien aux initiatives locales et aux projets associatifs** contribuant à l'amélioration des conditions de vie des habitants
- **La participation citoyenne**, notamment à travers l'accompagnement du Conseil citoyen et la valorisation des initiatives habitantes

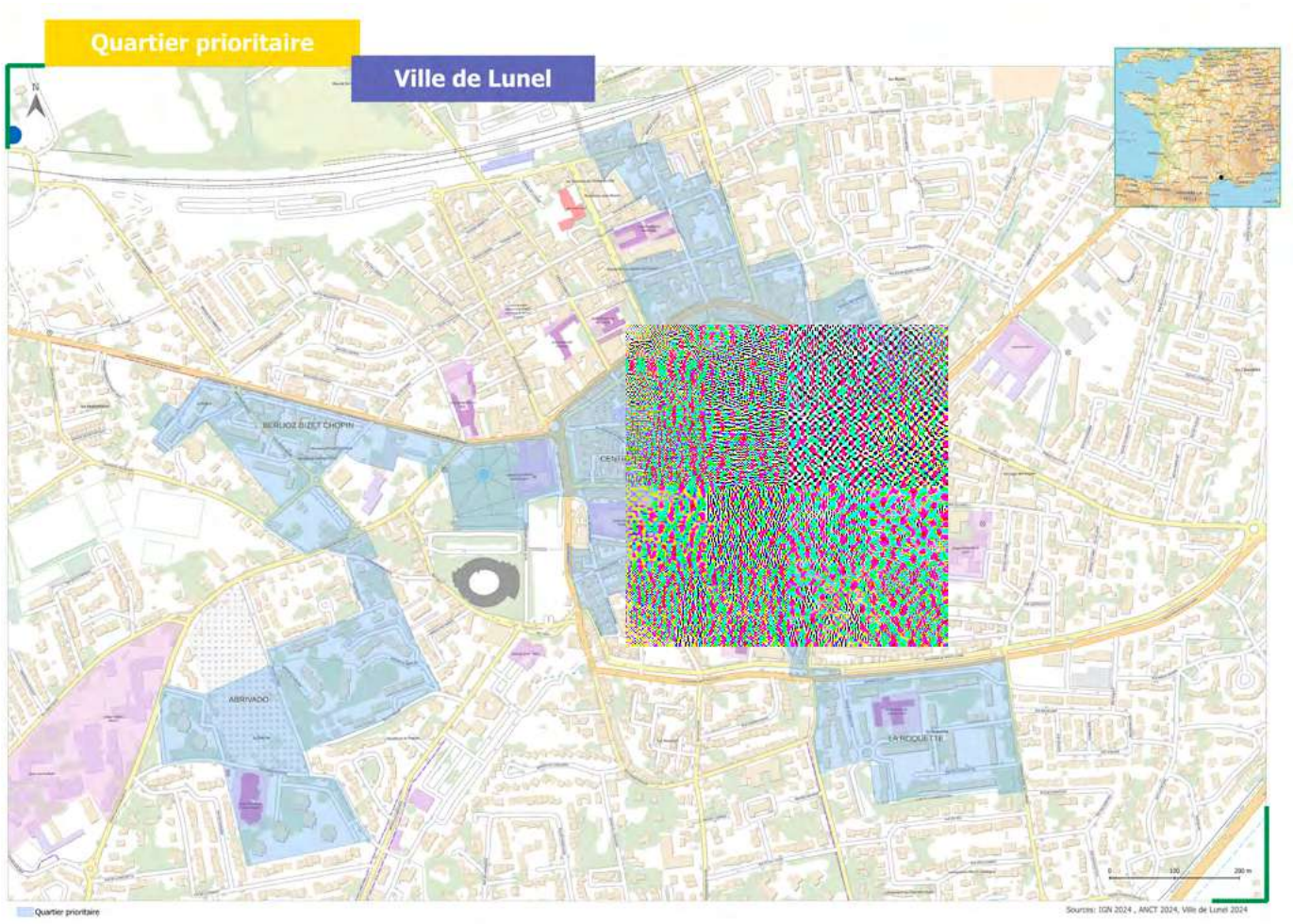




Réunion de concertation sur le Contrat De Ville de Lunel Agglo

Chaque année, un appel à projets est lancé pour permettre aux associations de bénéficier de subventions pour réaliser des projets répondant aux priorités définies dans le Contrat de Ville.

En 2025, **47 projets** ont été soutenus par les différents partenaires du Contrat de Ville pour un montant total de 490 931 €. **Lunel Agglo a alloué une enveloppe de 91 300 €** pour soutenir les projets de la programmation 2026, répartis sur les différents axes du Contrat de Ville.

## Répartition du soutien financier de Lunel Agglo par axe

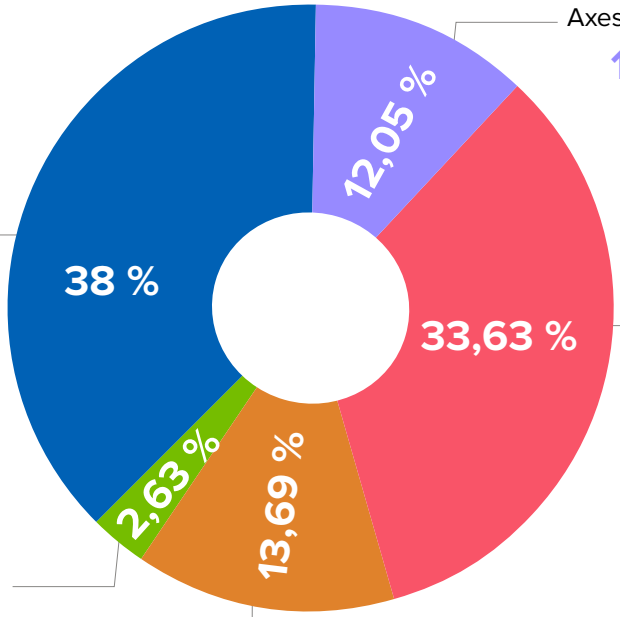


Axes transversaux
**11 000 €**

**AXE 1 :** Emploi et insertion et entrepreunariat
**34 700 €**

**AXE 4 :** Éducation jeunesse
**30 700 €**

**AXE 2 :** Cadre de vie et tranquilité publique
**2 400 €**

**AXE 3 :** Accès aux droits, santé et lien social
**12 500 €**

**TOTAL : 91 300 €**

**En complément de la programmation du CDV annuelle, une programmation de loisirs associative financée par l'Etat, l'Agglo et la CAF est coconstruite chaque annéé dans le cadre du Dispositif Quartiers d'Eté.**

### Activ'Été 2025 : une programmation de loisirs sur la thématique de la transition écologique au service de la jeunesse et de la famille

La programmation Activ'Été propose chaque année une offre associative pendant la période estivale pour favoriser la découverte et la pratique de loisirs artistiques, éducatifs, culturels et sportifs destinés aux jeunes et aux familles vivant dans le quartier prioritaire, qui ne partent pas en vacances.

En 2025, **une enveloppe de 59 199 €** a été allouée pour développer une offre de loisirs associative. Ainsi, **87 actions ont été proposées et réparties sur 4 semaines** (du 21 juillet au 14 août) dont 27 sorties à la journée, 28 stages, 32 ateliers et 4 temps forts en pied d'immeuble. En 2025, **ces activités ont bénéficié à 620 personnes, issues majoritairement du quartier prioritaire.** Ces actions permettent de favoriser l'accès aux loisirs pour tous, de proposer des activités éducatives et encadrées durant la période estivale et de renforcer le vivre-ensemble et l'animation du quartier.

## Des démarches consolidées au service du quartier prioritaire

### La Gestion Urbaine de Proximité : agir concrètement sur le cadre de vie

Déployée depuis 2023, la Gestion Urbaine de Proximité (GUP) constitue un outil central pour améliorer durablement le cadre de vie des habitants du quartier prioritaire.

Cette démarche repose sur une coordination étroite entre les partenaires institutionnels, les bailleurs et les habitants, afin d'identifier les dysfonctionnements du quotidien et d'y apporter des réponses opérationnelles. Au-delà des aspects techniques liés à l'entretien et à la gestion des espaces, la GUP intègre également une dimension sociale visant à :

- **Sensibiliser les habitants** aux enjeux du cadre de vie et de la gestion des déchets
- **Accompagner les transformations urbaines**
- **Favoriser l'appropriation des espaces publics** par les habitants

Ce dispositif permet d'accompagner financièrement des projets portés directement par des collectifs d'habitants, contribuant à dynamiser la vie de quartier et à renforcer le pouvoir d'agir de ces derniers. 6 actions ont été soutenues en 2025 autour d'initiatives culturelles, citoyennes et solidaires : la Fashion Wax, la plantation d'arbres fruitiers, le marathon des plantes, Maman Zen, le festifilm, le café de l'information. En 2025, **une enveloppe de 8 300 € a été allouée à ces projets** soit un montant moyen de 1 384 € par projet.



Maman Zen



Festifilm à la Roquette



Plantation d'arbres fruitiers à la Brèche

### Prox'Aventure : rapprocher la jeunesse et les forces de l'ordre

Organisée au complexe Colette Besson le 11 juin, la seconde édition du Prox'Aventure a constitué un temps fort et un évènement fédérateur. Menée en partenariat avec l'association Raid Aventure et la Gendarmerie de Lunel, cette manifestation vise à favoriser la rencontre entre les jeunes et les forces de sécurité à travers des activités sportives et pédagogiques. Plusieurs partenaires institutionnels ont été mobilisés, parmi lesquels la gendarmerie, la police municipale, les sapeurs-pompiers et la sûreté ferroviaire de la SNCF...

Au-delà de l'aspect sportif et ludique, cette journée contribue à renforcer le dialogue, la confiance et la connaissance mutuelle entre les jeunes et les institutions. L'occasion aussi de susciter des vocations autour des métiers de la défense et de la sécurité. Cette journée a rassemblé plus de 600 personnes et a fortement été appréciée pour la diversité des activités et expériences proposées : mur d'escalade, tir laser, cours de self-défense, démonstrations de la brigade cynophile et de la Police Municipale...





Prox'aventure 2025

### La Dictée Géante, un évènement fédérateur

**Plus de 1 000 personnes, habitants, partenaires éducatifs et acteurs associatifs**, se sont réunies le 11 octobre aux Arènes de Lunel pour la première Dictée Géante. Cet événement avait pour objectif de valoriser la culture camarguaise à travers un texte co-construit en amont avec des groupes d'habitants issus d'associations lunelloises. Ce texte a permis de mettre à l'honneur les traditions locales et le travail de recherche et d'écriture, rassemblant les Lunellois dans leur diversité.

Les participants ont pris part à un moment convivial mêlant culture, patrimoine et langue française dans le cadre atypique des Arènes San Juan. Cette initiative, à la fois culturelle et citoyenne, vise à promouvoir la maîtrise de la langue française tout en favorisant la participation des habitants et les échanges intergénérationnels.



**À travers l'ensemble de ces actions, la Politique de la Ville a contribué à améliorer le cadre de vie, renforcer la cohésion sociale et soutenir les initiatives locales dans le quartier prioritaire de Lunel. L'implication conjointe des habitants, des partenaires institutionnels, des associations et des services publics constitue un levier essentiel pour accompagner les dynamiques positives du territoire et poursuivre les actions engagées en faveur des habitants.**




L'accueil du service enfance

# LE SERVICE ENFANCE INTERCOMMUNAL

**241 agents** sont intervenus au service des actions petite enfance et enfance de l'intercommunalité et des communes. Une équipe pluridisciplinaire issue des milieux de l'éducation spécialisée et de l'animation, du secteur administratif et entretien :

- 1 directrice
- 1 directrice adjointe en fonction depuis février 2025
- 2 chargées de coopération CTG
- 4 agents administratifs
- 3 éducatrices de jeunes enfants pour le Relais Petite Enfance (RPE)
- 5 référents pour la mise en œuvre de la politique petite-enfance/ enfance et inclusion
- 225 agents différents sur les fonctions directeurs/ animateurs/entretien en ALP et ALSH

## Secteur administratif

Les agents restent au plus près des usagers, des collègues et des homologues des collectivités. Ils assurent les inscriptions et les réservations des familles, gèrent les logiciels métiers et le portail famille, le suivi de la bonne mise en œuvre des conventions de prêt, de la Convention Territoriale Globale, des réservations de minibus, des véhicules de service et de la salle Valès. Les agents sont également en charge de la gestion financière et budgétaire du service, du suivi administratif du personnel, du lien avec les ressources humaines, de la gestion des remplacements en cas d'absence et des campagnes de recrutement.

Enfin, au cours de l'année, **19 sessions de formations BAFA ou BAFD** cofinancées par les collectivités et soutenues par la CAF ont été réalisées, dont 10 au profit des agents des communes.

## Vers la dématérialisation

### Les modes de paiement

La dématérialisation des paiements se confirme.

**En 2025 :**

- **Internet : 89 %**
- **Chèques : 4 %**
- **Espèces : 3 %**
- **CESU : 3 %**

Le paiement en ligne devient donc le mode de règlement largement majoritaire, ce qui simplifie les démarches pour les familles et la gestion administrative.

### Activité administrative 2025

La dématérialisation des démarches familles s'installe progressivement.
Répartition des opérations :

- **1 856 dossiers familles**
- **610 nouvelles inscriptions**
- **246 mises à jour allocataires**

# SECTEUR PETITE ENFANCE : LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

**Le RPE se déploie sur les 14 communes du territoire** tout au long de l'année en proposant des ateliers, des rencontres pour favoriser les échanges entre assistants maternels, parents et enfants. Il accompagne les différents publics grâce à des permanences administratives au service enfance ou délocalisées en accueil physique ou téléphonique.

## Le RPE en chiffres :

| | |
|---|---|
| **204** assistant(e)s maternel(le)s (AM) agréées, dont 175 en activité | **10** Nouvelles assistantes maternelles agréés arrivées |
| **26** départs définitifs (cessation d'activité) | **601** places d'accueil pour 175 en activité |
| **890** enfants accueillis | **7** Maisons d'Assistant(e)s Maternel(le)s : 4 à Lunel, 1 à Saint-Just, 1 à Galargues 1 à St-Nazaire-de-Pézan |
| **523** échanges avec les familles (rdv, visite, téléphone) | **567** échanges avec les assistant(e)s maternel(le)s (rdv, visite, téléphone) |

## Les animations en direction des assistant(e)s maternel(le)s

- **246 séances d'animations** dans les communes de type ateliers d'éveil, musique, lecture, spectacle, motricité. Ces différents ateliers peuvent être organisés avec des partenaires (intervenants, médiathèque intercommunale)
- **80 % des assistant(e)s maternel(le)s** y ont participé
- **3 562 enfants accueillis chez un(e) assistant(e) maternel(le)** en ont bénéficié, avec une moyenne de 15 enfants par animation
- **13 soirées à thèmes**

## LE RPE, c'est aussi

- **Des permanences délocalisées** pour être au plus proche des familles et des professionnels
- **La poursuite du projet de fonctionnement** 2023 / 2027
- **La mise en place d'ateliers partagés** avec les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) du territoire (hors Lunel)
- **Participation à la semaine de la parentalité**, action en direction des familles
- **Des temps d'analyse des pratiques professionnelles** animés par une psychologue pour les assistant(e)s maternel(le)s en soirée et le samedi matin (12 séances en 2025 pour 27 AM)
- **Un partenariat avec les autres RPE du département** sous forme de conférences, regroupements institutionnels et après-midi pédagogiques
- **Un partenariat avec France Travail, la Maison Familiale et Rurale**
- **Une participation à différentes instances institutionnelles sur le territoire et le département :** coordination CAF, formation initiale des assistant(e)s maternel(le)s, comités de pilotage (Contrat d'engagement jeune, Convention territoriale globale…) commissions d'admission crèche, réseau de parentalité…

## Répartition des éducatrices sur le territoire

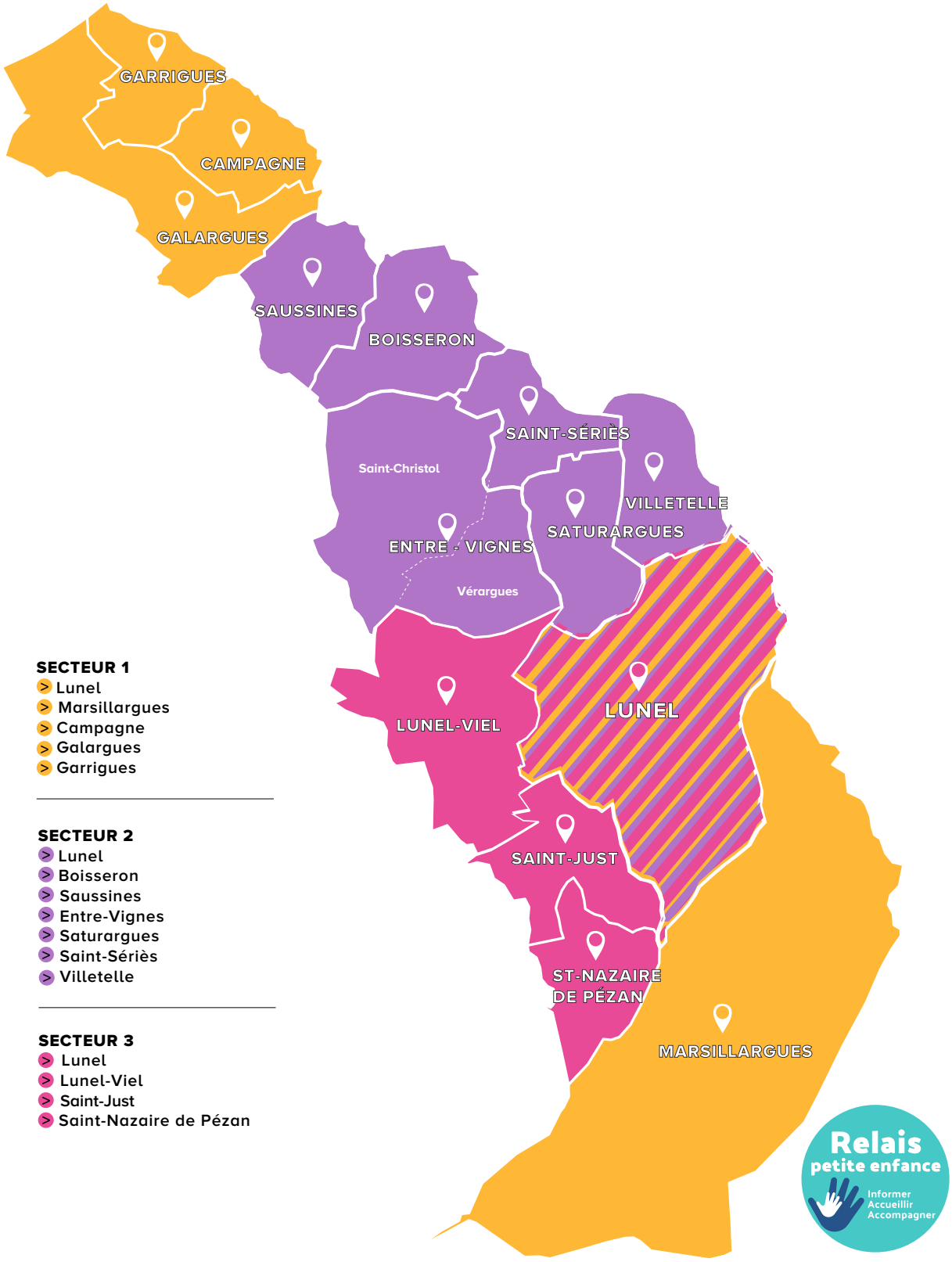


**SECTEUR 1**
- Lunel
- Marsillargues
- Campagne
- Galargues
- Garrigues

**SECTEUR 2**
- Lunel
- Boisseron
- Saussines
- Entre-Vignes
- Saturargues
- Saint-Sériès
- Villetelle

**SECTEUR 3**
- Lunel
- Lunel-Viel
- Saint-Just
- Saint-Nazaire de Pézan

Relais petite enfance
Informer
Accueillir
Accompagner




# SECTEUR ENFANCE : LES ACCUEILS DE LOISIRS DE LUNEL AGGLO

**Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Lunel Agglo** sont des modes de garde éducatifs qui proposent des animations de loisirs destinées aux enfants de 3 à 11 ans.
Basés à Saint-Just, Entre-Vignes, Marsillargues, Lunel-Viel et Lunel, ils accueillent les enfants durant les mercredis sans école et les vacances scolaires.

## La fréquentation des ALSH : une activité globale en progression

**Les mercredis** en hausse **+ 14 114 heures** (+ 16 % par rapport à 2024)
**Les vacances scolaires** restent globalement stables, **- 1 %** par rapport à l'année précédente.

## MÔM'en'séjours en 2025

Trois séjours complètent l'offre de loisirs pour les 6-11 ans pendant les vacances scolaires :

- **Séjour d'hiver à à la station de ski Le Reposoir (Haute-Savoie)**
- **Deux séjours d'été :**
  au Lac de Serre Ponçon (Hautes-Alpes)
  au Grau-du-Roi (Gard)




**596**
places en ALSH (272 en maternelle, 324 en primaire)

**40**
places en séjour

**4 202**
enfants inscrits au moins une fois sur une activité des ALSH, dont 103 sont partis en séjour et 43 en mini-séjours (nuitées)



# ACCUEIL DES ENFANTS À BESOIN ÉDUCATIFS SPÉCIFIQUES (AEBES)

**Il existe trois niveaux d'accompagnement** :

- **Exclusif :** l'enfant nécessite un soutien individuel. L'animateur ne s'occupe que de lui

- **Collectif :** l'enfant nécessite un accompagnement collectif. L'animateur de soutien peut s'occuper de plusieurs enfants

- **Autonome :** l'enfant ne nécessite pas d'animateur dédié. Il est en autonomie dans le groupe



**Enfants en situation d'accompagnement par commune :**

| | LUNEL | | LUNEL-VIEL | | MARSILLARGUES | | SAINT-JUST | | ENTRE-VIGNES | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | maternelle | primaire | maternelle | primaire | maternelle | primaire | maternelle | primaire | maternelle | primaire |
| EXCLUSIF | 2 | 7 | 1 | 4 | 1 | 2 | 2 | 2 | 1 | 2 |
| COLLECTIF | 1 | 6 | 0 | 0 | 1 | 5 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AUTONOME | 0 | 3 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| TOTAL | 3 | 16 | 1 | 4 | 3 | 7 | 2 | 2 | 1 | 4 |

**43** **enfants du territoire**
bénéficient d'un accompagnement par le pôle AEBES



Le nombre d'enfants accompagnés a baissé (-3 enfants) car la complexité des prises en charge a augmenté et il est difficile de trouver des agents avec un profil avec des compétences dédiées, comme le sont les moniteurs éducateurs et éducateurs spécialisés. À contrario, la qualité des actions menées par l'équipe AEBES permet aux enfants de fréquenter les accueils sur une plus longue durée.



Parallèlement, **50 enfants avec besoin d'accompagnement spécifique** sont présents au sein des ALSH dans le cadre d'un accueil ordinaire, ce qui met en difficultés les équipes. Ces enfants sont aujourd'hui en attente d'une place AEBES pour entamer un accompagnement plus qualitatif.

# LA MUTUALISATION DES MOYENS

## Au niveau matériel

**6 minibus partagés** entre les différents organisateurs d'accueils de mineurs (enfance et jeunesse) du territoire.
**Ils ont permis 661 déplacements,** + 3.8 % par rapport à 2024 et ont parcouru326 803 km (-2.8 % par rapport à 2024).

# LES RÉFÉRENTS INTERCOMMUNAUX

Plusieurs référents mettent en œuvre le projet politique local autour des axes suivants :

- **Accompagnement des familles**
- **Suivi des équipes d'encadrement** et développement de projets pédagogiques
- **Suivi financier et institutionnel** des structures d'accueil
- **Développement de projets** autour d'objectifs à l'échelle du territoire
- **Accompagnement** auprès des partenaires et institutions (Caisse d'Allocation Familiale, Conseil Départemental de l'Hérault, Agence Régionale de Santé...)

## Petite enfance

Elle accompagne les projets des services d'accueil individuel et d'accueil collectif des communes du territoire.

## Enfance

### Extrascolaire

La coordination extrascolaire permet aux cinq ALSH d'avoir un interlocuteur unique. Elle est assurée par un équivalent temps plein. Ses missions en 2025 ont été les suivantes :

- **Faire le lien** entre les directeurs, les différents services de Lunel Agglo et les partenaires
- **Travailler sur des projets communs** entre ALSH
- **Permettre une meilleure visibilité des actions des ALSH** auprès des familles et des partenaires
- **Participer aux groupes de travail** sur la mise en œuvre du projet de territoire

Ces activités sont transversales et impliquent un travail d'équipe avec les autres coordinateurs de Lunel Agglo afin d'offrir un maillage complet sur le territoire.

### Périscolaire

Les deux coordinations périscolaires couvrent 100 % du territoire. Leurs missions en 2025 ont été les suivantes :

- **Mise en œuvre de projets partagés**
- **Développement des équipements** pour une meilleure qualité de service
- **Participation au réseau parentalité lunellois**
- **Participation au festival 1.2.3 Familles à Lunel**
- **Accompagnement et soutien technique des élus** dans la mise en œuvre de leur politique locale





# LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

Depuis la nouvelle contractualisation entre l'intercommunalité et la CAF de l'Hérault en 2022, le projet de territoire établi dans la CTG a pris une envergure intercommunale. La CTG de Lunel a alors pris la forme d'un avenant, conservant sa propre feuille de route mais intégrée à la feuille de route intercommunale.

Les actions des deux collectivités ont été réparties au sein d'un « portefeuille » de projets et réparties sur les postes de chargées de coopération œuvrant à l'échelle de l'agglomération. L'équipe des chargés de coopération dédiés à Lunel Agglo a été complète et stabilisée en septembre 2024.

## Les actions déployées en 2025

### Renforcement des liens et initiatives en direction des familles

- **Co-animation du réseau parentalité**
- **Appui au déploiement du festival 1.2.3 Familles** sur toute l'agglomération
- **Réalisation de 2 Conseils de Familles** sur l'ALSH élémentaire de Lunel
- **Réalisation d'un séminaire des acteurs** dédié à la parentalité, ouvert aux familles et aux professionnels.

### Mobilisation et synergie des acteurs de la petite enfance

- **Animation de rencontres** favorisant l'échanges de pratiques et réflexion sur le choix des thématiques à travailler ensemble
- **Renforcement de la dynamique d'interconnaissance entre les acteurs de la petite enfance sur le territoire**, notamment grâce à l'intégration de la PMI aux temps de rencontre
- Accompagnement à l'**élaboration d'un diagnostic pour le Service Public Petite Enfance** pour les communes

### Développement et appui des initiatives pour l'enfance

- **Animation de rencontres ALP et ALSH** portant sur des temps de formation et d'échanges de pratiques : interconnaissance, intégration des familles au sein des accueils, passerelles entre les structures et accompagnement des enfants à besoins éducatifs spécifiques
- **Accompagnement des communes pour le renouvellement des PEDT** de l'agglomération
- **Développement des passerelles entre ALSH élémentaires et Espaces Ados** renforcées grâce à des rencontres intercommunales

### Renforcement du réseau et soutien aux enfants à besoins éducatifs spécifiques

- **Développement d'un réseau de partenaires** solides et pro-actifs autour de la thématique des enfants à besoins éducatifs spécifiques
- **Organisation et coanimation d'un cycle de sensibilisation interprofessionnel** sur les comportements problèmes, le relationnel avec les familles et les troubles du neurodéveloppement
- **Création d'un groupe de parole** à destination des parents d'enfants à besoins spécifiques




- **Élaboration d'un guide AEBES 0-25 ans** réalisé avec 50 partenaires et diffusé aux familles et aux professionnels pour les aider à accompagner au mieux le parcours de l'enfant
- **Montage d'un projet de Points Infos Handicap Inclusion** pour apporter écoute, conseils et orientations aux habitants

### Soutien et développement des initiatives jeunesse pour les communes

- **Accompagnement des communes** désireuses de renforcer leur **secteur jeunesse** et notamment aller à la rencontre des 15-25 ans
- **Structuration d'un réseau jeunesse** sur la commune de Lunel
- **Accompagnement à la montée en compétences des professionnels de l'animation** avec une sensibilisation à l'accompagnement des enfants à besoins éducatifs spécifiques
- **Création d'un réseau d'acteurs** composé de professionnels et de familles pour l'accueil des enfants à besoins spécifiques

### Dynamisation et soutien des initiatives sociales locales

Animation, concertation, recensement, accompagnement pour de la méthodologie et de l'analyse.



- Top 3 des régions françaises émettrices : Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, 3e ex-aequo (moins de 10 personnes d'écart) : Les Hauts de France et l'Île-de-France (source tableau de bord de l'Office de tourisme Lunel Agglo)

- Top 3 des pays émetteurs : Allemagne, Pays-Bas, Belgique (source tableau de bord de l'Office de tourisme Lunel Agglo)

- Opérations marketing / promotion réalisées :
  - Salon du Randonneur à Lyon (21, 22 et 23 mars 2025)
  - Journée lancement de saison avec les prestataires du territoire à la base de canoë-kayak de la Roque de Saint-Sériès (15 mai 2025)
  - Partenariat avec Maestria Productions, permettant de faire gagner des places aux arènes via la page Facebook de l'Office de tourisme

## Outils de communication

### Support print :

- Guide d'accueil édité en 3 langues : français, anglais, allemand
- Agenda des animations de l'année (avril à décembre)
- Fiches patrimoine : Boisseron, Lunel, Lunel-Viel, Marsillargues, Saussines et Pays de Lunel (retirage à épuisement)
- Fiches guides de visite : Musée de la Tour des Prisons et Arboretum de Lunel (retirage à épuisement)
- Fiches randonnées pédestre : œnorandos les châteaux du Muscat, les Côteaux de Saint-Christol, randonnée de la Boucle Pescalune
- Fiches vélo et voies vertes

### Support digital

- Site web de l'Office de tourisme
- Page Facebook
- Page LinkedIn
- Application Atlantide (des énigmes pour découvrir le centre historique de Lunel)




Le site web de L'Office de tourisme




L'agenda des sorties à gauche, au centre le guide d'accueil et à droite la fiche randonnée "Le chemin des capitelles à Villetelle".

# AMBRUSSUM

## Une fréquentation stable et de nouveaux publics accueillis

En 2025, la fréquentation du site archéologique et du musée est globalement stable, voire en légère hausse pour la visite extérieure du site archéologique par rapport à l'année précédente (+850 personnes).

**Sur 9 mois en 2025, l'équipe de médiation du musée a reçu, en activité, 2 768 élèves, soit 125 classes allant du primaire au lycée,** sur des journées complètes comptant deux activités de 2 h environ (qu'il s'agisse de visites guidées ou d'ateliers pédagogiques). Septembre 2025 a été marqué par l'interruption du dispositif national du Pass Culture, finançant les sorties scolaires. Cette interruption a conduit à l'annulation de 6 sorties scolaires programmées (environ 150 élèves).

### La fréquentation en chiffres

**30 336** visiteurs sur le site
Données éco-compteur

**15 700** visiteurs dans le musée
Données logiciel de billetterie

## Retour sur les événements phares de l'année

### 1 - Le succès des ateliers LEGO©

Pour le public individuel, les activités de médiation proposées lors des vacances scolaires ont rassemblé 1 072 participants, adultes et enfants à partir de 7 ans.
Un temps fort de médiation s'est constitué autour des ateliers proposés aux vacances d'automne avec l'atelier LEGO©.
Un projet d'envergure, puisqu'il s'agissait de reconstituer le relais routier d'Ambrussum avec un peu plus de 50 000 briques plastiques sur une surface de 6 m$^2$. La préparation de cette activité s'est exercée sur l'année 2025 en collaboration avec l'entreprise Unibrick, qui a participé à la modélisation des véritables relevés archéologiques pour les transposer en LEGO©. **Plus de 200 participants ont œuvré à la réalisation de la maquette.** Face à la très forte demande, cette activité a été reprogrammée en février 2026.





Maquette du relais routier d'Ambrussum réalisée aux vacances d'automne lors de l'atelier LEGO© (photo du haut)

### 2 - L'Omelette pascale

- **1138 participants**
- **1200 œufs frais distribués** pour quelques centaines d'omelettes cuisinées sur place au feu de bois
- Une **ambiance musicale** assurée par la Fanfare des Backchich'
- Des **jeux en bois géants** pour petits et grands



L'Omelette pascale d'Ambrussum, est devenue au fil des ans, un évènement incontournable de l'année



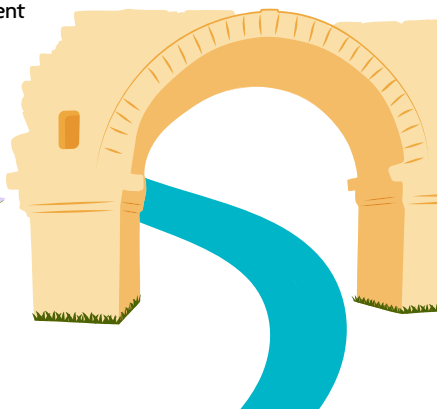

### 3 - L'An XIV : Ingénieurs & Machines

- **280 spectateurs**
- **Une troupe de 19 reconstitueurs spécialistes de l'art de bâtir** : tailleurs de pierre, maçons, charpentiers, forgerons, peintres-décorateurs
- **Un impluvium d'une maison romaine** bâti en 24h, des démonstrations de tracés de route, des tirs de machines de guerre

### 4 - Une journée de valorisation du tracé de la route antique

En plus de sa programmation annuelle, Ambrussum a été le lieu de plusieurs manifestations proposées par des associations du territoire ou des partenaires régionaux.

L'Association Via Domitia – collectif Occitanie a ainsi proposé à Ambrussum de réaliser une journée annuelle de valorisation du tracé de la route antique et des actions de ses membres. Coorganisée par le service du musée, cette journée a eu lieu le 4 octobre. Au cours de celle-ci, des balades à vélo convergeant vers Ambrussum ainsi que des visites guidées assurées par les guides-conférenciers du musée ont été proposées. Une



**conférence donnée par l'archéologue Maxime Scrinzi** est venue clore la journée sur l'actualité de la recherche archéologique à Ambrussum et livrer une synthèse complète des connaissances actuelles sur le forum romain fouillé entre 2016 et 2024.

L'association Tempo Festif a également sollicité les services du musée pour organiser une journée le 25 octobre dans le cadre du mois de lutte contre le cancer, Octobre Rose. Promenade, action de sensibilisation et ambiance musicale étaient au rendez-vous.

## Des outils de médiation plus performants

L'application Ambrussum 3D, lancée dans le courant de l'année 2023, a été mise à jour et est désormais entièrement traduite en anglais.
Les voix off, les textes et les vidéos sont désormais accessibles au public anglophone via la location de la tablette au musée, ou à partir de téléchargements gratuits sur les plateformes Google Play et App Store. Ce projet permettra au musée de proposer un service supplémentaire en matière de médiation, en plus du contenu des panneaux explicatifs et des dépliants de visite déjà traduits.



Une viste du site avec l'application Ambrussum 3D

## en cours de restauration

Les fouilles archéologiques réalisées entre 2016 et 2024 ont mis au jour, en plus des vestiges immobiliers, une véritable collection d'objets antiques très variés. Certains illustrent le contexte domestique, les rites et les cultes religieux (dépôts votifs et urnes de libation, armement) du monde gaulois et romain. D'autres évoquent le contexte de la conquête romaine, quand d'autres encore sont les témoins des échanges, parfois de provenance lointaine, entre les peuples de la Méditerranée et ce bien avant une romanisation effective. En céramique, verre, bronze, argent ou pierre, ces objets ont chaque année été triés, inventoriés et conditionnés par les services du musée pour assurer leur conservation.



Céramiques gauloises en cours de fouilles

Une sélection d'objets représentant le mieux ces différentes périodes de l'occupation du site a été identifiée et intégrée dans un projet de stabilisation et de restauration. En mars 2025, l'équipe du musée a transporté cette sélection de 85 objets dans deux laboratoires spécialisés situés à Toulouse pour procéder à cette restauration.



Céramiques en cours de restauration, après remontage



## La collection archéologique

**Ces actions avaient pour objectif de permettre la conservation des objets sur le long terme en stoppant les effets de la corrosion active sur les métaux ou les attaques bactériologiques et fongiques sur les os et les céramiques.** Il s'agissait également de rendre de la lisibilité à ces découvertes en assurant leur nettoyage profond (suppression des restes de sédiments, retrait des produits de corrosion) et, parfois, de mettre en œuvre leur remontage quand cela est possible (collage de morceaux jointifs, comblement des lacunes).

Ces actes de stabilisation et, surtout, de restauration constituent en eux-mêmes des actions de médiation qui influenceront la mise en valeur de cette collection dans les vitrines du musée dans les années futures. Après un an et trois mois de traitement en laboratoire, une partie de ces objets sera présentée à l'occasion d'une exposition temporaire intitulée « De la terre au musée, itinéraire d'objets archéologiques », visible à partir du 19 septembre 2026 dans le hall du musée.

**Cette collection archéologique a été mise au jour sur la parcelle cadastrale n° 408, classée au titre des Monuments historiques depuis 1974.** Les objets issus des fouilles appartiennent à la Ville de Lunel, propriétaire du terrain depuis 1984. En cela, ils appartiennent au domaine public.

Lunel Agglo, par l'intermédiaire du musée d'Ambrussum, en est le gestionnaire par convention passée avec la Ville. **Les services du musée garantissent la conservation, la restauration et la valorisation de cette collection, faisant partie intégrante du patrimoine du territoire.**

## Une campagne de prospection archéologique pour préparer l'avenir des recherches

Suite à la clôture des fouilles du Forum d'Ambrussum à la fin de l'été 2024, un projet de prospection archéologique a été monté dans le courant de l'année 2025 et réalisé du 20 au 31 octobre. L'objectif principal n'était pas de creuser, mais de « voir » à travers la végétation pour cartographier ce qui nous échappait encore.

### Méthodologie

La campagne a fonctionné par un système de vérification en cascade, depuis l'usage de technologies aériennes jusqu'à la pratique sur le terrain :

- **Étape 1** : détection d'anomalies via Lidar (télédétection par laser capable de « traverser » la végétation) et vues aériennes (données collectées en 2024)
- **Étape 2** : débroussaillage ciblé de plusieurs hectares pour libérer l'accès aux vestiges
- **Étape 3** : identification par l'équipe de fouille et relevés topographiques au sol et par drone par le service SIG de Lunel Agglo

### Objectifs et résultats

Les objectifs de cette campagne étaient multiples. Tout d'abord, l'enjeu était de confirmer la présence de certaines anomalies archéologiques qui étaient difficilement interprétables au regard de l'épaisse végétation de garrigue.

Au regard de l'ensemble de l'oppidum, il s'agissait également de **collecter des informations supplémentaires sur l'organisation de la ville, le maillage de ses rues et la distribution des différents niveaux habités de la colline**. Le plan de l'agglomération est désormais largement enrichi et ces données sont directement intégrées aux contenus des visites et des activités proposées au public par le service médiation du musée.

### Préparer l'avenir : 90 % de mystère

Enfin, cette campagne a posé les premiers jalons de potentiels futurs projets de fouilles. En effet, **plus de 90 % de l'oppidum d'Ambrussum n'ont pas été fouillés à ce jour.** Ce travail de prospection a permis d'identifier et de mieux comprendre des zones encore totalement inexplorées afin de pouvoir justifier leur intégration à de prochains programmes de fouilles. Nouveaux secteurs d'habitat, zones publiques et nouveaux axes de circulation attendent sous la garrigue.

### Les acteurs du projet

- **CNRS** : Maxime Scrinzi (archéologue chercheur associé à l'UMR 5140 - Archéologie des Sociétés Méditerranéennes)
- **Lunel Agglo** : le service SIG et le personnel du musée d'Ambrussum
- **L'association Les Amis d'Ambrussum** : bénévolat actif et étudiants en archéologie
- **Régie Emplois-Services du Pays de Lunel** : débroussaillage des zones étudiées

# LA MÉDIATHÈQUE DIFFUSE DANS LES COMMUNES GRÂCE AU RÉSEAU

## Les abonnés

Le nombre d'abonnés inscrits sur l'ensemble du réseau est en légère baisse sur Lunel, mais en hausse sur le réseau :

**8 774**
au réseau des médiathèques Lunel Agglo

**294**
groupes : classes, associations et structures territoriales partenaires (259 en 2023)

**6 590**
abonnés à la médiathèque de Lunel (6 878 en 2024)

**2 184**
abonnés sur les bibliothèques du réseau (1 946 en 2024)

La navette documentaire a enregistré **18 877 transactions de documents** en 2025 sur l'ensemble du réseau.

## Le catalogue commun

**161 600**
documents sont proposés au catalogue intercommunal des collections



## Les animations

**555**
ateliers et animations ont été mis en place en 2025 sur tout le territoire, dont 117 en direction du public scolaire

**18 849**
participants (13 404 en 2024)

**15 962**
personnes ont participé aux actions tout public (hors scolaires)

**2 887**
élèves ont participé aux activités proposées aux établissements scolaires

## Les jeux vidéo



En janvier 2025, la médiathèque a déployé de nouveaux supports numériques dont 4 PC gamers et 1 console PS5. Le parc jeux vidéo s'élève donc à présent à 3 consoles et 4 PC gamers. Le nombre d'utilisateurs de ce service a explosé avec une augmentation de 83 % : **5 966 utilisateurs en 2025**, contre 3 257 en 2024.

## Multimédia

- **1 550 connexions** sur les postes publics et tablettes en accès libre de la médiathèque
- **761 connexions** Wi-Fi
- **1347 participants** aux ateliers tout public
- **1 045 élèves** des établissements scolaires primaires et secondaires

## Postes de visionnage et piano

Ces nouveaux services ont été déployés en janvier 2025 :

- Le **piano** en libre-service : **314 utilisateurs**
- Le **visionnage sur place** : **313 utilisateurs**

# LA CULTURE EN 2025

Cette année, la culture s'est orientée autour de 3 axes :

- La programmation annuelle et l'aide aux associations
- L'Evènement M28 – Les chemins du vivant
- Le matériel scénique récupéré auprès du Département de l'Hérault

## La programmation annuelle

Elle est composée de spectacles, d'ateliers et de projets d'écoles dans les communes du territoire. En 2025, 19 représentations ont réuni environ 1 930 spectateurs. Le projet de musique dans les écoles a, quant à lui, bénéficié à 500 élèves de CP/CE1 et de classes accueillant des élèves en situation de handicap dans le dispositif de Classe pour l'Inclusion Scolaire (CLIS).
Chaque année, Lunel Agglo est soucieuse d'aider financièrement les associations du territoire pour leurs manifestations culturelles. Elle s'inscrit en tant que partenaire sur des festivals comme : Traversées, Un Piano sous les arbres, Jazz à Lunel, Just'n'fest, ..., mais aide également de façon ponctuelle certaines associations culturelles dans le développement de leurs projets.

## L'Evènement M28 – Les chemins du vivant

Dans le cadre de son adhésion à M28, Lunel Agglo et la Ville de Lunel ont participé, le temps d'un week-end, à cet évènement lancé par l'association montpelliéraine.
Les 27 et 28 septembre, le Canal de Lunel était mis à l'honneur grâce à la mobilisation d'associations locales : Raw, Les Amis de Jean Hugo, les Amis du Canal de Lunel mais également par l'ENSAM (Ecole d'architecture de Montpellier) et des compagnies artistiques.




En 2025, 19 représentations ont réuni

**1 930**

**spectateurs environ.**






Les chemins du vivant

L'évènement a débuté le samedi à la médiathèque intercommunale avec une exposition et la projection d'un film sur le canal, suivies d'un débat. Le dimanche, les visiteurs ont pu apprécier une seconde exposition dans les locaux de l'ancienne gare. La journée s'est ensuite poursuivie par un parcours artistique à travers la ville, avant une arrivée à l'entrée du canal : fanfare, spectacles et dégustation d'anguilles ont rythmé l'après-midi.
Environ 600 personnes ont participé aux différentes animations proposées tout au long du week-end.

## Le matériel scénique

Suite à la fermeture de Hérault Matériel Scénique, parc de matériel scénique appartenant au Département de l'Hérault, la collectivité a souhaité mettre ce matériel à disposition des EPCI intéressées pour une durée de 4 ans.

À l'issue de cette période, le matériel deviendra la propriété de l'EPCI qui en aura assuré la gestion, ce qui s'apparente à un don en nature.

Lunel Agglo s'est positionnée et a ainsi récupéré du matériel de sonorisation, d'éclairage et de distribution électrique. Celui-ci sera, dans un premier temps, mis à disposition des communes du territoire afin de les accompagner dans l'organisation de leurs manifestations culturelles.



# L'AGGLO AU FIL DES ANS



# REPÈRES

## 24/12/93

**Création de la Communauté de Communes.** (Boisseron, Lunel, Lunel-Viel, Marsillargues, Saussines, St-Christol, St-Just, St-Sériès, Valergues, Villetelle)

## 1995

**Adhésion de Saint-Nazaire de Pézan, Vérargues et de Saturargues.**

## 1999

**Adoption de la Taxe Professionnelle Unique.**

## 2004

**Préparation des nouveaux statuts** en vue d'intégrer de nouvelles compétences et d'intercommunaliser l'Office de tourisme.

## 2005

**Adoption des nouveaux statuts de la Communauté de Communes.**

**Clarification et extension des compétences,** définition de l'intérêt communautaire.

## 2011



**Adoption de nouvelles compétences :** gestion et entretien de la Via Ferrata, gestion d'un dispositif de transport à la demande.

## 2012



**Adoption de nouvelles compétences** liées à la gestion des ALSH.

**Départ de la commune de Valergues.**

## 2013

**Arrivée de 3 nouvelles communes : Campagne, Galargues et Garrigues.**

## 2015



**Vote de la transformation de Viavino en EPIC.**

## 2017



**Prise de compétence GEMAPI.**

## 2018



**Adoption des nouveaux statuts de la CCPL** par le conseil de communauté : extension de la compétence ALSH (prise d'effet au 07/01/2019.)

# CHRONOLOGIQUES

**2019**

**Création de la commune nouvelle « Entre-Vignes ».**

**2023**

**Prise de 4 nouvelles compétences et arrêté préfectoral sur la transformation de la Communauté de Communes en Communauté d'Agglomération.**

**Approbation du SCOT.**

**2024**

**Transformation de la Communauté de Communes du Pays de Lunel en Communauté d'Agglomération Lunel Agglo.**

Lun
aggl
UNE TERRE DE LIENS